

Présentation des candidatures – Élections 2010 : voir document ensaché
Convocation à l'assemblée annuelle de l'Ordre : voir document ensaché

La revue de l'Ordre des ingénieurs du Québec

PLAN

Avril 2010

www.oiq.qc.ca

PLAN SPÉCIAL

90
ANS
1920-2010

Dans ce numéro spécial, l'Ordre se raconte à travers son histoire, situe la place faite aux ingénieures et parle de l'avenir de la profession.

Dans le contexte d'aujourd'hui, comment vit-on les valeurs de notre profession ? p. 52

Colloque annuel
10 et 11 juin 2010
à Gatineau,
p. 48



ET ACTION!

La Banque Nationale est fière d'être le partenaire
de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

bnc.ca/ingenieurs



**BANQUE
NATIONALE**
GRUPE FINANCIER



Cours intensifs réservés aux ingénieurs



Le Centre d'Innovations en Programmes Éducatifs (CIPE) est l'organisme qui offre le plus de cours intensifs dans une vaste gamme de sujets en génies civil, électrique, mécanique ou en environnement au Québec. Le CIPE dispense des *unités de formation continue* et confère l'éligibilité à divers remboursements d'impôts pour la formation. Les cours se déroulent sur un à quatre jours à Montréal et à Gatineau. Visitez notre site web pour en savoir plus. Voici quelques sujets offerts dans les prochains mois.

Titre du cours	2010			Ville
	avril	mai	juin	
Civil				
Évaluation et réhabilitation des ponts	29 et 30			Montréal
L'analyse et la conception parasismique de bâtiments		11,12 et 13		Montréal
Introduction au positionnement par satellites GPS (Global Positioning System) et à ses applications au domaine du génie		17 et 18		Montréal
Diagnostic des ouvrages de béton			7	Montréal
Électrique				
Exposition aux arcs électriques, CSA Z462 : Êtes-vous prêts ?	13			Montréal
La route vers l'excellence en éclairage		26 et 27		Montréal
Général				
Développer des propositions gagnantes	30			Montréal
Connaître et maîtriser la profession de consultant		28		Gatineau
Mécanique				
Optimisation et contrôle des fours, chaudières et systèmes de vapeur	12, 13, 14 et 15			Montréal
La conception d'équipement industriel	13 et 14			Montréal
Développement et conception de pièce en thermoplastique pour l'injection	20 et 21			Montréal
Les principes de combustion et les chaudières industrielles	22 et 23			Montréal
Commissioning des systèmes de CVCA		19 et 20		Montréal
Fiabilité des équipements et systèmes industriels			8 et 9	Montréal
Développement durable appliqué à la mécanique du bâtiment			10 et 11	Montréal
Sécurité des machines			17 et 18	Montréal
Santé-sécurité et environnement				
Études de caractérisation et réhabilitation environnementales (Phases I à IV)	7 et 8			Montréal
Réhabilitation in situ des sites contaminés	14 et 15			Montréal
Bruit environnemental	19 et 20			Gatineau
Obligations, lois et procédures relatives à l'enlèvement de l'amiante		19		Montréal

Cours en entreprise

Le programme de formation à forfait du CIPE est offert à toute entreprise ou organisation qui souhaite offrir une formation adaptée de haut niveau sur les lieux mêmes du travail ou à un endroit désigné. Pour obtenir plus d'informations sur ces programmes, visitez notre site Internet au www.cipe.ca, ou appelez Karen Donohue au (450) 692-3920. Vous pouvez aussi lui adresser un courriel à kdonohue@cipe.ca

Description complète des cours et inscription

www.cipe.ca • Courriel : info@cipe.ca

1, Place Ville-Marie, Bureau 2001 Montréal, QC H3B 2C4

Tél. : 1-877-374-2338

Fax : 1-800-866-6343

www.cipe.ca

FORMATION CONTINUE

Toutes les formations répondent aux exigences de la loi
sur les compétences (loi du 1%).



RÉSEAU
DES INGÉNIEURS
DU QUÉBEC

Faites avancer votre carrière!

NOUVELLE ACTIVITÉ : LES JOURNÉES COMPÉTENCES DU RÉSEAU IQ 21, 22 ET 23 AVRIL 2010



Titre du cours	Date
Génie	
Civil	
Dimensionnement et conception géotechnique des chaussées pour les régions nordiques	21 avril
Remplacement rapide de ponts	21 avril
Évaluation non destructive de l'état d'altération des ouvrages en béton	22 avril
Administration de contrats de construction	22 et 23 avril
Électrique	
Éclairage des espaces bureaux et industriels légers	21 et 22 avril
Applications de la thermographie infrarouge en maintenance préventive	23 avril
Mise à jour sur le Code de construction du Québec, Chapitre V-Électricité 2007	23 avril
Environnement/Santé-sécurité	
Gestion des matériaux contenant de l'amiante au Québec	21 et 22 avril
Gestion responsable des matières dangereuses	21 et 22 avril
Sécurisation et maîtrise du risque sur les presses	22 et 23 avril
Risques et contrôle des moisissures dans les immeubles	23 avril
Mécanique	
Efficacité énergétique par le contact direct	21 avril
Maintenance : de la conception à la mise en conservation	21 et 22 avril
Analyse de défaillance et contrôle non destructif des pièces métalliques	22 et 23 avril
Gestion	
Rédiger un plan d'affaires	21 avril
Leadership pour nouveaux gestionnaires	21 et 22 avril
Amélioration des processus transactionnels, administratifs et de gestion par la méthode Kaizen	22 et 23 avril
Analyse des états financiers	23 avril
Gestion de projets	
Outils et techniques en gestion de projets	21, 22 et 23 avril
Project management tools and techniques	21, 22 et 23 avril
Gestion du risque dans un projet	22 avril
Techniques de contrôle de projets	23 avril

Toutes les formations sont données à Montréal

Sur demande, les formations peuvent être également données en entreprise.

Notre session régulière **PRINTEMPS 2010** se déroule en mai.
PLUS DE 25 FORMATIONS

Consultez notre site web pour obtenir les descriptions et l'horaire complet

www.reseauIQ.qc.ca

Pour information, composez le 514 845-9664/1 866 845-9664, poste 102

L'Ordre des ingénieurs du Québec (fondé en 1920) a comme mission d'assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession dans le cadre de ses lois constitutives et de mettre la profession au service de l'intérêt du public.

**Comité exécutif
2009-2010**

Présidente :
Maud Cohen, ing.

**Vice-président en titre,
aux Affaires publiques
et corporatives :**
Zaki Ghavitian, ing.

**Vice-président
aux Affaires professionnelles :**
Eric Potvin, ing.

**Vice-président aux Finances
et trésorier :**
Stéphane Bilodeau, ing.

Représentante du public :
Nicole Vallières, avocate

**Conseil d'administration
2009-2010
(20 ingénieurs élus)**

Montréal :
Micheline Bétournay, ing.
Maud Cohen, ing.
Sonia de Lafontaine, ing.
Zaki Ghavitian, ing.
François P. Granger, ing.
Sandra Gwozdz, ing.
Giuseppe Indelicato, ing.
Josée Morency, ing.
Louise Quesnel, ing.
Dominique Verreault, ing.
Sid Zerbo, ing.

Québec :
Anne-Marie Tremblay, ing.
Nadia Lalancette, ing.
Jean-Marie Mathieu, ing., avocat

Estrie :
Stéphane Bilodeau, ing.

Outaouais :
Michaël Côté, ing.

Abitibi-Témiscamingue :
Luc Fortin, ing.

Saguenay-Lac-Saint-Jean :
Eric Potvin, ing.

**Mauricie-Bois-Francs-
Centre-du-Québec :**
Daniel Lebel, ing.

Est-du-Québec :
Sylvain Brisson, ing.

**(4 administrateurs nommés
par l'Office des professions
du Québec)**

Sylvain Blanchette
Guy Levesque, infirmier
Richard Talbot
Nicole Vallières, avocate

Directeur général :
André Rainville, ing.

Envoi de Poste-publications
n° 40069191

**Directeur des Communications
et des Affaires publiques
Daniel Boisvenu**

RÉDACTION

Chef des éditions

Geneviève Terreault

Coordonnatrice des éditions

Sandra Etchenda

Infographiste

Michel Dubé

Révision technique

Jean-Pierre Trudeau, ing.

Révision

Rédaction Scriptoria

Correction

Dominique Vallerand

Collaboration

Gilles Drouin

Jeanne Morazain

Catherine Sagùes

Frédéric Sarault

PUBLICITÉ

Isabelle Bérard

Jean Thibault

Communications Publi-Services

450 227-8414, poste 300

PLAN est publié par la Direction des communications et des affaires publiques de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

PLAN vise à informer les membres sur les conditions de pratique de la profession d'ingénieur et sur les services de l'Ordre. PLAN vise aussi à contribuer à l'avancement de la profession et à une protection accrue du public. Les opinions exprimées dans PLAN ne sont pas nécessairement celles de l'Ordre. La teneur des textes n'engage que les auteurs.

Les produits, méthodes et services annoncés sous forme publicitaire dans PLAN ne sont en aucune façon approuvés, recommandés, ni garantis par l'Ordre.

Le statut des personnes dont il est fait mention dans PLAN était exact au moment de l'entrevue.



Tirage certifié :
61 274 exemplaires.

Dépôt légal
**Bibliothèque nationale
du Québec**
**Bibliothèque nationale
du Canada**
ISSN 0032-0536

Droits de reproduction,
totale ou partielle, réservés
© Licencié de la marque PLAN,
propriété de l'Ordre des ingénieurs
du Québec

Gare Windsor, bureau 350
1100, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 2S2
Téléphone : 514 845-6141
1 800 461-6141
Télécopieur : 514 845-1833
www.oiq.qc.ca
www.membres.oiq.qc.ca

Dans le présent document,
le masculin est utilisé sans aucune
discrimination et uniquement pour
alléger le texte.



Ce papier contient jusqu'à 70 % de
bois certifié et est 100 % recyclable.

PLAN :: AVRIL 2010 :: VOL. XLVII N° 2 :: 3,50 \$

DOSSIER 90^e ANNIVERSAIRE DE L'ORDRE

Le génie d'hier à demain

PAR CATHERINE SAGÙES

Discussion sur le génie québécois entre des représentants de quatre générations.



Normand Rajotte

44

12 Histoire de l'Ordre et de la profession d'ingénieur
Il y a 90 ans naissait la Corporation des ingénieurs professionnels du Québec, qui allait devenir en 1974 l'Ordre des ingénieurs du Québec. Grâce à ce dossier, vous en saurez plus sur la profession d'ingénieur, l'Ordre et son histoire.

32 Les femmes en ingénierie
Cela fait 62 ans que l'Ordre compte dans ses rangs des femmes. Découvrez-les dans un sondage, un portrait, une rencontre et une entrevue.

42 Dessine-moi un ingénieur !
À la faveur d'un vox populi, PLAN a demandé à des citoyens de la région de Montréal ce qu'ils pensent des ingénieurs et de leur travail.

58 Promotion de la profession auprès des jeunes
Les élèves de 12 à 18 ans sont dans la mire de l'Ordre. Une exposition, un site Internet et plusieurs autres actions sont déployés dans le cadre de cette nouvelle campagne.

7 Éditorial

8 Mot d'Ordre

**10 Mosaïque Examen professionnel
Liste des permis**

50 Signature numérique
La nouvelle version ConsignO 3.0 répond davantage à vos besoins !

52 Encadrement professionnel
Dans le contexte d'aujourd'hui, comment vit-on les valeurs de notre profession ?

54 Éthique et déontologie
La responsabilité, une valeur facultative ?

56 Instances décisionnelles

66 Régionale des ingénieurs de Montréal

c'est un UN PRO PRO

En consultant un membre d'un ordre professionnel, vous êtes assurés d'être en présence d'un véritable professionnel. Ses compétences, son intégrité et son perfectionnement sont assurés par une organisation de confiance: un ordre professionnel. Le Québec en compte 45, tous regroupés au sein du **Conseil interprofessionnel du Québec**. Un système qui regroupe 332 000 personnes et dont nous pouvons être fiers.



Conseil
interprofessionnel
du Québec

45 ORDRES PROFESSIONNELS. POUR MIEUX VOUS SERVIR.

ACUPUNCTEURS / ADMINISTRATEURS AGRÉÉS / AGRONOMES / ARCHITECTES / ARPENTEURS-
GÉOMÈTRES / AUDIOLOGISTES / AUDIOPROTHÉSISTES / AVOCATS / CHIMISTES /
CHIROPRACTIENS / COMPTABLES AGRÉÉS / COMPTABLES EN MANAGEMENT ACCRÉDITÉS /
COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS / CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES AGRÉÉS /
CONSEILLERS EN RELATIONS INDUSTRIELLES AGRÉÉS / CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES
D'ORIENTATION / DENTISTES / DENTUROLOGISTES / DIÉTÉTISTES / ERGOTHÉRAPEUTES /
ÉVALUATEURS AGRÉÉS / GÉOLOGUES / HUISSIERS DE JUSTICE / HYGIÉNISTES DENTAIRES /
INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS / INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES / INGÉNIEURS /
INGÉNIEURS FORESTIERS / INHALOTHÉRAPEUTES / INTERPRÈTES AGRÉÉS / MÉDECINS
/ MÉDECINS VÉTÉRINAIRES / NOTAIRES / OPTICIENS D'ORDONNANCES / OPTOMÉTRISTES /
ORTHOPHONISTES / PHARMACIENS / PHYSIOTHÉRAPEUTES / PODIATRES / PSYCHOÉDUCATEURS
ET PSYCHOÉDUCATRICES / PSYCHOLOGUES / SAGES-FEMMES / TECHNICIENNES ET
TECHNICIENS DENTAIRES / TECHNOLOGISTES MÉDICAUX / TECHNOLOGUES EN IMAGERIE
MÉDICALE ET EN RADIO-ONCOLOGIE / TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS / TERMINOLOGUES
AGRÉÉS / THÉRAPEUTES CONJUGAUX ET FAMILIAUX / THÉRAPEUTES EN RÉADAPTATION
PHYSIQUE / TRADUCTEURS AGRÉÉS / TRAVAILLEURS SOCIAUX / URBANISTES

WWW.PROFESSIONS-QUEBEC.ORG

BON 90^E ANNIVERSAIRE À L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC!

SE PROJETER DANS L'AVENIR

L'Ordre célèbre cette année son 90^e anniversaire. 90 ans de génie ! Notre vaillant nonagénaire ne manque ni de souffle ni de profondeur ! Ce numéro de *PLAN* ainsi que l'exposition au Centre des sciences de Montréal nous permettent d'apprécier la riche histoire de l'Ordre et de notre profession qui, plus que toute autre peut-être, contribue à édifier le Québec d'aujourd'hui. Je veux rendre hommage à tous ceux et celles qui, au fil des ans, ont contribué à cette œuvre collective et fait honneur à leur profession.

Ce retour sur notre passé, s'il est riche d'enseignements et source de satisfaction, ne doit toutefois pas nous faire oublier que l'essence du génie est de préparer l'avenir. L'ingénieur est, fondamentalement, un agent de changement présent dans toutes les sphères de la société, et ce, à tous les niveaux. L'avenir s'annonce prometteur pour les ingénieurs, mais il faut le préparer.

L'Ordre s'est attelé à la tâche et achève actuellement sa planification stratégique. Les besoins de la société et de l'économie changent rapidement. La population vieillit et se transforme avec une forte immigration. L'environnement, l'occupation du territoire, l'exploitation des ressources dans une perspective de développement durable et de changements climatiques amènent leur lot de défis. La mondialisation change la donne des activités économiques et soulève la question du maintien et du développement de notre richesse, de notre qualité de vie dans un monde de plus en plus ouvert et concurrentiel.

La table est mise et elle est bien garnie. Qu'est-ce que cela signifie pour notre profession ? Compétence, responsabilité et intégrité, relève et organisation du travail, pour ne mentionner que les principaux enjeux.

Il faut maintenir et développer nos compétences dans un monde où la science nous donne de plus en plus de moyens et où les attentes de la société envers ses professionnels sont plus élevées que jamais. Les ouvrages d'ingénierie incluent une quantité toujours croissante de connaissances et de compétences scientifiques, techniques, sociales, financières et économiques. Nous y travaillons.

La science permet des avancées extraordinaires, mais elle impose de lourdes responsabilités à ceux qui la mettent en œuvre. L'intégrité d'un corps professionnel qui brasse littéralement des milliards de fonds publics doit être sans failles. Les règles d'éthique doivent évoluer avec l'environnement professionnel et l'organisation des affaires, et être strictement appliquées. Nous y voyons.

La relève est un enjeu de taille pour notre société et notre profession. Nous sommes en concurrence directe avec d'autres professions pour un bassin limité de ressources. Comment intéresser les jeunes, particulièrement les jeunes femmes, à notre profession ? Comment attirer et reconnaître les immigrants qualifiés, y compris ceux qui, très nombreux, étudient en génie au Québec ? Nous nous y employons.

Comment redéfinir l'organisation du travail des ingénieurs et de la société, dans un contexte où la mondialisation, le développement durable, la libre circulation des biens, des services et des idées changent profondément les règles du jeu ? À cela aussi, nous trouvons des réponses.

Nous relevons des défis intéressants, excitants, hautement structurants. Notre profession et son Ordre, bientôt centenaire, ne peuvent en aucun cas se contenter de vivre avec leur temps. Ils doivent constamment se réinventer, pour être à l'avant-garde de l'évolution sociale et économique.

Pour commentaires, bulletin@oiq.qc.ca.



Maud Cohen, ing.
Présidente

LOOKING AHEAD TO THE FUTURE

This year, the OIQ is celebrating its 90th anniversary. 90 years of engineering! Our commendable ninetieth year is not lacking in inspiration or substance! This issue of *PLAN*, as well as the exhibition at the Montreal Science Centre, offer an opportunity to take in the rich history of the OIQ and our profession, which may have contributed more to building the Québec of today than any other profession. I want to pay tribute to all those who have contributed to this collective achievement and honoured their profession over the years.

Although a look into our past offers us a wealth of information and a source of satisfaction, we must not forget that the essence of engineering is preparing for the future. Engineering is basically an agent of change that is present in all spheres and all levels of society. Thus, even though the future looks promising for engineers, we still have to plan for it.

In that respect, the OIQ has already gotten down to work and is completing its strategic plan at this very moment. Societal and economic needs change rapidly. The population is aging and changing due to extensive immigration. The environment, land occupancy and resource development are adding their share of challenges to sustainable development and climate change concerns. Globalization is changing the context of economic activities and raising questions about how we can maintain and develop our resources and quality of life in a world that is becoming increasingly more open and competitive.

The table is set and well laid out. So what does that mean for our profession? It means that competency, responsibility and integrity, succession and work organization are now some of the major issues, to name just a few.

We must maintain and develop our expertise in a world where science offers more and more resources and society expects more and more from its professionals. Engineering works demand a larger quantity of scientific, technical, social, financial and economic knowledge and expertise. We are working on that.

Science is opening the doors to extraordinary progress but also placing heavy responsibilities on those who use it. A professional corps that literally handles billions of dollars in public funds must demonstrate flawless integrity. The rules of ethics must not only change in step with the professional environment and the way business is organized, but also be strictly applied. We are seeing to that.

Developing the next generation of professionals is a major challenge for our society and our profession. We are in direct competition with other professions for a limited pool of resources. How do we get young people, particularly young women, interested in our profession? How do we attract and recognize qualified immigrants, including the many who study engineering in Québec? We are working on that.

How do we redefine the way work is organized in engineering and society, in a context where globalization, sustainable development and free movement of goods, services and ideas are profoundly changing the rules of the game? We are finding the answers to these questions.

These are the fascinating, exciting and highly formative challenges we face. Our profession and its Order, which will be one hundred years old before long, must never be satisfied by just moving with the times. Both must constantly reinvent themselves to stay in the vanguard of social and economic development.

For comments, bulletin@oiq.qc.ca.

Du nouveau pour les membres : de nouvelles ententes commerciales

Par Maud Cohen, ing., présidente

Après s'être livré à un processus de sélection rigoureux et minutieux, l'Ordre a choisi de s'adjoindre de nouveaux partenaires dans le cadre d'ententes commerciales. Ainsi, à compter du 1^{er} avril 2010, la Banque Nationale fera connaître sa gamme de services financiers auprès des membres et Ingénieurs Canada/TD Assurance Meloche Monnex leur offriront leurs programmes en matière d'assurances habitation et automobile. L'Ordre a en effet choisi de ne pas renouveler son entente d'exclusivité avec le Réseau des ingénieurs du Québec.

Grâce à ces nouvelles ententes commerciales, les ingénieurs et les étudiants en génie disposeront d'un éventail de services fiables et de haute qualité qui leur sont exclusivement destinés.

APPEL DE PROPOSITIONS DE SERVICES COMMERCIAUX

L'Ordre veut faire bénéficier ses membres de services commerciaux concurrentiels. Ainsi, l'été dernier, les instances de l'Ordre ont décidé de procéder à un appel de propositions de services commerciaux et ont recommandé la création d'un comité spécial chargé du dossier. Au cours de l'été, sept sociétés, dont le Réseau des ingénieurs du Québec, ont été invitées à soumettre des propositions pour les services bancaires et les programmes d'assurances habitation et automobile. Toutes les propositions ont été soigneusement analysées par le comité constitué afin d'obtenir pour les membres les meilleurs services possible tant en ce qui a trait à la performance que sur le plan de la qualité.

Deux fournisseurs se sont démarqués. C'est ainsi que le Conseil d'administration de l'Ordre a décidé de conclure un partenariat exclusif de visibilité avec la Banque Nationale. Une autre entente a été conclue avec Ingénieurs Canada/TD Assurance Meloche Monnex pour les assurances automobile et habitation. Les ententes ont été signées pour une période de cinq ans. Ces deux ententes s'avèrent une source de revenus intéressants et, surtout, sans coût pour l'Ordre en raison de leur nature.

UNE ENTENTE DE VISIBILITÉ AVEC LA BANQUE NATIONALE

La Banque Nationale obtient désormais une exclusivité dans tous les médias de l'Ordre afin de faire connaître ses produits et services. Elle continuera à offrir des services financiers adaptés aux besoins des ingénieurs et à ceux des étudiants en génie. Elle connaît donc bien cette clientèle et souhaite continuer à la servir avec ardeur; elle entend orienter ses efforts vers une prestation de services exceptionnelle.

L'Ordre a choisi de s'adjoindre de nouveaux partenaires dans le cadre d'ententes commerciales : la Banque Nationale et Ingénieurs Canada/TD Assurance Meloche Monnex.

UN PROGRAMME D'ASSURANCES HABITATION ET AUTOMOBILE AVEC INGÉNIEURS CANADA/TD ASSURANCE MELOCHE MONNEX

Une entente tripartite a été signée entre l'Ordre, Ingénieurs Canada et TD Assurance Meloche Monnex. Géré par Ingénieurs Canada, le programme d'assurances habitation et automobile de TD Assurance Meloche Monnex sera dorénavant offert aux membres. Depuis 35 ans, Ingénieurs Canada et TD Assurance Meloche Monnex travaillent de concert pour offrir un large choix de services d'assurances fiables et de haute qualité qui répondent aux besoins des ingénieurs canadiens. Étant donné le pouvoir d'achat que représente la profession au pays, Ingénieurs Canada est en mesure de négocier des taux et des services très avantageux au nom de ses membres constituants – tels que l'Ordre – et de leurs membres respectifs.

POUR MAINTENIR VOS LIENS AVEC LE RÉSEAU

L'Ordre ayant choisi de ne pas renouveler l'entente avec le Réseau des ingénieurs du Québec, il sera de la responsabilité de chaque membre qui le désire de communiquer directement avec le Réseau afin de maintenir ses liens avec lui et de s'assurer de l'exactitude de ses coordonnées.

DES LIENS ÉTROITS AVEC GESTION FÉRIQUE

Ajoutons que l'Ordre maintient ses liens avec Gestion FÉRIQUE, qui demeure l'un de ses partenaires. Les Fonds FÉRIQUE ont

été créés en 1974 pour doter les membres de l'Ordre d'un outil d'investissement exclusif leur permettant d'atteindre leurs objectifs financiers. Les membres de l'Ordre ont ainsi accès à une vaste gamme de fonds communs de placement et de comptes d'investissement.

BREF RAPPEL HISTORIQUE

Rappelons que l'Ordre a créé en 2002 la Corporation de services des ingénieurs du Québec (COSIQ) qui devait se limiter à offrir des services commerciaux à ses membres.

En 2006, la COSIQ a choisi de modifier sa mission pour promouvoir les intérêts des ingénieurs. Elle a alors modifié sa dénomination sociale pour le Réseau des ingénieurs du Québec (RéseauIQ).

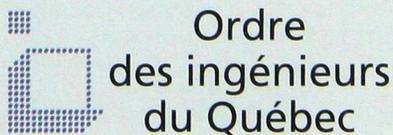
Une entente de deux ans a été signée en 2008 entre l'Ordre et le RéseauIQ. Celle-ci a pris fin le 31 mars 2010. Depuis mars 2009, le RéseauIQ n'offrait plus de services bancaires à la suite du retrait de son fournisseur.



et



FIERS PARTENAIRES DE



TROP JEUNE POUR AVOIR INVENTÉ L'AVIATION SUFFISAMMENT VIEUX POUR LA RÉINVENTER

Pratt & Whitney Canada a célébré ses 80 ans et bouge plus vite que jamais. Au fil du temps, les 10 employés sont devenus 10 000, et la petite entreprise est devenue leader mondial. Aujourd'hui, nous propulsons l'économie canadienne d'un océan à l'autre. En tête des investisseurs en R et D de l'industrie aéronautique au Canada, nous trouvons sans cesse des façons plus vertes de voler. Nos collectivités comptent sur l'innovation pour ouvrir la voie. Et pour y arriver, vous pouvez compter sur nous.

INNOVATION HAUTE FIABILITÉ



WWW.PWC.CA



Pratt & Whitney Canada

Une société de United Technologies

PERMIS D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DE QUÉBEC DU 19 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2010

Abalasei, Gabriel Alao, Haretha Aoude, Hany Ashby, Mathieu Bacca Roa, Martha Yaneth Badri, Khemici Baillargeon, Serge Bale, Michael Beaudoin, Jean-François Bélanger, Christian Bélanger, Jérôme Belkass, Kamal Eddine Belleau, Alexandre Bergeron, Charles-Hugo Bergeron, Julie Bergeron, Yanick Besson, Patrice Birglen, Lionel Bonilla Varela, Ana Paola Bouchard, Frédéric Boucher, Dominic Boulay, Marie-Josée Brière, Simon Brillon, Isabelle Brisson, Jean-François Brodeur, Nicholas Brown, Daniel Calvi, Giovanni Jr Carreau, Etienne Castonguay, Martin Caty, Alexandre	Ceccarelli, Amanda Champagne, Christian Charest, Sébastien Chen, Ting-Ming Chevrier, Tommy Chiasson, Philippe Cieslinski, Jakub Adam Couladiat, Laurent Couture, Julie Cyr, Paul Dallaire, Caroline Dallaire Delisle, Yoan Davoli, Ralph De Celles, Stéphane Desautels, Mathieu Deschênes, Simon-Nicolas Desjardins, Michel Désormeaux-Lefebvre, Vincent Desrochers, David Dionne, Valérie Dolez, Patricia Doucet, Jocelyn Drapeau, Guy Dubois, Frédéric Dussault Thériault, François Erfani, Majid-Reza Ermatinger, Vincent Farag, Diana Farkas, Brian Branislav	Farnell, Alexander John Farrie, Youssef Fata, Rosie Ficca, Fabrizio Fleury, Luc Flynn, Julie Forget, Benoît Forgues, Simon Foster, Éric Fournier, Marc-André Franklyn, Samuel Fraser, Kirk Fredette, Steve Gagné, Alexandre Gameau, Benoît Gauthier, Cédric Gélinas, Olivier Gendron, Eric Germain, Nadine Gervais, Dominic Gilbert, Denis Girard, Héléna Guay, Daniel Guay, Marie-Pierre Guerrero Porras, Madelyn Johanna Guillaume, Bertha Guimaraes Guedes, Alcivane Jarina Hamel, Jean-Philippe Hardy, David Hébert, Guillaume	Hedrei, Nicholas Herz, David Houle, Etienne Houle-Paradis, Caroline Huston, Kenneth Isabelle, Jérôme Jacmain Laflamme, Raphaël Jean Baptiste, Hems Jo, Marcelo Sung Man Kanho, Andrew Khouday, Michel Kuntz, Andrew Labelle-Morrison, Julie Labonté, Cédric Labrecque, Francis Lacerte, David Lacharité, Francis Lalancette, Claude Laliberté, David Lambert, David Lamoureux, Pascal Lauouini, Imed Lauzé, Eric Lebel, Jean-Philippe Lebeuf, Karine Leckner, Mitchell Leclerc, Vincent Lefebvre, Christian Lefebvre, Eric Lemieux, Guillaume Lemieux, Michaël	Lemire, Etienne Lepage, François Lessard, Vincent Lévesque, Richard Ling, Stephen Lopez Rodriguez, Roberto Lopez Vazquez, Gustavo Lussier, Jean-Michel Lussier, Patrick Lussier, Yannick Madani, Sid Ahmed Maltais, Marie-Josée Marcoux Gironne, Pascal Marin, Roxana Magdalena Marin, César Marsan, Guillaume Massie, Dominic Mathador, Mélissa Matton, Patrick Mc Duff, David Mercier-Dalphon, Alexandre Michel, Damien Mongeon, Pierre-André Morin, Jean-Christophe Morin, Stevens Mulot, Philippe Muset, Gheorghe Nadeau, Benoît Nanta, Romain	Ndiaye, Demba Nguyen, Betty Ngoc Thy Nguyen, Trong Tin Olivier, Madeleine Pageau, Claude Pamfil, Laura Paré, Alain-Michel Parent, Geneviève Pellerin, David Perron, Julie Picard, Maxime Picard, Sébastien Picard-Courtois, Rébecca Pigeon, Jean-Philippe Pinson, David Plouffe, Audrey Poirier, Jean-François Poirier, Vincent Poirier, Yves Poitras, Denis Potvin-Champagne, Sophie Prido, Eric Primeau, Mathieu Prince, Erik Richard, Frédéric Robert, Catherine Robert, Mathieu Robert, Yasmine Hélène Rochefort, François Rochette, Maxime	Rochon-Massicotte, Gabriel Rousseau, Philippe Roy, Guy Roy, Jean-François Royer, David Saleeb, Andrew Sherif Sauvageau, Yves Sow, Bory St-Laurent, Nadine St-Yves, Jean-François Ta, Cam Tassé, Alexandre Tchime, Ferdinand Junior Tessier, Jonathan Toupin, Dominique Tremblay, François Tremblay, Pierre-Paul Trépanier, Jean-François Trudel, Simon Tufenkji, Nathalie Vautour, Mathew Veillette, Annie Veilleux, François Vermette, Yves Weiss, Julien Wilson, Patrick Zhang, Jie
--	--	---	---	--	--	---

Informez-vous !

VOUS DÉMÉNAGEZ OU VOUS CHANGEZ D'EMPLOI ?

Selon l'article 60 du Code des professions, tout membre de l'Ordre doit aviser le secrétaire de tout changement relatif à son statut (incluant notamment chômage et retour aux études), son domicile et aux lieux où il exerce sa profession, et ce, dans les trente jours de ce changement.

Décision judiciaire

Tout professionnel doit, en vertu de l'article 59.3 du Code des professions, informer le secrétaire de l'Ordre dont il est membre qu'il fait ou a fait l'objet d'une décision judiciaire ou disciplinaire visée à l'article 55.1 et 55.2, dans les dix jours à compter de celui où il en est lui-même informé.

Examen professionnel AVIS À TOUS LES INGÉNIEURS STAGIAIRES ET JUNIORS

Conformément au Règlement sur les autres conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des ingénieurs du Québec, les prochaines séances d'examen auront lieu comme suit :

RÉGION	DATE	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
Saguenay (arrondissement)	Samedi 19 juin 2010, 13 h	19 avril 2010
Montréal	Samedi 28 août 2010, 13 h	28 juin 2010
Québec	Samedi 11 septembre 2010, 13 h	11 juillet 2010
Sherbrooke	Samedi 16 octobre 2010, 13 h	16 août 2010
Rimouski	Samedi 6 novembre 2010, 13 h	6 septembre 2010

Pour vous inscrire à l'une de ces séances, vous devez utiliser la fiche d'inscription que vous trouverez sur notre site extranet sous la rubrique *Ingénieur junior-stagiaire > Ingénieur junior diplômé du Québec*. Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec la préposée à l'examen professionnel au numéro suivant : 514 845-6141 ou 1 800 461-6141, poste 3158.

En conformité avec la Politique linguistique de l'Ordre, les candidats à l'examen professionnel peuvent, à leur choix, passer les épreuves soit en français, soit en anglais. Le document *Notes préparatoires à l'examen professionnel* est disponible uniquement en français.

Le génie pour les MATÉRIAUX ET LA CONCEPTION

L'ingénieur Hakim Bouzid et les joints d'étanchéité

Étonnamment, malgré le rôle crucial que les joints d'étanchéité jouent pour protéger les biens, les individus et l'environnement, il existe peu de données fiables pour les comparer entre eux, prédire leurs comportements et leur durée de vie utile.

C'est pourquoi de nombreuses compagnies se tournent vers Hakim Bouzid, professeur de génie mécanique à l'ÉTS, un expert en ce domaine qui, depuis plusieurs années, développe des normes d'essais et contribue activement à l'amélioration de joints d'étanchéité de toute sorte au sein du Laboratoire d'étanchéité statique et dynamique.

Le professeur Bouzid étudie principalement l'influence des conditions d'opération sur la performance des joints statiques (plats, métalloplastiques, spiralés), des joints dynamiques (à lèvres, magnétiques, à ressort) et des garnitures de presse-étoupe. Depuis son arrivée à l'ÉTS en 2000, il a travaillé à de nombreuses recherches en partenariat avec des compagnies des secteurs pétrochimiques et aéronautiques, dont plusieurs en provenance de Houston, au Texas. Sachant qu'à cette période, l'Environmental Protection Agency (EPA) a fait passer de 10 000 à 500 particules par million en volume ses normes minimales sur les émissions de composés organiques volatils et de polluants atmosphériques dangereux provenant d'équipements sous pression,

on comprend le niveau d'intérêt élevé pour cette région du globe. Le chercheur est aussi impliqué dans des comités de normalisation et a contribué au développement de nouvelles normes d'essais de joint d'étanchéité de l'American Society for Testing and Materials (ASTM).

Son équipe de recherche, composée du professeur Henri Champlaud, de deux techniciens et de huit étudiants (quatre au doctorat et quatre à la maîtrise) a récemment permis à un fabricant local de séchoirs industriels de se doter d'un avantage concurrentiel important sur la scène mondiale. En mettant au point un joint de quelque trois mètres de diamètre à l'ÉTS pour un de ses produits, un exploit technologique, GEA Barr-Rosin offre désormais à ses clients un système qui permet d'économiser jusqu'à 15% d'énergie!

Les défis comme celui-là, l'équipe du professeur Bouzid sait les relever avec passion et détermination. On n'a qu'à penser aux travaux effectués l'an dernier pour Pratt & Whitney Canada afin de tester de nouveaux joints radiaux et faciaux. Non seulement a-t-il fallu développer et construire un banc d'essai simulant le comportement d'un moteur d'avion tournant jusqu'à 15 000 tours à la minute, mais chaque type de joint d'étanchéité devait être testé pendant 1000 heures sans qu'il ne s'en échappe plus qu'un minimum de gouttes d'huile, un élément clé pour assurer la performance d'un moteur.



L'ingénieur d'hier et celui d'aujourd'hui

C'est en 1634 qu'arrive à Québec l'ingénieur Jean Bourdon, le premier d'une lignée d'ingénieurs du Roi qui serviront en Nouvelle-France. La formation de ces ingénieurs se faisait selon le concept maître-apprenti. C'est ainsi que sera formé l'ingénieur Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry.

PAR GILLES DROUIN

Les ingénieurs d'alors qui ressemblent le plus à nos contemporains se trouvent dans les rangs militaires. Parmi les officiers, ceux qui se distinguent par leur talent pour les sciences, les mathématiques, la géométrie et le dessin peuvent espérer devenir ingénieurs après une période d'apprentissage auprès des maîtres de la profession. Ainsi, la Nouvelle-France peut compter sur Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry; ingénieur en chef de la colonie de 1716 à 1756, il consacre une bonne partie de son temps à organiser la défense de Québec. Son gendre, Michel Chartier de Lotbinière, deviendra le premier ingénieur né au Canada. Il construira entre autres le fort de Carillon, aujourd'hui Ticonderoga, qui se trouve dans l'État de New York.

La montée des francophones

Au cours des années qui suivent, le génie est l'affaire d'ingénieurs anglais venus de la métropole pour superviser les travaux. Progressivement, les ingénieurs occupent le créneau de la



École Polytechnique de Montréal en 1904

construction des routes, des ponts et des quais. Certains ingénieurs canadiens se démarquent toutefois par leur vision : Thomas Keefer, du côté anglophone, et Charles Baillargé, du côté des francophones.

La fin du XIX^e siècle voit l'émergence des ingénieurs francophones. Dès les années 1870, des ingénieurs francophones de la ville de Québec, souvent au service du gouvernement, réclament de ce dernier une réglementation de la pratique du génie. « Il s'agit sans doute d'une des contributions les plus importantes à la profession qu'ont apportées les ingénieurs de la région de Québec », estime l'historien Robert Gagnon, professeur à l'Université du Québec à Montréal.

Ces ingénieurs militent également en faveur d'un enseignement du génie en français, pressions qui déboucheront sur la création de l'École Polytechnique de Montréal en 1876. Dès le départ, Polytechnique est plus qu'une école de génie : elle est un creuset. « Les diplômés [de Polytechnique] ont acquis, dès la fin du XIX^e siècle, un esprit de corps [...] », écrit Robert Gagnon. Cet esprit de corps unit diplômés, professeurs et administrateurs de l'École, qui passera « d'une position dominée et marginale à une position dominante dans le champ des institutions d'enseignement supérieur », constate l'historien. Pendant 70 ans, Polytechnique sera la seule à former les ingénieurs qui participeront activement à la modernisation du Québec, nous rappelant que l'histoire du génie québécois et celle de l'Ordre des ingénieurs sont intimement liées à l'histoire du Québec. □

Tous les ingénieurs à bord!

 Au Québec, il y a d'abord eu la Corporation des ingénieurs professionnels du Québec, de 1920 à 1964. Puis, à la faveur de l'entrée en vigueur de la Loi sur les ingénieurs, le regroupement a pris le nom de Corporation des ingénieurs du Québec jusqu'en 1974, année où elle est devenue l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Le premier regroupement d'ingénieurs au sein d'une corporation professionnelle canadienne n'est constitué qu'à la fin du XIX^e siècle. « L'histoire des ingénieurs au XIX^e siècle reste encore celle d'individus isolés. Ce n'est qu'à la fin de ce siècle que certains d'entre eux entameront un travail social de regroupement », constate l'historien Robert Gagnon, dans son *Histoire de l'École Polytechnique de Montréal*¹.

Le Canada vibre alors au rythme de la révolution industrielle et surtout à celui de la construction du chemin de fer. Dans son ouvrage *L'ingénierie au Canada de 1887 à 1987*², l'historien Normand R. Ball raconte les débats qui entourent le déploiement des rails d'un océan à l'autre.

En raison de difficultés financières, les compagnies de chemin de fer accordent alors un peu trop souvent la priorité aux considérations économiques plutôt qu'aux aspects techniques. Ainsi, elles souhaitent généralement jeter des ponts de bois par-dessus les cours d'eau, alors que la prudence

En 90 ans, on a employé successivement trois appellations pour désigner l'association des ingénieurs au Québec. Mais on s'est toujours donné une même mission : réglementer et surveiller la pratique du génie afin d'assurer la protection du public.

PAR GILLES DROUIN

dicte plutôt aux ingénieurs d'opter pour le fer et l'acier. « En contraignant les ingénieurs à affronter les questions de déontologie et d'autonomie professionnelle, les chemins de fer ont contribué largement à la maturation de la profession au pays », écrit Normand Ball.

Les ingénieurs sentent le besoin de se regrouper pour faire valoir leur expertise et leur profession, tout en veillant à ce que la pratique du génie soit réservée à des gens ayant la formation et les compétences requises. La réflexion débouche sur la création en 1887 d'une première corporation professionnelle du génie : la Société des ingénieurs civils du Canada (SICC). Une année plus tard, la SICC convainc le gouvernement du Québec de voter une loi qui restreint la pratique du génie à ses seuls membres. La SICC, qui devient l'Institut canadien des ingénieurs en 1918, obtient ainsi la reconnaissance professionnelle des ingénieurs.

Toutefois, les ingénieurs francophones, alors peu nombreux, ne se sentent pas très à l'aise dans cet organisme pancanadien. Le 14 février 1920, la Corporation des ingénieurs professionnels du Québec voit le jour. Elle regroupe alors 500 membres et se préoccupe dès le départ de la crédibilité et de l'encadrement de la profession.

Pendant la première décennie, code d'éthique, surveillance de la pratique illégale, sceau sont mis en place pour mieux encadrer la pratique du génie et écarter le plus possible les pseudo-ingénieurs. Le coup d'envoi est bel et bien donné. Aujourd'hui, l'Ordre des ingénieurs du Québec poursuit le travail effectué au cours des 90 dernières années. □

1. Robert Gagnon, avec la collaboration spéciale de Armand J. Ross, *Histoire de l'École Polytechnique de Montréal, la montée des ingénieurs francophones*, Les Éditions du Boréal, 1991, 526 pages.

2. Normand R. Ball, *Vision, cœur et raison : L'ingénierie au Canada de 1887 à 1987*, Musée national des sciences et de la technologie en collaboration avec la Commission du centenaire de l'ingénierie inc., 1987, 176 pages.

Réfléchir à sa pratique

Le professionnalisme, l'éthique et la déontologie constituent plus que jamais des dimensions essentielles de la pratique du génie, et il est primordial d'aider les ingénieurs à mieux réfléchir aux questions qui y sont liées.

PAR GILLES DROUIN

André Lacroix, titulaire de la Chaire d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke, sonne en quelque sorte l'alarme. « Le professionnalisme est un mot à la mode, parfois galvaudé, que l'on accole à plusieurs personnes, mais en donnant à celles-ci de moins en moins de moyens pour adopter une conduite appropriée aux exigences qu'il implique. C'est vrai pour les ingénieurs comme pour tous les professionnels et aussi pour les techniciens. »

Penser sur le terrain

Créée en 1999, la Chaire d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke se veut bien ancrée dans la réalité. « Nous travaillons avec des professionnels afin de les aider à élaborer des modes de résolution à des problèmes éthiques, des grilles de décision, et à intégrer l'éthique dans les pratiques institutionnelles », explique André Lacroix, qui a une formation en droit et en philosophie.

Les chercheurs de la Chaire rencontrent des gens à qui l'on demande de travailler de façon professionnelle. En général, cela signifie que l'employeur s'attend à ce que le professionnel prenne des décisions, qu'il soit capable de les défendre et surtout qu'il assume la responsabilité de ses décisions et de leurs conséquences. C'est en quelque sorte une définition du professionnalisme. « Or, constate André Lacroix, notre travail sur le terrain nous révèle que la tendance est à engager des ingénieurs, par exemple, sans leur donner les moyens d'être de vrais professionnels, en allant même parfois jusqu'à nier leur droit à la décision. » Bref, on engage un professionnel, mais on ne veut pas toujours l'écouter ou le consulter. « Il y a un certain délestage de la responsabilité de l'organisation sur le dos des professionnels comme les ingénieurs, déplore André Lacroix. Cette attitude crée un climat de tension qui favorise la prise de décisions douteuses d'un point de vue éthique. »

Dans le cas des ingénieurs, André Lacroix mentionne que cette situation est assez fréquente lorsqu'ils doivent prendre des décisions sur des questions comme le choix des matériaux par rapport à leurs coûts ou encore la rapidité de réalisation des travaux.

« Les ingénieurs prennent ce genre de décisions tous les jours, fait remarquer André Lacroix. Celles-ci présentent des aspects éthiques, mais, compte tenu du contexte de leur pratique, les ingénieurs ont tendance à considérer principalement la dimension technique. »



André Lacroix

Au-delà de la déontologie

Dans ce contexte, une corporation comme l'Ordre des ingénieurs du Québec doit d'abord intervenir auprès des organisations qui engagent des ingénieurs afin de les sensibiliser au potentiel des ingénieurs en matière de professionnalisme. « Les ordres professionnels doivent aussi donner davantage de formation et il est important que celle-ci ne se limite pas à la déontologie, indique André Lacroix. La déontologie n'est qu'une partie de l'équation. Elle constitue une base, s'appuie sur des valeurs qui permettent de réaliser son travail selon certains standards. Il arrive que ces valeurs s'opposent à celles de l'employeur, qui est parfois l'ingénieur lui-même. Dans ce cas, il y a une conciliation à faire entre les deux. »

S'ajoute donc une nécessaire réflexion, qui fait appel à une façon de réfléchir aux questions éthiques dans des situations concrètes. « Certains parleraient de gros bon sens, dit André Lacroix. Il s'agit d'apprendre à réfléchir en tenant compte des particularités de chaque cas. Cette particularité est une dimension importante du professionnalisme. Il n'y a pas de recettes simples qui s'appliquent à toutes les situations. » □

Denis sait prendre un bon virage

Il a choisi
TEKNIKA HBA



Plusieurs possibilités de carrière.

Consultez les offres sur
teknika-hba.com


DÉFI
MEILLEURS EMPLOYEURS
2009

Lauréate catégorie Grandes Entreprises

✦ Un plan de
carrière génial

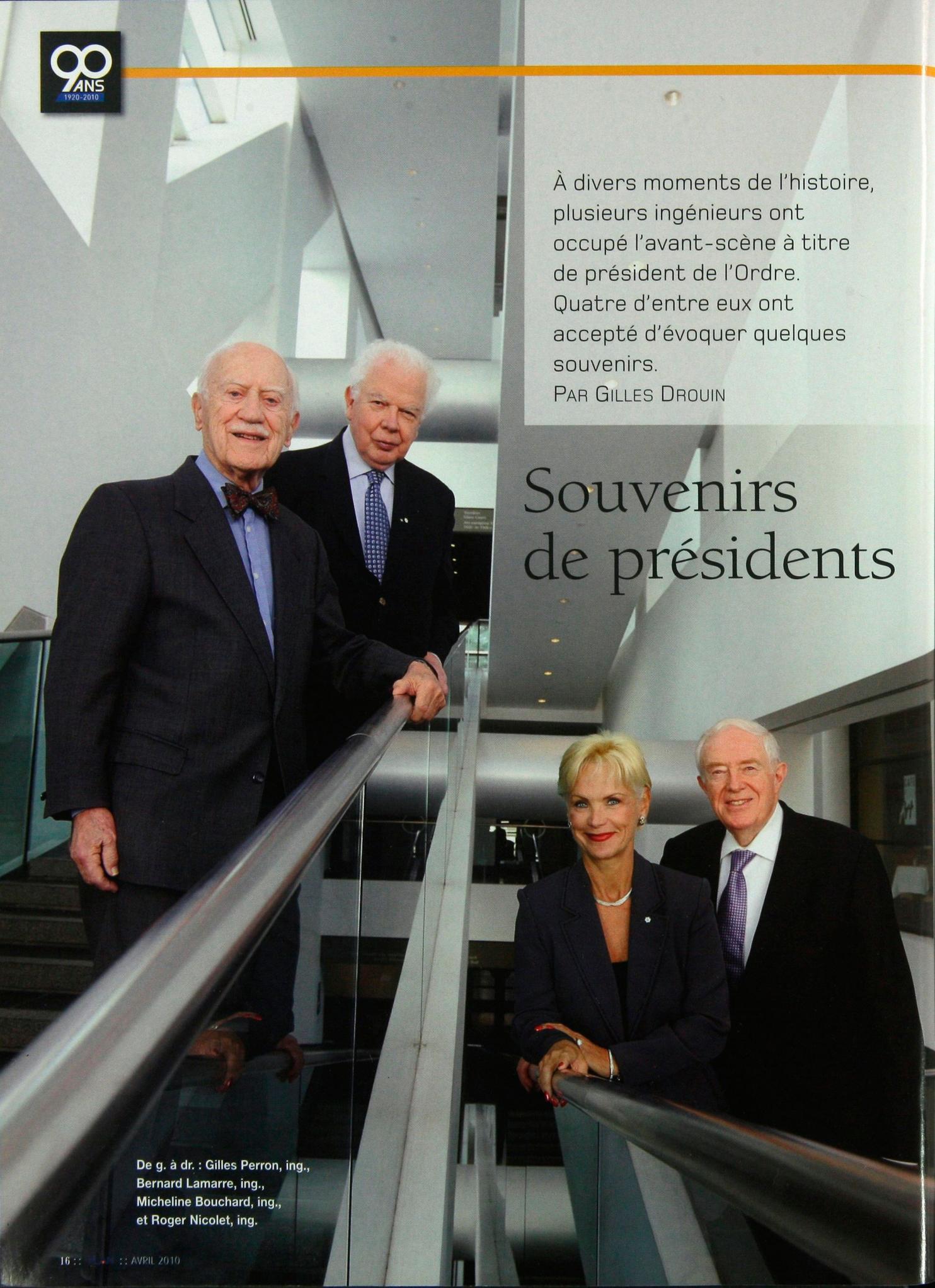


TEKNIKA HBA
Membre de Trow Global

À divers moments de l'histoire, plusieurs ingénieurs ont occupé l'avant-scène à titre de président de l'Ordre. Quatre d'entre eux ont accepté d'évoquer quelques souvenirs.

PAR GILLES DROUIN

Souvenirs de présidents



De g. à dr. : Gilles Perron, ing.,
Bernard Lamarre, ing.,
Micheline Bouchard, ing.,
et Roger Nicolet, ing.

Depuis sa création, l'Ordre des ingénieurs du Québec est resté centré sur la protection du public et la promotion de la profession. Il a pris la parole à plusieurs reprises afin de mettre l'expertise des ingénieurs au service de l'ensemble de la collectivité dans diverses sphères d'activité.

Un dossier chaud : l'ETS

La reconnaissance des programmes de l'École de technologie supérieure (ETS) occupe une bonne place dans la mémoire de quelques présidents. Gilles Perron a exercé la présidence de 1976 à 1978. Au moment où il entre en fonction, le dossier de l'ETS devient particulièrement brûlant.

La grande question est de savoir si les diplômés de l'ETS acquièrent une formation suffisante pour porter le titre d'ingénieur. À l'époque, l'Ordre croit que non. « La formation n'était pas à la hauteur des exigences pour devenir ingénieur », indique Micheline Bouchard, présidente de 1978 à 1980. L'ETS remettait un diplôme à des étudiants ayant obtenu 72 crédits, tandis que les programmes de génie comportent habituellement de 105 à 120 crédits.

« C'était un dossier passablement exigeant », affirme Gilles Perron, qui a également occupé le poste de secrétaire général (l'équivalent du directeur général d'aujourd'hui) de l'Ordre de 1965 à 1969. « Il a fallu aller devant les tribunaux pour faire valoir notre position. » La Cour donne raison à l'Ordre, mais la tension persiste encore pendant quelques années. « L'ETS a finalement révisé ses programmes pour respecter les exigences du Conseil canadien des ingénieurs en 1990, et l'ETS est maintenant une excellente école de génie », se réjouit Gilles Perron.

L'effervescence

Les mandats de Gilles Perron et de Micheline Bouchard coïncident avec l'arrivée au pouvoir du Parti québécois en 1976. « C'est l'époque des grands forums économiques », se rappelle Micheline Bouchard. Le gouvernement met en avant plusieurs politiques importantes qui visent à stimuler le développement économique du Québec, les sciences, les technologies ainsi que l'innovation au sein des entreprises.

L'Ordre participe aux débats. Sous la présidence de Micheline Bouchard, l'Ordre des ingénieurs du Québec prend position en faveur du développement d'une filière nucléaire au Québec, alors que le gouvernement décrète un moratoire sur la construction de centrales. En matière d'innovation, l'Ordre contribue à la mise en place d'un programme de subvention pour soutenir la recherche dans les PME, ainsi que l'embauche d'ingénieurs par les entreprises. « C'est aussi une période où les entreprises du secteur aéronautique québécois, comme CAE et Bombardier, doivent recruter des ingénieurs étrangers », rappelle Micheline Bouchard. L'Ordre milite alors pour la création de programmes en génie aérospatial.

« Au nom de la protection du public et en raison des connaissances et de la formation des ingénieurs, il m'apparaissait important que ces derniers contribuent aux grands débats relatifs à des domaines

« Au nom de la protection du public, les ingénieurs doivent contribuer aux débats relatifs à des domaines qu'ils connaissent. »

qu'ils connaissent tels que l'énergie, les politiques scientifiques, l'innovation, signale Micheline Bouchard. Mon souhait était que l'Ordre prenne plus de place dans

les débats publics et c'est ce qu'il a fait. » Gilles Perron avait donné le ton. « J'ai tenté d'établir une tradition qui consistait à présenter un mémoire au gouvernement du Québec sur un sujet d'intérêt public, raconte-t-il.

Ce serait l'occasion de faire valoir notre point de vue et de faire des recommandations. » Trois mémoires seront présentés pendant les deux années de présidence de Gilles Perron. Avec les années, l'Ordre est devenu un conseiller incontournable dans tous les débats touchant de près ou de loin la pratique des ingénieurs.

AVIS DE NOMINATION



Centre collégial de transfert de technologie
en imagerie numérique
et médias interactifs



Le président du conseil d'administration du CIMMI, M. Jean-Pierre St-Pierre, a le plaisir d'annoncer la nomination de **M. Michel R. Bouchard, ingénieur, à titre de directeur général** du Centre collégial de transfert des technologies en imagerie numérique et médias interactifs, le CIMMI, rattaché au Cégep de Sainte-Foy. Il entrera en poste officiellement le 1^{er} mars 2010.

Félicitations à M. Bouchard et bonne chance dans ses nouvelles fonctions.



La valorisation de la profession

Au début des années 1990, le Québec est frappé par une importante récession économique. Les ingénieurs n'y échappent pas. Président de 1993 à 1997, Bernard Lamarre a dû faire face à la situation. « Il y avait beaucoup de chômage parmi les ingénieurs, se remémore-t-il. Nous avons alors recruté quelques ingénieurs à la retraite qui ont fait la tournée des PME pour faire valoir les avantages d'embaucher un ou des ingénieurs. » D'autres conseillers ont aussi sensibilisé les entreprises au rôle des ingénieurs au sein des entreprises, afin que celles-ci reconnaissent pleinement la contribution des ingénieurs.

Pendant la présidence de Bernard Lamarre, l'Ordre introduit l'assurance responsabilité professionnelle obligatoire pour tous ses membres, une mesure qui constitue un pas en avant vers une protection accrue du public, et attribue des ressources supplémentaires pour le travail du syndic. « Nous avons aussi amorcé la réforme de la Loi sur les ingénieurs », ajoute l'ancien président.

Autre fait à retenir des années Lamarre : l'Ordre s'introduit dans le monde télévisuel ! L'Ordre des ingénieurs du Québec organise en effet trois grands galas télévisés sur les ondes de TVA afin de souligner les réalisations des inventeurs du Québec. Il

« Pendant la récession des années 1990, l'Ordre a fait la tournée des PME pour faire valoir les avantages d'embaucher un ou des ingénieurs. »

inaugure également la Place du génie dans le Vieux-Port de Montréal, lieu agrémenté d'une sculpture de l'artiste Rober Racine.

Des questions d'éthique

Quand Roger Nicolet prend la relève de Bernard Lamarre en 1997, le vaste chantier de la réforme de la Loi sur les ingénieurs est en cours. « Et il l'est toujours », souligne Roger Nicolet, qui a présidé l'Ordre jusqu'en 2002. Il s'agit de bien distinguer l'ingénieur

des autres professionnels, en particulier de ceux qui travaillent dans des champs proches de la pratique des ingénieurs. « Aujourd'hui, ce ne sont plus que quelque 15 % des membres de l'Ordre qui œuvrent dans un champ d'activité en relation directe avec leurs clients, c'est-à-

dire qui offrent un service professionnel dans le sens traditionnel de ce type de pratique. De ce fait, il incombe à l'Ordre de recadrer tous les mécanismes de vérification des activités des membres, depuis l'inspection jusqu'au Bureau du syndic. Nous sommes allés en commission parlementaire avec ce projet et notre position a rencontré beaucoup d'opposition », se désole Roger Nicolet. La question n'est toujours pas réglée...

Au cours des dernières décennies, la profession a changé. « Pendant mon mandat, l'Ordre a réalisé que le modèle qui avait dominé jusque-là la pratique du génie était en profonde transformation, explique Roger Nicolet. Entre autres changements, les ingénieurs actifs dans le secteur industriel constituaient dorénavant la grande majorité des membres. Toutes les questions d'éthique et de déontologie devaient donc être revues. »

Il y a 90 ans, l'Ordre des ingénieurs du Québec a vu le jour afin de faire reconnaître l'expertise des ingénieurs et son importance dans la protection du public. D'un président à l'autre, la mission est demeurée la même. □



**En génie,
la formation continue
fait partie du programme**

**Former des ingénieurs depuis
56 ans.**

**Offrir des stages coopératifs
depuis 44 ans.**

**S'incliner devant les 90 ans de
l'Ordre des ingénieurs du Québec!**

La Faculté de génie
de l'Université de Sherbrooke
souhaite longue vie à l'OIQ!

**UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE**

www.USherbrooke.ca/genie/formationcontinue



**LES INGÉNIEURS DU QUÉBEC PAR LEUR TRAVAIL ET LEUR
EXPERTISE CONTRIBUENT CHAQUE ANNÉE À LA PRÉVENTION
DES ACCIDENTS ET À LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL.**

Nos **inspecteurs**, dont **124** sont membres de l'Ordre, ainsi que les **4000 employés** de la CSST tiennent à souligner les **90 années** de contribution de l'Ordre des ingénieurs du Québec à l'amélioration de la sécurité sur les chantiers et dans les entreprises d'ici.

30^{ans}
au service de la prévention

CSST

NAVIGUEZ AVEC ASSURANCE
sur notre site Web amélioré!

www.csst.qc.ca



FÉRIQUE

Quand les ingénieurs prennent leur avenir financier en main

● Nous sommes au début des années 1970. Un groupe d'ingénieurs de la région de Québec soumet au Bureau de l'Ordre des ingénieurs l'idée de doter ses membres d'un outil qui leur fait cruellement défaut : un fonds de pension. Très rapidement, un comité est formé pour évaluer, puis concrétiser cette idée. Ce comité est composé de 10 personnes : Donald Lamarre, ing. (président), Marcel Myre, ing. (secrétaire), Robert J. Ménard, ing. (responsable au conseil), feu Pierre Letellier, ing., Gilles Boivin, ing., Jacques Brunelle, ing., Claude Langlois, ing., Martin Fournier, ing., Raymond Francœur, ing., et Laval Grondin, ing.

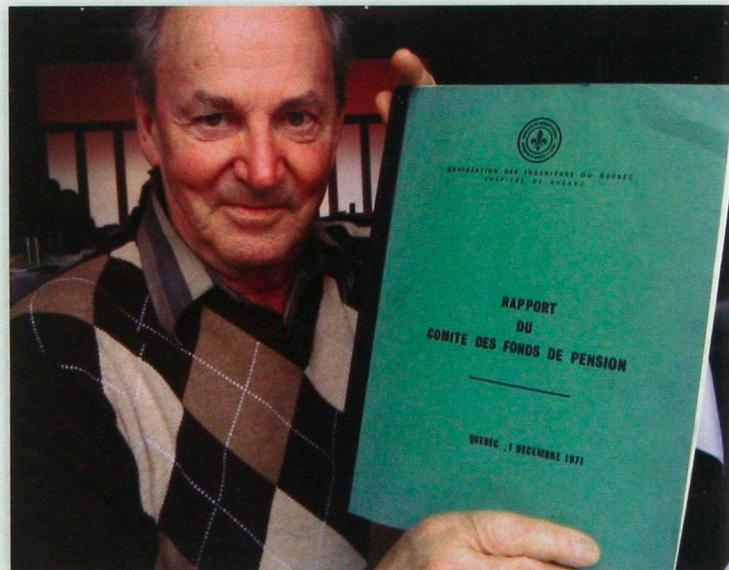
Mais pourquoi donc un fonds de pension propre aux ingénieurs ? Marcel Myre se souvient : « À l'époque, explique-t-il, tout le système de retraite au Canada était basé sur les fonds de pension d'employeurs : quand vous quittiez votre emploi, vous perdiez tout ! Si nous voulions nous donner plus de liberté dans nos choix de carrière, il nous fallait notre propre caisse de retraite. »

Ce sera chose faite le 16 août 1974, quand l'Ordre des ingénieurs crée les Fonds FÉRIQUE : les Fonds d'épargne et de retraite des ingénieurs du Québec.

Des débuts réalistes

Au cours de l'année 1974, 331 participants adhèrent aux Fonds FÉRIQUE. À l'origine, les membres du comité avaient des vues ambitieuses et envisageaient même, éventuellement, un régime à cotisation obligatoire. Ils commenceront cependant avec prudence en créant trois fonds

Il y a 35 ans, la création d'un outil d'investissement unique à l'intention des ingénieurs a constitué certainement un fait majeur.



Marcel Myre, ing.

dont la cotisation sera facultative. Ces fonds sont toujours en exploitation aujourd'hui, ce qui est assez rare dans le domaine du placement, où l'âge médian des fonds est d'environ quatre ans. Il s'agit des Fonds FÉRIQUE REVENU COURT TERME, FÉRIQUE OBLIGATIONS et FÉRIQUE ACTIONS.

En fondant cette famille de fonds, l'Ordre des ingénieurs allait prendre une autre décision que Marcel Myre qualifie aujourd'hui de sage et d'innovatrice : celle de séparer les gestionnaires de placements du gérant des fonds, ce qui n'était pas courant à l'époque et a surpris les gestionnaires de placements consultés. « Notre objectif était simple, se rappelle Marcel Myre : éviter toute

forme de conflit d'intérêts. Ils ont été surpris, mais nous avons tenu notre bout. »

Pendant les 25 années suivantes, l'Ordre des ingénieurs allait donc conserver la gérance des fonds et, par le truchement d'un comité de surveillance, sélectionner à partir de ses propres critères les gestionnaires qui auraient la responsabilité de prendre les décisions de placement. Durant cette période, trois autres fonds seront créés : FÉRIQUE ÉQUILIBRÉ (1980), FÉRIQUE MONDIAL (1993) et FÉRIQUE AMÉRICAIN (1995).

À la fin de 1999, l'actif total des Fonds se chiffrait à 756 millions de dollars, et on dénombrait 17 928 participants. Le Bureau de direction de l'Ordre décide alors de transférer la gérance des Fonds à Gestion FÉRIQUE, un organisme sans but lucratif qu'il constitue selon la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. Cette décision allait permettre d'assurer le plein développement de FÉRIQUE dans le respect de la Loi sur les ingénieurs et du Code des professions.

De zéro à un milliard et demi

Sous Gestion FÉRIQUE, quatre autres fonds ont été créés au cours de la dernière décennie : FÉRIQUE EUROPE et FÉRIQUE ASIE, en 2003, puis FÉRIQUE DIVIDENDES et FÉRIQUE ÉQUILIBRÉ PONDÉRÉ, à la fin de 2009. Les actifs totaux ont crû de façon constante sous l'effet combiné des cotisations des clients et des rendements générés. Aujourd'hui, ils se chiffrent à plus de 1,4 milliard de dollars.

L'admissibilité à cette famille de fonds est toujours réservée principalement aux ingénieurs du Québec, ainsi qu'à leurs familles et à leurs entreprises. Le conseil d'administration de FÉRIQUE est également une affaire d'ingénieurs : il est composé de neuf administrateurs bénévoles, soit un membre ordinaire et huit ingénieurs, dont quatre sont recommandés par le Conseil d'administration de l'Ordre. FÉRIQUE a également un Comité de surveillance des placements composé exclusivement d'ingénieurs, en plus de la directrice générale, Fabienne Lacoste.

Au 31 décembre 2009, FÉRIQUE comptait 23 215 clients, pour qui FÉRIQUE,

avec les années, est devenue bien plus qu'une caisse de retraite. La firme offre un service de planification financière complet et différents types de comptes (REER, REEE, CELI, FERR, CRI, comptes non enregistrés, etc.), pouvant répondre à une vaste gamme de besoins.

Une affaire de génie

En plus d'être la seule société de fonds de placement sans but lucratif s'adressant aux ingénieurs, FÉRIQUE possède une autre particularité unique dans le monde de l'investissement : ses clients peuvent aussi être membres de l'organisme et en influencer les orientations. Ils peuvent élire les administrateurs, discuter de leurs

Il y a 35 ans, avec FÉRIQUE, des ingénieurs ont pavé la voie et créé le tout premier fonds pour professionnels au Québec.

décisions et, s'ils le désirent, poser leur candidature pour siéger eux-mêmes au conseil ou au Comité de surveillance des placements. Au cours des 35 années de FÉRIQUE, plusieurs dizaines d'ingénieurs ont ainsi offert bénévolement de leur temps pour voir non seulement à leurs propres intérêts, mais aussi à ceux de tous les autres ingénieurs, membres de familles d'ingénieurs et entreprises d'ingénieurs qui ont choisi FÉRIQUE comme véhicule de placement.

Cet engagement bénévole permet également aux membres de s'assurer que les gestionnaires des Fonds FÉRIQUE administrent leur avoir conformément aux valeurs qui sont celles de la profession d'ingénieur. C'est ainsi qu'en 2009, FÉRIQUE a mis à jour sa politique d'investissement responsable selon les lignes directrices de SHARE (Shareholder Association for Research and Education), un organisme canadien réputé en matière d'investissement responsable. Les investisseurs des fonds d'actions de FÉRIQUE ont donc l'assurance que leurs droits de vote sont exercés selon ces lignes directrices, qu'il s'agisse par exemple d'émissions de carbone, de droits de la personne ou de structure de rémunération des dirigeants.

Bien qu'elle soit aujourd'hui indépendante de l'Ordre des ingénieurs, FÉRIQUE s'inscrit toujours dans la continuité de tous les ingénieurs qui, en 35 ans, se sont relayés pour doter la profession d'un outil d'investissement qui lui ressemble. Il y a 35 ans, avec FÉRIQUE, des ingénieurs ont pavé la voie et créé le tout premier fonds pour professionnels au Québec. Aujourd'hui, ce sont toujours des ingénieurs qui, par leur confiance et leur engagement, permettent à FÉRIQUE de grandir et d'incarner chaque jour davantage la vision de ses fondateurs. □

Les Sections régionales Faire connaître le génie

Porte-étendard du génie québécois à l'échelle provinciale et nationale, l'Ordre des ingénieurs du Québec repose sur de solides assises régionales.

PAR GILLES DROUIN

En effet, l'Ordre peut compter sur la présence active de 15 Sections régionales réparties sur le territoire de la province.

Les Régionales, comme on les appelle, jouent un rôle clé dans la promotion de la profession, et elles favorisent en outre le développement professionnel de leurs membres. Regroupées au sein du Conseil des Régionales, ces sections font également valoir leur point de vue auprès de l'Ordre et lui transmettent les besoins de leurs membres respectifs à plusieurs égards.

Les plus anciennes ont franchi le cap des 50 ans. C'est le cas, entre autres, de la Régionale de Québec et Chaudière-Appalaches et de la Régionale du Saguenay-Lac Saint-Jean.

profession et elle a produit divers documents destinés à mieux faire connaître le génie.

Ingénieurs en vélo

Avec plus de 1 800 membres, des ingénieurs très présents dans le secteur industriel, la Régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean accorde, elle aussi, une place centrale à la promotion de la profession. « Nous avons cherché une façon dynamique de nous adresser aux jeunes afin de les intéresser davantage aux sciences et au génie », raconte Guy Cuerrier, président de la Régionale.

La réponse est venue de deux ingénieurs de la région, adeptes de sports d'endurance. L'un fait des courses d'endurance à vélo

Prendre le pouls

« Notre mandat n'est pas d'assurer la protection du public ; cela relève de la compétence de l'Ordre, explique Jean-Marie Mathieu, président de la Régionale de Québec et Chaudière-Appalaches. Nous jouons un rôle plus agréable, qui est de répondre aux besoins des membres en matière de formation et d'activités de réseautage. La promotion du génie auprès des jeunes des écoles secondaires constitue toutefois notre principale mission. »

La Régionale de Québec, qui compte plus de 7 800 membres, fait plus que favoriser le réseautage et les activités de nature sociale qui stimulent la création de liens entre les ingénieurs et leurs partenaires, elle organise régulièrement des conférences, des journées d'étude et d'autres activités qui contribuent au développement professionnel de ses membres. « Nous sommes ainsi en mesure de prendre le pouls de nos membres et de transmettre, au besoin, leur opinion à l'Ordre », mentionne Jean-Marie Mathieu.

Afin de promouvoir les carrières en génie, la Régionale a notamment lancé il y a quelques années le concours *Le génie, c'est génial!* dans les écoles secondaires. Elle est ainsi entrée en communication avec des milliers de jeunes. La Régionale a aussi créé un comité pour la promotion des femmes dans la

« Nous jouons un rôle agréable, qui est de répondre aux besoins des membres en matière de formation et d'activités de réseautage. »

tandis que l'autre participe à des compétitions Ironman, un triathlon extrême (généralement 3,8 km à la nage, suivis de 180 km à vélo et d'un marathon de 42 km !). Ensemble, ils font la tournée des écoles secondaires ; ils suscitent l'intérêt des jeunes en leur racontant d'abord leurs exploits sportifs, puis ils leur montrent ce que la conception d'un vélo doit à la science et à la technologie, et leur expliquent le rôle joué par les ingénieurs.

Tout comme la Régionale de Québec et Chaudière-Appalaches, celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean cherche aussi à resserrer les liens entre les ingénieurs de la région. « Nous organisons de 8 à 10 activités par année au cours desquelles les ingénieurs peuvent se rencontrer dans un contexte formel ou informel », précise Guy Cuerrier.

Par leur présence, les Sections régionales contribuent ainsi à mieux faire connaître la profession tout en renforçant l'esprit de corps des ingénieurs. □

Les 15 Sections régionales

Abitibi-Témiscamingue

Date de création : septembre 1964
Nombre de membres : 785
M. Luc Fortin, ing., président

Bas-Saint-Laurent-Gaspésie

Date de création : décembre 1961
Nombre de membres : 722
M. Pascal Chouinard, ing., président

Cantons-de-l'Est

Date de création : décembre 1958
Nombre de membres : 2 948
M. Housseem Sfaxi, ing., président

Drummond

Date de création : octobre 1964
Nombre de membres : 1 069
M. Laurent Harton, ing., président

Lanaudière

Date de création : octobre 1989
Nombre de membres : 1 817
M. Marc Lajoie, ing., président

Laval-Laurentides

Date de création : décembre 1988
Nombre de membres : 6 668
M. Dominique Verreault, ing., président

Manicouagan

Date de création : mai 1982
Nombre de membres : 201
M. Bruno Bélanger, ing., président

Mauricie

Date de création : novembre 1964
Nombre de membres : 1 825
M^{me} France Vallée, ing., présidente

Mingan

Date de création : juin 1974
Nombre de membres : 310
M. Danny Gagnon, ing., président

Outaouais

Date de création : décembre 1964
Nombre de membres : 2 032
M. Louis Savard, ing., président

Plein-Sud

Date de création : juin 1989
Nombre de membres : 9 838
M. Louis-Jacques Fortier, ing., président

Québec et Chaudière-Appalaches

Date de création : décembre 1957
Nombre de membres : 7 883
M^e Jean-Marie Mathieu, ing., président

Richelieu

Date de création : juin 1964
Nombre de membres : 375
M. Réal Duquette, ing., président

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Date de création : avril 1959
Nombre de membres : 1 803
M. Guy Cuerrier, ing., président

Régionale des ingénieurs de Montréal

Date de création : décembre 1986
Nombre de membres : 17 840
M^{me} Anca Tismanariu, ing., présidente



ans

D'EXCELLENCE AU QUÉBEC

SNC-Lavalin est fière de souligner
le 90^e anniversaire de
l'Ordre des ingénieurs du Québec.



SNC • LAVALIN

www.snclavalin.com

L'Ordre aujourd'hui Un acteur de premier plan et un gardien

Avec plus de 59 000 membres, l'Ordre des ingénieurs du Québec occupe le deuxième rang parmi les 45 ordres professionnels québécois.

PAR GILLES DROUIN

Fort de cet effectif composé de professionnels de haut niveau, l'Ordre est devenu un acteur socioéconomique important de la vie québécoise. Prenant régulièrement position dans les grands débats, l'Ordre des ingénieurs du Québec continue sans relâche à remplir sa principale mission, qui est d'assurer la protection du public grâce à un encadrement rigoureux et vigilant de la pratique du génie au Québec.

En effet, un ensemble de lois et de règlements confèrent aux ordres professionnels des pouvoirs d'encadrement et de discipline qui leur permettent de veiller à la qualité des services fournis par leurs membres respectifs. Le système professionnel québécois est fondé sur le principe d'autogestion. Ce sont donc des ingénieurs qui assurent l'évaluation des compétences des ingénieurs.

En conformité avec les lois et les règlements qui régissent la pratique du génie, l'Ordre s'est doté d'instances et de procédures pour jouer pleinement son rôle. « Ainsi, l'Ordre détient les pouvoirs nécessaires pour contrôler l'accès à l'exercice de la profession d'ingénieur ainsi que pour surveiller la qualité du travail et l'intégrité professionnelle de ses membres », précise Maud Cohen, ing., présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Deux instances décisionnelles

De façon concrète, l'Ordre compte deux grandes instances décisionnelles : le Comité exécutif et le Conseil d'administration, lequel est formé de 24 ingénieurs et de 4 représentants du public nommés par l'Office des professions du Québec.

Le Conseil d'administration est d'abord chargé de gérer et d'administrer les affaires de l'Ordre. Il est aussi fiduciaire de l'Ordre et doit, à ce titre, en faire fructifier les biens. Il est aussi responsable de l'application du Code des professions, de la Loi sur les

ingénieurs et des règlements adoptés conformément à ces lois, comme le Code de déontologie des ingénieurs. Le Conseil d'administration délègue des pouvoirs au Comité exécutif, qui gère les affaires courantes de l'Ordre. Ce comité est composé de cinq membres du Conseil d'administration (le président, trois vice-présidents et un représentant du public).

« L'Ordre détient les pouvoirs nécessaires pour contrôler l'accès à l'exercice de la profession d'ingénieur ainsi que pour surveiller la qualité du travail et l'intégrité professionnelle de ses membres. »

L'Ordre compte également plusieurs comités animés la plupart du temps par des bénévoles. Certains comités sont créés pour répondre à des besoins précis et ont une durée de vie limitée. D'autres comités possèdent un caractère permanent. Parmi ces derniers, le Conseil de discipline et le Comité d'inspection professionnelle occupent souvent l'avant-scène des relations entre l'Ordre, ses membres et la collectivité.

Le Conseil de discipline étudie toute plainte formulée à l'endroit d'un professionnel. Il travaille en étroite collaboration

avec le Bureau du syndic chargé de faire respecter la Loi sur les ingénieurs et tous les règlements qui y sont liés, comme le Code de déontologie. Le conseil de discipline examine le bien-fondé de la plainte et procède, le cas échéant, à l'audition des partis. Il rend ensuite une décision et propose des sanctions au Conseil d'administration de l'Ordre, qui verra à leur application, le cas échéant.

Pour sa part, le Comité d'inspection professionnelle est responsable de la surveillance générale de l'exercice de la profession par les membres de l'Ordre. Il a le pouvoir d'effectuer l'inspection et la vérification des dossiers d'un ingénieur afin d'évaluer sa pratique. Il peut aussi faire enquête sur la compétence professionnelle.

Dans son rôle de surveillance et d'encadrement, l'Ordre vise d'abord et avant tout à prévenir plutôt qu'à punir. « La confiance est au centre des relations entre l'ingénieur et la société », souligne Maud Cohen. Au-delà du contrôle, l'Ordre vise essentiellement à mettre la profession au service de l'intérêt du public. « Nous voulons faire de l'Ordre un organisme rassembleur et une référence en matière de professionnalisme et d'excellence en génie », signale la présidente de l'Ordre. □

Les sept principes d'action de l'Ordre

- Agir auprès des milieux de pratique du génie.
- Participer à l'évolution de la profession.
- Se préoccuper de la formation de base des ingénieurs.
- S'assurer que les ingénieurs maintiennent et développent leur compétence par la formation continue.
- Promouvoir et encadrer le développement professionnel des membres (savoir, savoir-faire, savoir-être).
- Valoriser et promouvoir la profession.
- Contribuer aux débats de société en faisant valoir l'intérêt public.



L'AICQ est fière de contribuer avec l'Ordre des ingénieurs du Québec à l'évolution d'une profession tournée vers l'avenir.



Association des
Ingénieurs-conseils
du Québec

Rencontre avec le bénévole de l'année 2009

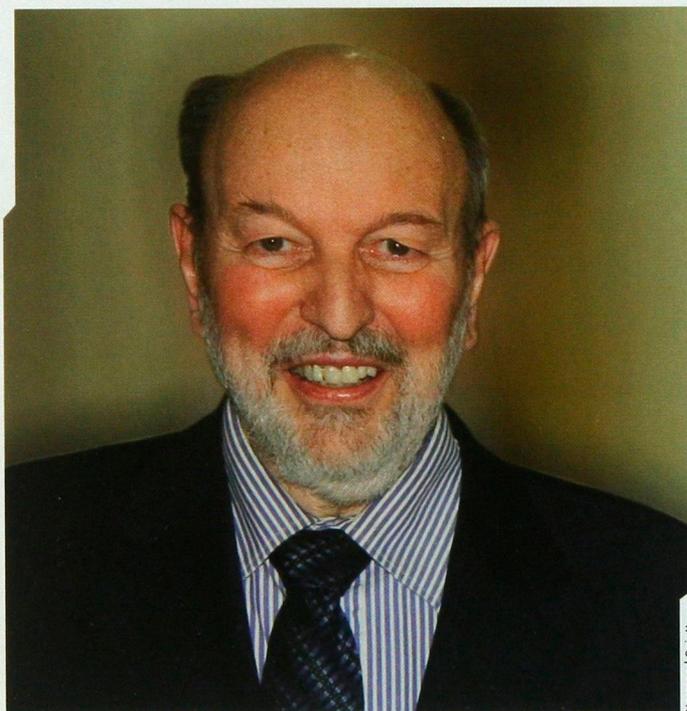
Dès sa sortie de l'École Polytechnique en 1972, Laurier Nichols, expert en simulation du fonctionnement des systèmes énergétiques, est plongé en pleine crise de l'énergie. Il participe alors à la fondation de l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie. Il se joint aussi à d'autres associations de son champ de spécialisation, en particulier l'American Society of Heating, Refrigerating and Air-conditioning Engineers (ASHRAE), dont il a présidé la section montréalaise.

En 1997, l'Ordre des ingénieurs du Québec l'invite à faire partie de son Comité d'inspection professionnelle. Il accepte sans hésiter : « J'ai cru que ma contribution pourrait être intéressante et que mon expertise serait utile dans l'évaluation de certains dossiers. » Depuis 13 ans maintenant, il participe à 10 ou 12 réunions par année et témoigne, si nécessaire, lorsqu'il y a des audiences. Il a contribué à la rédaction de guides et de profils de compétences, notamment dans le domaine de la protection contre les incendies, afin de mieux planifier la formation.

« L'inspection professionnelle ne se résume pas à imposer des sanctions aux ingénieurs pris en défaut. Elle aide à faire comprendre qu'il faut faire des efforts pour maintenir sa compétence. Lorsqu'un ingénieur à qui nous avons imposé un stage ou un complément de formation se montre reconnaissant, je trouve cela très gratifiant. » Tout comme le titre de bénévole de l'année que lui a décerné l'Ordre en décembre dernier.

Pour Laurier Nichols, ingénieur travaillant pour la société Dessau, le bénévolat professionnel fait partie intégrante d'un cheminement de carrière.

PAR JEANNE MORAZAIN



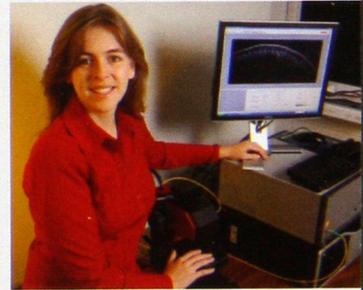
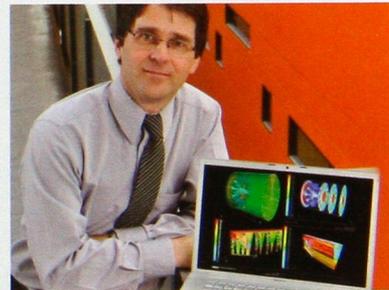
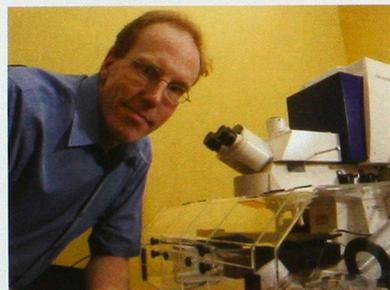
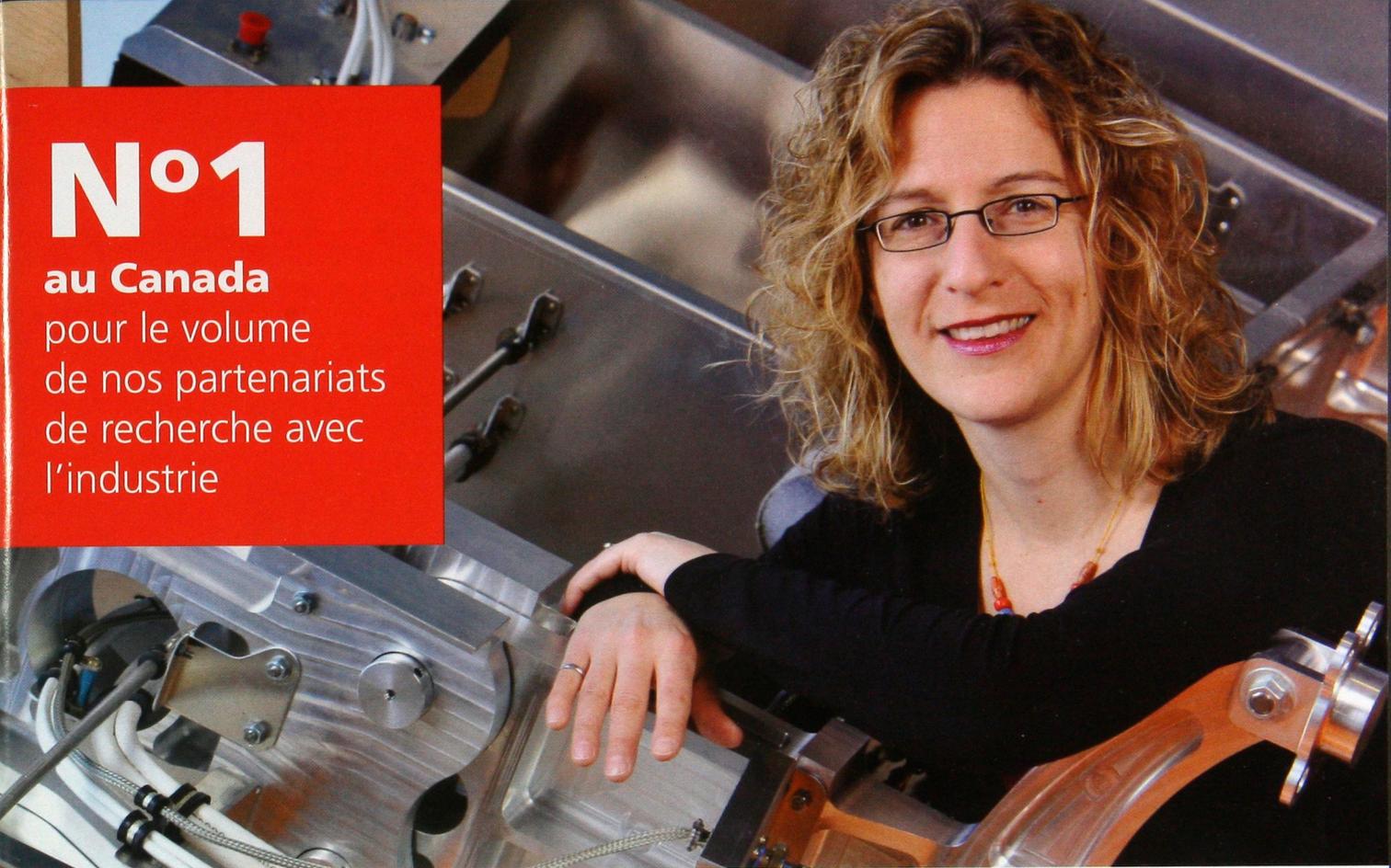
Normand Rajotte

Laurier Nichols souhaite que les ingénieurs soient plus présents sur la place publique. « Ils ont les compétences pour éclairer la population sur les aspects techniques de nombreuses questions d'actualité. Ils ont le devoir d'intervenir et d'en faire profiter la société. » Les questions d'énergie et d'efficacité énergétique étant toujours au cœur des débats de société, Laurier Nichols n'a pas fini de faire du bénévolat !

N°1

au Canada

pour le volume
de nos partenariats
de recherche avec
l'industrie



POLYTECHNIQUE, L'INNOVATION AVEC UNE LONGUEUR D'AVANCE

- 70 unités de recherche actives dans des secteurs d'intérêt stratégique, aussi variés que : le génie biomédical, l'aéronautique, les nanotechnologies, les matériaux avancés, l'environnement, l'énergie, le développement durable et les technologies de l'information.
- Plus d'une trentaine d'inventions divulguées chaque année.
- Plus de 115 technologies en cours de commercialisation.
- 14 entreprises dérivées de la recherche à Polytechnique depuis 1997. Création de centaines d'emplois directs.
- 6300 étudiants : de futurs ingénieurs, chercheurs ou entrepreneurs, qui seront agents de l'essor économique de demain.



ÉCOLE
POLYTECHNIQUE
MONTREAL

Journée de la recherche à l'École Polytechnique - Thème : « L'eau »

Judi 27 mai - 8 h 30 à 18 h 30 - ouvert au public

www.polymtl.ca/recherche • Tél. : 514 340-4720

Le génie en première classe.

Le doyen de l'Ordre

 Diplômé en génie mécanique de l'Université McGill (option secteur industriel), James Paul Stanley a adhéré à l'Ordre en 1939, il y a maintenant 71 ans, à la demande de son premier employeur, Steven and Kellogs, une firme qui faisait de la gestion d'ingénierie dans le secteur des pâtes et papiers. « Être membre de l'Ordre conférait une reconnaissance professionnelle qui était perçue comme un avantage, explique-t-il. C'était une excellente carte de visite. »

À l'époque, l'Ordre des ingénieurs du Québec offrait peu de services aux membres. Ce n'est que beaucoup plus tard que des services tels que les assurances et les placements ont été mis sur pied. Toutefois, le bureau d'emploi était fort achalandé et très efficace. James Paul Stanley en a profité. Il raconte : « Durant la guerre, j'ai servi dans l'aviation. À mon retour, je me suis inscrit dans l'espoir de trouver un emploi dans le domaine industriel correspondant à mes attentes. J'ai déniché un poste à National Breweries. Plus tard, c'est encore par l'intermédiaire du bureau d'emploi de l'Ordre que j'ai répondu à une offre de Ronalds Federated, où je suis resté 27 ans. » James Paul Stanley a gravi les échelons jusqu'à en devenir le président-directeur général.

James Paul Stanley est demeuré membre de l'Ordre durant toutes ces années pour deux raisons : « L'Ordre n'a jamais cessé de se battre pour la reconnaissance de la profession et de travailler à la protection du public en s'assurant que seuls des ingénieurs qualifiés effectuent des travaux d'ingénierie. » Il est fier du fait que l'Ordre prend de plus en plus position publiquement dans les débats de société : « Non seulement c'est utile, mais c'est aussi une responsabilité sociale de mettre l'expertise des ingénieurs au service de la population. » 

James Paul Stanley est
le plus ancien membre de
l'Ordre des ingénieurs du
Québec.

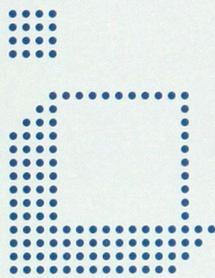
PAR JEANNE MORAZAIN



Bernard Clark

LA SIGNATURE NUMÉRIQUE DE NOTARIUS

LA SIGNATURE OFFICIELLE ET LE SCEAU DE SÉCURITÉ
ÉLECTRONIQUE DES PROFESSIONNELS MEMBRES DE :



Ordre
des ingénieurs
du Québec



Appraisal Institute
of Canada

Institut canadien
des évaluateurs



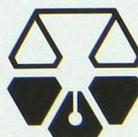
ORDRE DES
ÉVALUATEURS AGRÉÉS
DU QUÉBEC



ARCHITECTURAL INSTITUTE OF BRITISH COLUMBIA



Professional Engineers
and Geoscientists of BC



Chambre
des notaires
du Québec

<http://www.notarius.com>

For more information contact Notarius at
514-281-1442 or toll free 1-800-567-6703

Et l'avenir de l'Ordre, par quoi passe-t-il ?

Il semble que les appels de l'Ordre et d'autres organismes pour convaincre les pouvoirs publics d'agir en force ont été entendus.

PAR JEANNE MORAZAIN

« La nouvelle Loi sur les ingénieurs devra tenir compte des nouvelles spécialisations telles que le génie logiciel ou le génie biotechnologique. »

En effet, les investissements importants des gouvernements dans les infrastructures ont de quoi réjouir les ingénieurs non seulement en raison des retombées économiques anticipées pour la profession, mais aussi parce que de nombreux ouvrages sont dans un état avancé de détérioration qui, dans certains cas, menace la sécurité du public. « Souhaitons maintenant que les différents paliers de gouvernement adoptent une gestion intégrée à long terme qui tienne compte du cycle de vie des ouvrages », déclare la présidente de l'Ordre, l'ingénieure Maud Cohen.

Malheureusement, cette manne survient alors que le lien de confiance entre les ingénieurs et la population, historiquement solide, est fragilisé par des allégations de collusion et de corruption dans le secteur de la construction qui élaboussent des firmes de génie-conseil. La présidente de l'Ordre s'en inquiète et entend tout mettre en œuvre pour faire la lumière et, si besoin est, crever l'abcès : « À cause de possibles malversations, nos efforts sont pervertis. Les citoyens ont l'impression d'être floués et de payer beaucoup trop cher tous ces travaux. Afin de restaurer la confiance ébranlée, il est essentiel de nous assurer que nous payons le juste prix et que le travail est bien fait. C'est pourquoi nous avons institué des enquêtes internes ; nous appuyons fermement la tenue d'une enquête publique ; nous réclamons une révision en profondeur des processus qui encadrent l'attribution des contrats, ainsi que des règles de gouvernance et de gestion claires et transparentes. »

Un autre dossier retient l'attention de Maud Cohen, celui de la révision de la Loi sur les ingénieurs. « Dire que cette loi fondée sur des réalités du XIX^e siècle a pris de l'âge est un euphémisme, lance-t-elle. Le champ d'exercice du génie s'est considérablement élargi au fil du temps. La nouvelle loi devra donc tenir compte des nouvelles spécialisations telles que le génie logiciel ou le génie biotechnologique, pour n'en nommer que deux. Nous proposons

une approche générique et non énumérative, plus précise quant aux activités et ouvrages réservés aux ingénieurs ainsi qu'à la surveillance obligatoire de certains travaux ; une approche plus inclusive et plus évolutive aussi qui pourrait éventuellement ouvrir la voie non pas à un partage des actes réservés aux ingénieurs, mais à une délégation sous la supervision d'autres professionnels des sciences et des technologies. » Une vaste consultation des membres sera menée lorsque le projet sera suffisamment avancé.

Chaque année, près du tiers des demandes d'admission à l'Ordre proviennent de professionnels formés à l'étranger (PFE). « Nous devons tout faire pour que l'intégration à la profession des personnes qui choisissent le Québec se fasse le mieux possible », affirme la présidente. À cet effet, deux mesures concrètes seront implantées dès 2010. Ce printemps, une formation destinée à ce groupe de demandeurs sera donnée à titre expérimental. Dans ses grandes lignes, cette formation portera sur le professionnalisme, l'éthique et la déontologie, le cadre réglementaire et le contexte culturel en milieu de travail. Des exemples et des mises en situation appuieront les propos des formateurs. Plusieurs outils pédagogiques seront mis à la disposition des PFE, dont un « classeur

électronique » auquel on aura accès sur le site Internet de l'Ordre.

À compter du printemps également, les PFE auront leur propre site Internet, accessible à partir de celui de l'Ordre. Ils y trouveront une multitude d'informations adaptées à leurs besoins, de même qu'un didacticiel de préparation à l'examen professionnel d'admission.

Avec le départ à la retraite de la génération des bébé-boumeurs, la question de la relève de la profession devient un défi. Les PFE sont une partie de la solution. « Il faut aussi, insiste Maud Cohen, que plus de jeunes choisissent le génie. En partenariat avec d'autres organismes comme les organisateurs de la manifestation *Les filles et les sciences, un duo électrisant!* et nos Sections régionales, nous ferons la promotion de la profession, notamment auprès des jeunes filles; nous ciblerons également les parents et les enseignants et tous ceux qui influencent les choix de carrière des jeunes. »

Chaque année, près du tiers des demandes d'admission à l'Ordre proviennent de professionnels formés à l'étranger (PFE). « Nous devons tout faire pour que l'intégration à la profession des personnes qui choisissent le Québec se fasse le mieux possible. »

L'élaboration d'un nouveau plan stratégique est l'occasion pour l'Ordre et sa présidente d'approfondir la réflexion sur les multiples enjeux de la profession, particulièrement en ce qui concerne les affaires publiques. Outre la gestion des infrastructures publiques, trois autres dossiers sont jugés prioritaires : l'éthique organisationnelle qu'il serait souhaitable d'intégrer davantage à la pratique au sein des organisations et des équipes multidisciplinaires; les questions de sécurité et d'intérêt public liées à la conception et à l'intégration des systèmes d'information de toutes tailles par les ingénieurs; et le développement durable. Sur ce dernier point, la présidente de l'Ordre est catégorique : « Il ne suffit plus d'en parler, il faut maintenant intégrer le développement durable à la pratique professionnelle et donner à nos membres des outils pour le faire. » □

BBA L'ingénierie
pour un monde en changement

Le changement vous stimule? Déployez votre talent... avec nous!

- Projets variés, multidisciplinaires avec opportunité d'expérience terrain
- Culture de coaching, de collaboration et de travail d'équipe
- Ambiance conviviale, multiculturelle et intergénérationnelle

DEFI
MEILLEURS EMPLOYEURS
2008



Mont-Saint-Hilaire • Montréal • Vancouver • Labrador City

Pour découvrir les postes actuellement disponibles,
visitez la section Carrières de notre site web.

www.bba.ca



Conjuguer le génie au féminin

Collin Rowe

C'est en 1948 qu'une femme s'est inscrite pour la première fois au tableau de l'Ordre. Cette pionnière est Elinor Linney, la première ingénieure au Québec.

PAR FRÉDÉRIC SARAULT

● Retraite depuis 1990, Elinor Linney vit maintenant à Ottawa auprès de ses deux enfants et de ses cinq petits-enfants. Âgée aujourd'hui de 83 ans, elle revient sur sa carrière et relate les défis de son époque pour une ingénieure.

PLAN : Quelles sont les circonstances de vos débuts dans la profession ?

Elinor Linney : En 1948, j'étais étudiante en quatrième année à l'Université McGill. Mon père était ingénieur et quand je lui ai exprimé le souhait d'étudier le génie électrique, il m'a encouragée à le faire. J'étais la seule femme en génie électrique, mais il y en avait quelques-unes dans d'autres branches du génie. Je me souviens d'un événement qui m'a particulièrement marquée à un moment où nous faisons une épreuve de génie mécanique dans une salle des chaudières : un « pompier » qui chargeait le charbon a ignoré ma demande en faisant comme si je n'existais pas. C'est un camarade qui a dû passer la commande à ma place ! À ce moment-là, et pour la première fois, j'ai senti une opposition à ma présence dans ce monde jusque-là réservé aux hommes !

PLAN : Pourquoi vous êtes-vous inscrite à l'Ordre ?

E.L. : C'est M. Howe, un de mes professeurs, qui m'a incitée à devenir membre de l'Ordre. C'est également lui qui a soumis mon dossier à ce qui s'appelait à l'époque la Corporation des ingénieurs professionnels du Québec. Il n'y a aucun doute dans mon esprit que mon admission a été en partie due à son influence. En effet, M. Howe, en plus d'être professeur, était un des ministres influents du cabinet du premier ministre libéral de l'époque, Louis Saint-Laurent. Je dois dire que tous les professeurs n'étaient pas aussi enthousiastes à l'idée de voir une femme en ingénierie. Je me souviens qu'ils s'adressaient très souvent à la classe en disant « gentlemen, gentlemen » ! J'ai donc été admise sans problème au sein de l'Ordre et après l'obtention de mon diplôme, j'ai trouvé un emploi chez Bell. Cinq ans plus tard, à la suite du décès de mon mari, j'ai réintégré le marché du travail en entrant à la *Canada Shawinigan Engineering*.

PLAN : Au milieu des années 1950, vous élevez seule vos enfants et vous exercez en même temps la profession d'ingénieure ! Vous étiez en quelque sorte une *superwoman* avant l'heure ?

E.L. : En effet, j'ai été un des premiers modèles que les femmes ont eu à cette époque. Je devais veiller à ce que jamais mes

enfants ou ma réalité de mère de famille n'interfèrent avec mon travail. Je dépensais une fortune pour les services de gardiennage. Ça me causait bien des soucis, car je n'arrivais pas vraiment à mettre de l'argent de côté ; il en a été ainsi jusqu'à ce que mes enfants aillent à l'université. J'étais consciente qu'en tant que femme qui travaille et en tant qu'ingénieure, j'étais très « visible ». Je devais porter une attention particulière à mon travail, à mes comportements, à ma façon de me vêtir. J'ai très vite compris que j'étais un exemple pour toutes les ingénieures qui allaient venir après moi.

PLAN : Quelle était la réalité des ingénieures à cette époque ?

E.L. : La plupart des diplômées se dirigeaient vers l'enseignement ou la fonction publique. Il y en avait très peu dans le secteur privé. Je pense que c'est parce que le secteur privé a mis plus de temps à nous accepter. Il y avait d'ailleurs très peu de femmes membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec, et ce, jusque dans le milieu des années 1960. Ce n'est que par la suite que j'ai observé une importante augmentation du nombre de femmes à l'École Polytechnique. Plus tard, en 1974, j'ai quitté le Québec pour travailler en Alberta sur le projet du pipeline dans la vallée du Mackenzie (ce mégaprojet n'a pas vu le jour, mais il est encore d'actualité aujourd'hui). J'ai alors remarqué que les

femmes étaient plus présentes dans la profession au Québec qu'en Alberta.

PLAN : Si vous deviez faire le bilan de votre carrière d'ingénieure, quel serait-il ?

E.L. : Tout bien considéré, j'ai beaucoup aimé ma carrière. Même s'il m'est arrivé à

« J'ai très vite compris que j'étais un exemple pour toutes les ingénieures qui allaient venir après moi. »

quelques reprises d'avoir à convaincre certains individus de ma valeur, il me semble que je n'ai pas eu de véritable problème à m'affirmer. Aujourd'hui, les choses ont changé pour le mieux, même si les femmes demeurent sous-représentées dans la profession. C'est la raison pour laquelle je la recommande à toutes celles qui souhaitent relever des défis de taille, car c'est vraiment ce que permet la profession d'ingénieure. □

Maîtrises en génie offertes par l'ÉTS à Québec

Réseaux de télécommunications
Technologies de l'information

Gestion de projets de construction
Mécanique

PERSPECTIVES

Ces programmes de maîtrise en génie visent à faciliter la progression de votre carrière professionnelle en vous permettant de mettre à jour vos compétences et vos connaissances aussi bien sur le plan technique que sur le plan gestion.

ENSEIGNEMENT ACCÉLÉRÉ

L'ÉTS propose une formule d'enseignement qui facilite l'accès aux études aux personnes déjà actives sur le marché du travail. Les cours sont offerts toutes les deux semaines le vendredi après-midi et en soirée ainsi que le samedi toute la journée. Cette formule permet notamment de compléter chacun des cours en six semaines environ.

Chaque programme totalise 45 crédits incluant un projet technique en lien avec la maîtrise choisie.

Admission possible aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été.

L'ÉTS

L'École de technologie supérieure est un établissement universitaire ancré dans le milieu socio-économique grâce à quelque mille partenaires industriels et des centaines de partenaires scientifiques et techniques. Les programmes sont conçus en collaboration avec l'industrie afin de répondre au mieux aux besoins des entreprises.

Les cours sont offerts par des praticiens provenant de l'industrie et par des professeurs de l'ÉTS. L'encadrement des projets de recherche est assuré par des professeurs et peuvent être codirigés par des professionnels du secteur.

Renseignements et admission :

École de technologie supérieure
CITÉ-ÉTS
1 877 813-5233 (sans frais), 514-396-8474
cite-ets@etsmtl.ca

 Université du Québec
**École
de technologie
supérieure**

CITÉ
ÉTS

www.etsmtl.ca/cite-ets/quebec

L'Ordre conclut un partenariat très avantageux avec TD Assurance Meloche Monnex

Depuis le 1^{er} avril, l'Ordre des ingénieurs du Québec parraine le programme d'assurances habitation et auto de TD Assurance Meloche Monnex. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour les membres de l'Ordre, qui peuvent dès maintenant faire des économies appréciables tout en bénéficiant de l'expertise du chef de file national des programmes d'assurances habitation et auto de groupe.

Des tarifs hautement compétitifs

Le nouveau programme d'assurances habitation et auto des membres de l'Ordre se démarque avant tout grâce à ses attrayants tarifs de groupe, qui reflètent le profil socio-économique favorable des ingénieurs. De nombreux rabais s'ajoutent à ces tarifs réduits.

Un accès direct à des spécialistes

Équipés de systèmes de pointe, les spécialistes de TD Assurance Meloche Monnex sont formés pour pouvoir aider chaque client à choisir les protections qui lui conviennent. Pour demander une soumission ou se renseigner sur les produits, les membres de l'Ordre n'ont qu'à composer le 1 877 818 6220. Ce numéro leur est exclusivement réservé. Il est aussi possible d'obtenir une soumission en ligne au www.melochemonnex.com/oiq.

TD Assurance Meloche Monnex ne ménage aucun effort pour aider sa clientèle en cas de pépin, et ce, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Ses experts en sinistres veillent à ce que les choses se règlent rapidement, en gardant contact avec le client à chaque étape. Besoin de réparations ou de remplacer des biens? L'entreprise s'est adjoint des partenaires reconnus pour leur aptitude à répondre aux attentes de la clientèle professionnelle.

Des protections souples et généreuses

Les produits de TD Assurance Meloche Monnex sont conçus pour s'adapter aux besoins des professionnels. L'offre d'assurance habitation compte parmi les plus complètes sur le marché, avec cinq niveaux de protections. En assurance auto, la couverture de base est assortie de plusieurs options avantageuses. L'entreprise offre aussi un service d'assistance gratuit donnant accès à des ressources professionnelles, partout dans le monde.

TD Assurance Meloche Monnex, partenaire de longue date des ingénieurs

TD Assurance Meloche Monnex connaît bien la clientèle des ingénieurs. C'est avec l'Ordre qu'elle a lancé son tout premier programme d'assurance auto en 1950. Son programme actuel est parrainé par Ingénieurs Canada depuis 1973 et par neuf ordres d'ingénieurs provinciaux et territoriaux. Elle assure aujourd'hui plus de 83 000 ingénieurs, une clientèle dont le taux de conservation est de 97,5 %.

Soulignons que TD Assurance Meloche Monnex contribue à l'avancement de la profession. Elle décerne annuellement trois bourses de 7 500 \$ à des ingénieurs désirant poursuivre leurs études dans un domaine autre que l'ingénierie. En collaboration avec Ingénieurs Canada, elle a également créé la bourse d'études Léopold-Nadeau, d'une valeur de 10 000 \$, qui vise à promouvoir la contribution des ingénieurs à l'élaboration de politiques publiques. Enfin, elle commandite chaque année plusieurs activités réunissant les membres de la profession.

Grâce à son programme des plus avantageux et aux affinités qu'elle possède avec les ingénieurs, TD Assurance Meloche Monnex est certainement un partenaire de choix pour les membres de l'Ordre, à qui elle compte offrir un service à la mesure du prestige de leur Ordre et de leur profession.

ET AUTO DES MEMBRES DE L'ORDRE

« Après une analyse rigoureuse des propositions reçues à la suite de notre appel de propositions, le Comité des services commerciaux a déposé une recommandation en faveur de TD Assurance Meloche Monnex, laquelle a été acceptée par les membres du Conseil. L'entreprise constituait le meilleur choix étant donné ses tarifs de groupe très concurrentiels, ses produits de haute qualité et ses normes élevées en matière de service. Le fait qu'elle assure déjà plusieurs dizaines de milliers d'ingénieurs a également fait pencher la balance. »

André Rainville, ing., directeur général de l'Ordre des ingénieurs du Québec

« Connaissant les attentes de l'Ordre en ce qui a trait à la qualité des services offerts à ses membres, nous sommes ravis d'avoir été sélectionnés. En plus, c'est un honneur d'être associés à une profession de bâtisseurs qui contribue au dynamisme de l'économie nationale et à son rayonnement partout dans le monde. »

Jean R. Lachance, président de la direction du marché de l'affinité de TD Assurance Meloche Monnex

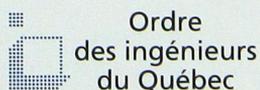
« Nous exerçons une surveillance attentive sur le programme. Nous veillons à ce qu'il demeure compétitif et à ce que les ingénieurs bénéficient d'un service de qualité supérieure. Nous revoyons périodiquement les avantages offerts afin de nous assurer qu'ils évoluent au gré des attentes des membres. »

Chantal Guay, ing., P.Eng., M. Env., chef de la direction à Ingénieurs Canada

Pour joindre TD Assurance Meloche Monnex, composez ce numéro à l'usage exclusif des membres de l'Ordre :

1 877 818 6220 Lundi au vendredi, 8 h à 20 h
www.melochemonnex.com/oiq

Programme d'assurance parrainé par



Ordre
des ingénieurs
du Québec



Ingénieurs Canada est le nom commercial
utilisé par le Conseil canadien des ingénieurs

Programme d'assurance offert par



Assurance

Meloche Monnex

Première femme à la présidence de l'Ordre

En 1975, Danielle W. Zaïkoff devient la première présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Le fait est inusité puisque, en plus d'être une femme, elle est jeune et de surcroît syndiquée, trois caractéristiques loin d'être gagnantes à l'époque.

PAR FRÉDÉRIC SARAULT



Élue en 1972 en tant que membre du Conseil de l'Ordre, l'ingénieure Danielle W. Zaïkoff ne pensait pas que, trois ans plus tard, elle marquerait l'histoire de l'Ordre et celle des associations professionnelles du Québec en devenant la première présidente d'un

ordre professionnel majoritairement masculin. « J'ai été surprise du nombre de personnes qui ont appuyé ma candidature durant ma campagne électorale, se souvient-elle. Le fait d'être une femme n'a pas été un handicap pour moi, car partout, dans les médias principalement, on s'intéressait à ce qui arrivait aux femmes. C'est dans ce contexte d'ouverture que je suis devenue présidente de l'Ordre. »

À l'époque, Danielle Zaïkoff était chef de division à Hydro-Québec. « C'était une année extraordinaire pour moi, car Hydro-Québec me laissait assez de liberté pour me permettre de remplir mes fonctions et pour mener à bien tous les dossiers qui ont jalonné ma présidence. » Il faut dire qu'elle était perçue comme un modèle au Canada, notamment dans les autres provinces. Il n'y avait pas de femmes ayant de pareilles responsabilités dans les autres associations professionnelles du pays. « J'étais souvent invitée à prendre la parole, en particulier dans des universités en Ontario, en Alberta et en Nouvelle-Écosse afin que le mouvement amorcé par l'Ordre au Québec se propage dans les autres provinces et que les femmes prennent davantage leur place. »

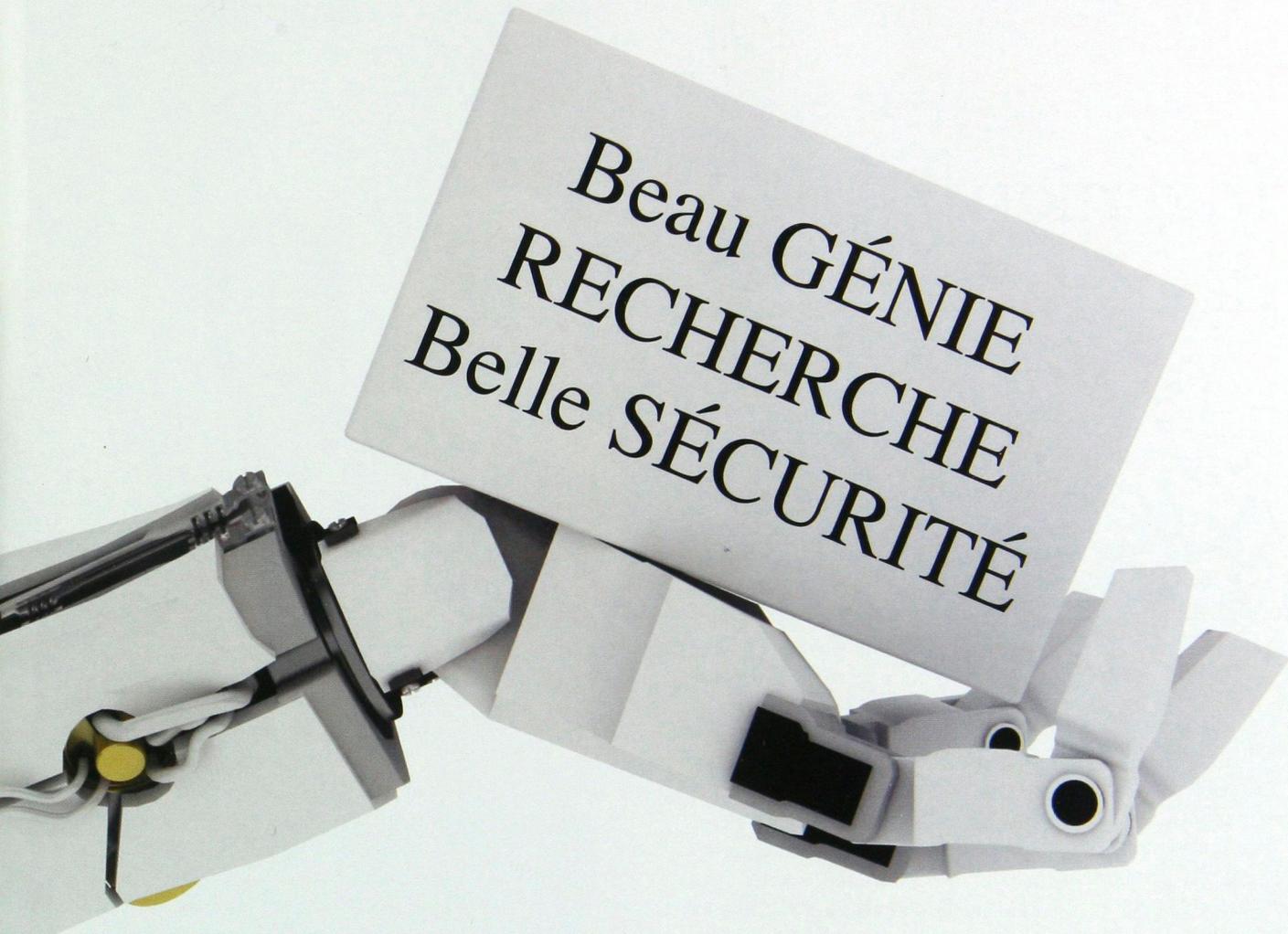
Durant sa présidence, Danielle Zaïkoff a mené à terme plusieurs dossiers qui ont façonné l'Ordre tant sur le plan de sa structure qu'en ce qui concerne sa mission de protection du public.

« J'ai beaucoup travaillé à faire connaître la refonte de la Loi sur les ingénieurs et l'esprit du Code des professions. »

Elle a notamment mis en place des structures spécifiées dans le Code des professions (entré en vigueur en 1974), dont l'inspection professionnelle et l'embauche du premier syndic de l'Ordre ainsi que l'adoption du nouveau Code de déontologie ; elle a aussi institué un service de placement des ingénieurs et

créé un secteur des communications. « J'ai beaucoup travaillé à faire connaître la refonte de la Loi sur les ingénieurs et l'esprit du Code des professions, qui met l'accent sur le rôle des corporations dans la protection du public et les obligations des professionnels, sans toutefois négliger les besoins que je percevais pour les membres. J'ai encouragé la création d'un bureau d'emploi à l'Ordre, car, à l'époque, il n'y avait aucun service destiné exclusivement à l'emploi des ingénieurs. L'instauration d'un secteur des communications me semblait également nécessaire. » En effet, le public percevait alors les ingénieurs comme étant des techniciens ou des mécaniciens, nous dit Danielle Zaïkoff. « L'expertise-conseil de notre profession n'était pas mise en lumière ou valorisée. Il y avait un gros travail de communication à faire à cet égard pour redresser cette perception. Aujourd'hui, je pense que l'image des ingénieurs a beaucoup évolué dans le public, notamment grâce à cette mesure. »

Danielle Zaïkoff est maintenant à la retraite, mais elle demeure très occupée et elle s'investit toujours dans divers comités de l'Ordre. En reconnaissance du travail accompli tout au long de sa carrière, l'Ordre lui a décerné en 1999 sa plus haute distinction, le Grand Prix d'excellence. □

A white robotic hand is shown holding a white rectangular sign. The sign contains three lines of text in a serif font. The text on the sign reads: "Beau GÉNIE", "RECHERCHE", and "Belle SÉCURITÉ". The robotic hand is white with some black and yellow accents, and it is positioned as if presenting the sign.

Beau GÉNIE
RECHERCHE
Belle SÉCURITÉ

L'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail
a des emplois pour vous.

www.irstst.qc.ca

Elles sont quatre. Elles sont sœurs. Elles sont ingénieures. Une situation exceptionnelle, pensez-vous ? Pas pour Hélène, Lise, Gina et Manon Simard.

PAR JEANNE MORAZAIN

Ingénieures, de sœur en sœur

« Plusieurs de nos oncles du côté maternel sont ingénieurs, raconte Lise. Très jeunes, nous avons vu des ingénieurs à l'œuvre et constaté la grande diversité de la pratique du génie. » Gina et Manon, les deux plus jeunes, ont aussi eu pour modèles leurs sœurs plus âgées, qui s'installaient souvent à la maison avec des confrères pour faire leurs travaux.

« Les convictions de nos parents et grands-parents ont aussi joué un rôle dans notre décision de choisir une carrière non traditionnelle, souligne Hélène, l'aînée. Ils croyaient à l'égalité des hommes et des femmes ; l'éducation était à leurs yeux aussi essentielle pour les filles que pour les garçons. Une fille pouvait donc choisir n'importe quel domaine d'activité, à condition que ce choix soit en accord avec ses valeurs et ses passions. » « Nos parents nous ont parlé très tôt de l'importance d'être autonome financièrement, renchérit Lise, et le génie, nous le voyions bien, permettait de bien gagner sa vie. »

Les sœurs Simard sont diplômées de l'Université du Québec à Chicoutimi. Elles sont toutes spécialisées en génie mécanique. Ici encore, le milieu familial a joué un grand rôle, signale Manon : « Papa tenait à ce qu'on apprenne à conduire une voiture à transmission manuelle et à ce qu'on s'occupe de son entretien. » « Nous avons aussi toutes fait de la nage synchronisée », lance Lise en riant.

Une fois sur le marché du travail, aucune n'a connu de problèmes particuliers



Paul Cimon

liés au fait qu'elles étaient des femmes. Le plus difficile a été de dénicher le premier emploi. « Certains employeurs hésitent à embaucher une ingénieure, surtout lorsque les emplois sont rares », précise Gina, qui s'est exilée à Sept-Îles avant de revenir dans sa région. Manon a fait des études de 2^e cycle à l'Université Laval pour augmenter ses chances. Elle constate que les filles occupent souvent des emplois d'été différents et que l'expérience

« Les convictions de nos parents et grands-parents ont aussi joué un rôle dans notre décision de choisir une carrière non traditionnelle. »

acquise est considérée comme moins pertinente. Hélène acquiesce : « Je le vois dans les comités d'embauche. Mes confrères accordent plus d'importance aux expériences souvent plus techniques des gars et moins aux qualités relationnelles démontrées par les filles dans d'autres types de travail. »

Les milieux de travail sont de plus en plus accueillants pour les femmes, ne serait-ce qu'au chapitre de la conciliation travail-famille. Les quatre sœurs Simard, qui ont toutes des enfants, auraient bien aimé profiter des congés parentaux offerts aujourd'hui, même si la maternité n'a pas freiné leur carrière. Certes, les ingénieures sont de plus en plus nombreuses à occuper des postes de responsabilité. Lise est néanmoins surprise – et déçue – de constater que la proportion de femmes dans plusieurs spécialités n'a pas beaucoup augmenté : « Dans ma promotion, nous étions 5 femmes sur 60 étudiants en génie mécanique ; dans celle de mon fils, en génie civil, il y a 10 femmes sur 90 personnes. Des efforts intenses doivent être faits pour faire connaître la profession aux jeunes filles en mettant l'accent sur la diversité de la pratique. »

Comment voient-elles l'avenir de la profession ? Hélène est confiante : « L'ingénieur est formé à l'analyse des problèmes et a une grande capacité d'adaptation à toutes sortes de milieux et de situations. » Cette capacité d'adaptation sera sûrement mise à rude épreuve étant donné la vitesse à laquelle évolue la technologie et la quantité d'informations qui circule. « Il va nous falloir gérer efficacement toute cette information à laquelle nous avons accès jour et nuit, sept jours sur sept », reconnaît Manon. « Avons-nous atteint un point de saturation ? s'inquiète Gina. Dans un monde dit de la communication, les gens se parlent de moins en moins. » La technologie est porteuse de nombreuses possibilités : télétravail, travail et formation à distance, ouverture sur d'autres disciplines et le monde. « Les ingénieurs sont appelés à devenir de plus en plus polyvalents, efficaces et autonomes », croit Lise, alors qu'Hélène insiste sur la nécessité de « rayonner de plus en plus largement et de faire montre de leadership ». □

De g. à dr. :
Hélène Simard, ing.,
Gina Simard, ing.,
Lise Simard, ing., et
Manon Simard, ing.

Profils

Hélène, 48 ans. Spécialité : génie mécanique.

Employeur : Rio Tinto Alcan.

Fonction : chef de service Ingénierie Québec, secteur Énergie électrique et Support.

Mariée, trois enfants.

Lise, 46 ans. Spécialité : génie mécanique.

Employeur : Commission scolaire du Lac-Saint-Jean.

Fonction : directrice du Service des ressources matérielles.

Mariée, trois enfants.

Gina, 41 ans. Spécialité : génie mécanique et civil.

Employeur : ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Fonction : ingénieur-analyste.

Mariée, deux enfants.

Manon, 38 ans. Spécialité : génie mécanique.

Employeur : Rio Tinto Alcan.

Fonction : facilitatrice Lean, groupe Support technique et amélioration continue, secteur Énergie électrique.

Mariée, deux enfants.

Femmes en ingénierie

Les ingénieures s'expriment

L'Ordre a voulu faire le point et a demandé à la firme Ipsos Descarie de sonder ses membres.

PAR JEANNE MORAZAIN

Bonne nouvelle : contrairement à certaines appréhensions, le niveau de rétention est élevé puisque, majoritairement, les ingénieures sont plutôt satisfaites de leur sort. Du côté de la relève par contre, les résultats sont moins réjouissants, révèle une autre étude.

Globalement, les ingénieures sont aussi heureuses au travail que leurs collègues masculins. Elles estiment pour la plupart que leur travail actuel leur permet de maintenir un juste équilibre de vie et répond à leurs aspirations, y compris à leurs attentes salariales.

Là où le bât blesse, c'est en matière de conciliation travail-famille. Le sondage révèle en effet que deux fois plus de femmes que d'hommes considèrent que leur progression professionnelle a été freinée par la difficulté de concilier les exigences de la vie professionnelle et celles de la vie familiale. Bien que les deux groupes disent faire volontairement des compromis, les femmes en font davantage et ceux-ci sont plus importants.

On note cependant des différences significatives en ce qui a trait au profil professionnel. Ainsi, toutes proportions gardées, les femmes sont davantage présentes en génie civil et en environnement,

alors que les hommes s'investissent davantage en génie électrique, mécanique et informatique. Les femmes tendent également à préférer le secteur public au secteur privé et sont davantage syndiquées que les hommes, particulièrement lorsqu'elles ont des enfants ou sont en milieu de carrière. Il faut sans doute y voir la possibilité, pour elles, de concilier plus facilement la vie professionnelle et la vie familiale.

Le sondage s'est aussi penché sur la délicate question de la discrimination et de l'intimidation à l'égard des ingénieures. Ainsi, jusqu'à une femme sur cinq aurait subi de la discrimination de la part de collègues de travail, et dans de moindres proportions,

de la part de supérieurs, de clients ou de fournisseurs. Un fléau qui serait encore présent dans bien d'autres milieux et professions, d'après des recherches complémentaires effectuées par le sondeur.

L'équité salariale

Plus de la moitié des répondantes (59 %) ont le sentiment de recevoir un salaire équitable, contre 17 % qui sont d'avis contraire ; 22 % d'entre elles n'ont, à cet égard, pas d'avis. Dans les faits, le revenu moyen des femmes de l'échantillon était de 77 073 \$, contre 91 921 \$ pour les hommes. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet écart comme l'expérience généralement moins



grande des ingénieures, le secteur d'activité et la spécialisation, les choix de conciliation travail-famille et la place dans la hiérarchie.

Si c'était à refaire, 60 % des ingénieures sondées choisiraient de nouveau – et sans

939 femmes et 767 hommes ont répondu à notre sondage, ce qui représente une marge d'erreur de 2,4 %, 19 fois sur 20.

aucune hésitation – le génie. Les autres ont indiqué qu'elles hésiteraient (29 %), ou qu'elles opteraient pour une autre profession (11 %). Les deux tiers des femmes interrogées conseilleraient à leur fille d'aller en génie, 10 % le leur déconseilleraient et 23 % sont indécises. Du côté des hommes, 75 % ont répondu qu'ils choisiraient de nouveau sans hésiter le génie ; ils sont par contre un peu plus hésitants à encourager leur fille à devenir

ingénieure : 60 % d'entre eux leur conseilleraient de choisir cette profession.

En ce qui a trait à la relève, une autre étude Ipsos Descarie conclut que les jeunes de 12 à 18 ans ne connaissent pas la profession d'ingénieur. Pour eux, un ingénieur est un homme qui gagne très bien sa vie en construisant des édifices, des routes et des ponts. Ils n'ont aucune idée de la diversité de la pratique du génie et des domaines d'expertise. Ils ignorent qu'un ingénieur sur cinq est une femme. Une profession aussi confidentielle et discrète, pour reprendre l'expression des auteurs de l'étude, s'expose à de sérieux problèmes de recrutement lorsque la vague des départs massifs à la retraite des bébé-boumeurs va déferler.

Ce constat appelle des actions pour améliorer la place et l'image de la profession d'ingénieur au sein de la population. Les jeunes peuvent difficilement choisir une profession qu'ils ne connaissent pas et qu'ils perçoivent comme offrant un éventail limité de possibilités. Et c'est encore plus difficile de le faire pour les jeunes filles si elles ont l'impression que le visage de cette profession est essentiellement masculin.

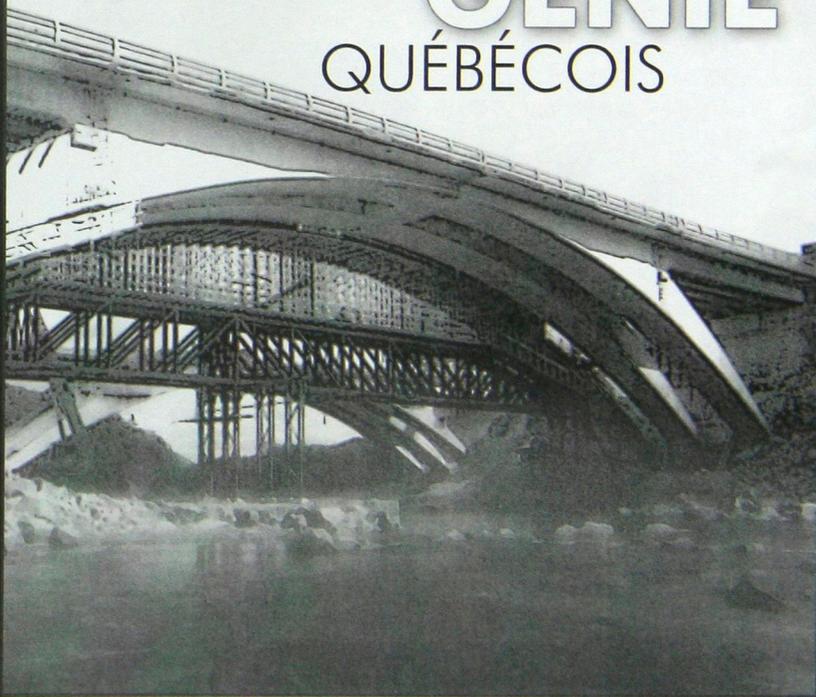
Les répondantes au sondage sont bien conscientes du problème. Elles sont non seulement d'accord avec une campagne de promotion auprès des filles, mais elles croient que l'Ordre devrait offrir aux jeunes ingénieures la possibilité de bénéficier du parrainage d'ingénieures déjà bien engagées dans la profession. □

Le ministère des Transports du Québec tient à rendre hommage aux femmes et aux hommes qui, par leur savoir et leur compétence, s'emploient à améliorer et à développer l'un des actifs collectifs les plus importants du Québec : son réseau routier.

Le Ministère compte, chaque jour, sur la participation active de ses 556 ingénieurs pour réaliser cette mission. Il est particulièrement fier de la place importante occupée par les femmes, qui détiennent maintenant 25 % de ses postes d'ingénieurs, sachant qu'il s'agit là d'une profession traditionnellement masculine.

Depuis maintenant 90 ans, ces professionnels peuvent compter sur l'appui de l'Ordre des ingénieurs du Québec pour assurer la protection du public et faire la promotion de la profession. Le Ministère contribue à faire rayonner leur expertise ici et ailleurs, et, en ce sens, travaille à bâtir et à faire avancer le Québec.

HOMMAGE AU GÉNIE QUÉBÉCOIS



Transports
Québec 

Vox populi Dessine-moi un... ingénieur !

Il y a deux ans, une étude commandée par l'Ordre des ingénieurs du Québec a révélé que les Québécois portent un regard plutôt positif sur la qualité du travail des ingénieurs. En revanche, les répondants avaient encore une vision très traditionnelle de la profession, qu'ils cantonnaient souvent à quatre secteurs, à savoir : la construction et les bâtiments, les routes, les ponts et viaducs, ainsi que l'hydroélectricité et l'électricité. Rares étaient ceux qui associaient le génie aux secteurs de l'environnement, du développement durable ou de l'informatique et des logiciels. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? C'est ce que PLAN a tenté de savoir au moyen de ce vox pop.

PLAN a demandé à des citoyens de la région de Montréal, en effectuant un vox populi, ce qu'ils pensent des ingénieurs et de leur travail.

PAR FRÉDÉRIC SARAULT

Des professionnels de confiance

Tanya Larose, une infirmière de 33 ans, croit qu'il s'agit d'une profession respectée. « Un de mes oncles est ingénieur et j'ai toujours considéré que c'était une profession noble. » Tanya Larose rejoint l'opinion de la majorité des répondants qui ont répondu à un sondage réalisé par l'Ordre en février 2008. En effet, 73 % des personnes interrogées estimaient que les ingénieurs méritent un salaire à la hauteur de leurs responsabilités. « Je ne crois pas que les ingénieurs sont trop payés. Quand je pense à des projets tels que la reconstruction de l'échangeur Turcot et la construction de barrages, je me dis que leur responsabilité est énorme et il me paraît normal qu'ils soient rémunérés en conséquence. »

Pour Jean-Nicolas Laforce, 29 ans, entrepreneur dans la vente au détail, un ingénieur est d'abord et avant tout quelqu'un qui résout des problèmes. « J'ai cette idée que l'ingénieur, qu'il soit spécialisé en mécanique ou dans un autre domaine, c'est un professionnel qui est formé pour trouver des solutions concrètes. Ce sont des spécialistes qui sont régis par un ordre qui gère la profession et qui détermine qui est ingénieur et qui ne l'est pas. »



Jean-Nicolas Laforce croit que la société doit respecter les ingénieurs et avoir confiance en leur capacité de prendre des décisions.

« Confiance, c'est le mot qui me vient d'emblée à l'esprit quand je pense aux ingénieurs. J'ai confiance dans leurs réalisations ; une ville comme Montréal a d'abord été pensée par des ingénieurs », nous confie Anna, 30 ans, étudiante à la maîtrise en criminologie. Pour elle, les ingénieurs sont des innovateurs dans les domaines du génie nucléaire, militaire, civil et aéronautique. Ce sont des professionnels qui participent à l'évolution et au développement de la société dans tous les secteurs, surtout en matière d'innovation et de recherche. « Si un jour mon fils devient ingénieur, j'en serai très fière, car ça signifiera que j'aurai réussi mon devoir de parent sur le plan de l'éducation », dit-elle.

Une profession mal connue des jeunes

Pour Mélodie, une graphiste de 22 ans, « un ingénieur est un homme d'une quarantaine d'années qui fait des plans pour construire des ponts et des routes ». L'opinion de Mélodie ressemble à celles qu'avaient émises des jeunes ayant participé, à la demande de l'Ordre en octobre 2009, à un groupe de discussion sur le génie et les jeunes. Âgés de 12 à 18 ans, les 16 participants de ce groupe (8 filles et 8 garçons) connaissaient très peu cette profession qu'ils associaient spontanément à celle d'architecte.

L'ingénieur au cœur de l'actualité

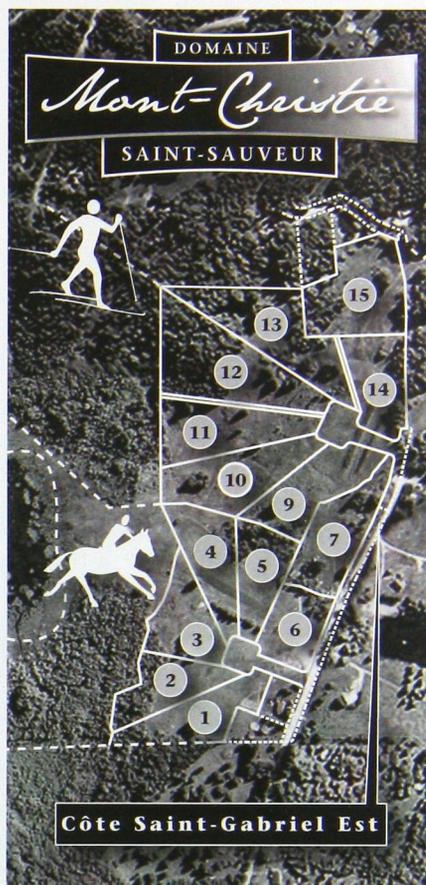
Dans un communiqué publié en février 2010, la présidente de l'Ordre M^{me} Maud Cohen, ing., se disait « choquée et navrée par les soupçons qui pèsent sur l'ensemble de la profession » tout en étant « persuadée que ces allégations ne touchent qu'une minorité d'ingénieurs ». Ce constat est largement partagé par les personnes interrogées au cours de ce vox populi qui ne semblent pas remettre en cause la crédibilité des ingénieurs.

Michel Tremblay, 52 ans, opérateur de machinerie lourde, croit que les ingénieurs ont le dos large. « Tout ce qui s'est écrit dans les journaux quand il y a eu l'affaissement au centre-ville près d'une bouche de métro, ça n'avait pas d'allure. En plus, pendant la commission d'enquête, les journalistes ont accusé les ingénieurs de toutes sortes de choses. » Les ingénieurs sont pour lui un maillon dans la chaîne des intervenants. « Si les entrepreneurs en construction tournent les coins ronds ou utilisent des matériaux qui ne correspondent pas aux normes, les ingénieurs n'ont rien à voir dans cela ! », de dire Michel Tremblay.

Les répondants à ce vox populi ont une chose en commun : ils ont tous hésité un moment avant de répondre quand nous leur avons demandé ce qu'est un ingénieur et ce qu'ils pensent de ce métier. La plupart d'entre eux, même ceux qui affirment connaître personnellement des ingénieurs, n'ont qu'une idée partielle de la réalité de la profession. C'est la raison pour laquelle l'Ordre a mis sur pied une campagne de promotion de la profession, notamment auprès des jeunes (voir l'article à la page 58). □

Que dit le Code de déontologie des ingénieurs

Les membres de l'Ordre ont, en vertu de leur Code de déontologie, certaines obligations, notamment celle de tenir compte des conséquences de l'exécution de leurs travaux sur l'environnement et sur la vie, la santé et la propriété de toute personne. D'ailleurs, c'est pour garantir le respect des devis de construction que l'Ordre réclame la surveillance des travaux par des ingénieurs.



TERRAINS HAUT-DE-GAMME À FLANC DE MONTAGNE

1 acre et demi à 4 acres avec **VUE EXCEPTIONNELLE**, prêts à construire

Situé à 3 km du **COEUR** du **VILLAGE** de **SAINT-SAUVEUR**

ESPACE VERT privé de **1 000 000 pi²** avec **ÉTANG, CASCADE** et **ACCÈS** à la **RIVIÈRE À SIMON**



www.montchristie.com

514.926.7799

Quand le passé se conjugue au présent, il permet de rêver à de grands projets. C'est un peu le message qui se dégage d'une discussion sur le génie québécois entre quatre générations.

PAR CATHERINE SAGUÈS

● Pour dresser le portrait du génie québécois au fil du temps et imaginer l'ingénierie de demain, nous avons interrogé quatre générations représentées par Charles Terreault, ingénieur à la retraite, Hugo Marsolais, ingénieur, Joëlle Adja, ingénieure junior, et Alexandre Maurice, finissant en génie.

Quelles sont à vos yeux les plus grandes réalisations du génie québécois? En quoi se démarquent-elles pour obtenir votre faveur?

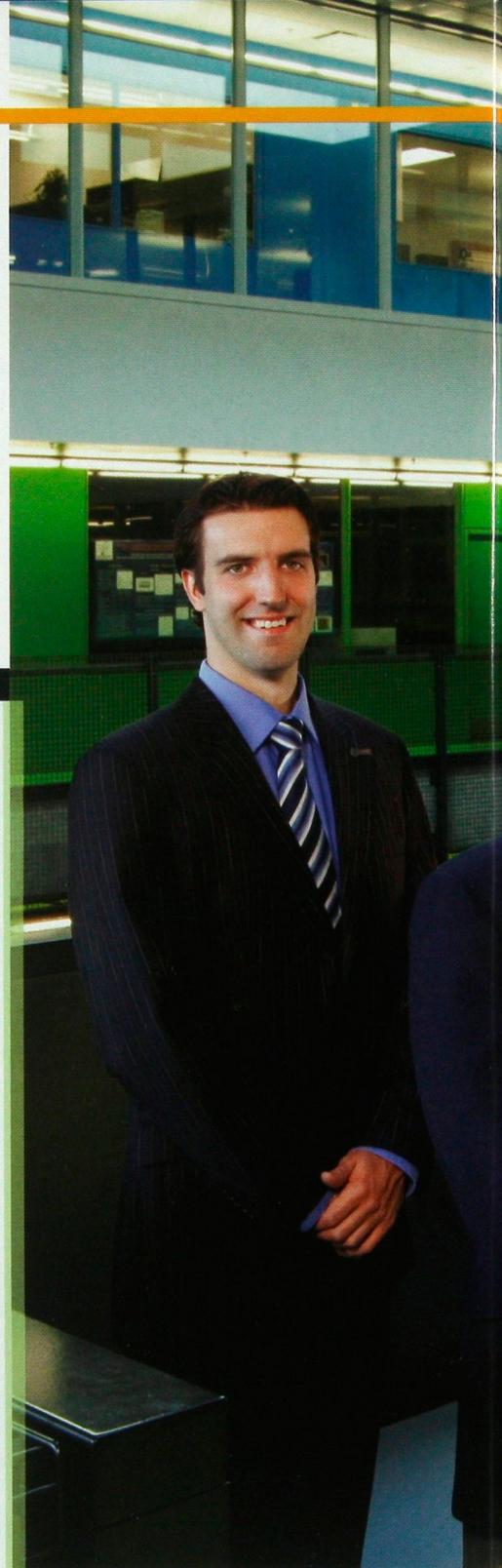
Hugo Marsolais : Je réponds sans hésitation que ce sont les grands travaux de la Baie-James, parce qu'ils représentent un grand chantier, mobilisateur, rassembleur, avec une vision, quelque chose d'envergure et qui rayonne à l'international. Dans les années 1950 et 1960, on s'est projeté dans les prochaines décennies, on a évalué les besoins de l'avenir, notamment les besoins énergétiques, qui sont un des enjeux fondamentaux de toutes les sociétés. Je rêve aujourd'hui d'un projet semblable.

Alexandre Maurice : Le projet de la Baie-James est aussi ce qui nous démarque, surtout sur la scène de l'Amérique du Nord, parce que l'hydroélectricité était une idée purement québécoise à l'époque et il faut en être fiers.

Charles Terreault : Il faut aussi souligner l'importance de la recherche-développement associée à ces travaux titanesques, notamment pour les lignes à très haute tension qui étaient alors complètement originales; nous avons d'ailleurs exporté le savoir-faire auquel nous sommes arrivés dans ce domaine. Cependant, on peut regretter qu'une grande partie des systèmes ait été importée. Nous n'avons pas suffisamment exploité l'industrialisation des technologies requises. Je pense qu'un des défis des futurs ingénieurs sera de créer divers types d'industries pour accroître notre potentiel, notre base industrielle. Pour moi, la fibre optique et la numérisation furent aussi de grands exploits des ingénieurs québécois.

Qu'est-ce qui différencie l'ingénierie d'hier de celle d'aujourd'hui et de demain?

Charles Terreault : Les technologies ont bouleversé la conception en ingénierie. Par exemple, les technologies de l'information permettent de travailler de manière plus structurée, plus organisée; les échanges ne sont plus limités dans l'espace et dans le temps,



puisqu'on peut établir des collaborations internationales très facilement. Comme ingénieurs, nous sommes à la fois les créateurs de ces nouvelles technologies et leurs plus grands utilisateurs pour mieux faire notre propre travail, pour mieux concevoir de nouveaux matériaux, de nouvelles façons de faire, et mieux les agencer. La gestion de toutes ces technologies, de toutes ces recherches, est aussi

Le génie d'hier à demain



De g. à dr. : Alexandre Maurice, finissant en génie mécanique, Charles Terreault, ing., Joelle Adja, ing. jr, et Hugo Marsolais, ing., à l'École Polytechnique

un domaine d'avenir pour toute l'ingénierie québécoise, pour les rendre plus performantes et plus efficaces.

Joëlle Adja : Augmenter la performance et l'efficacité, certes, mais sans perdre de vue les conséquences pour la société. Les technologies ont une grande influence sur notre manière de vivre et l'ingénieur de demain doit réfléchir davantage aux retombées sur la société des concepts qu'il élabore.

Hugo Marsolais : Si l'on fait le lien entre le passé et l'avenir en ce qui a trait aux façons de faire, il apparaît évident qu'elles ont évolué radicalement. Nous avons aujourd'hui davantage d'outils en main,

mais c'est l'innovation qui est à la base de tout. Ça prend des idées, de la créativité, et les talents du génie québécois sont partout reconnus sur la planète. J'ai bon espoir que ces talents seront bonifiés par ces nouvelles technologies, ces nouvelles pratiques.

Par rapport aux pays émergents et à la concurrence en général, quels défis l'ingénierie québécoise doit-elle aujourd'hui relever ?

Hugo Marsolais : Il y a une expression que j'aime beaucoup et qui résume bien notre situation : « Innovate or evaporate ». L'innovation est la clé pour faire face aux défis liés aux économies émergentes (l'Inde, la Chine, la Corée). Au lieu de nous faire concurrence à nous-mêmes, nous devons travailler en interdépendance, chercher de bons compléments à nos technologies, à nos ressources, car nous sommes maintenant dans une période de partenariat.

Joëlle Adja : Si l'on veut innover, il faut aussi changer la culture des employés et ne pas attendre que ce soit toujours les têtes pensantes qui sont à l'origine de l'innovation dans l'entreprise. Au Japon, l'innovation vient du plancher et il y a souvent de belles idées dans les propositions qui sont émises. En matière de gestion des ressources humaines, le Québec doit changer sa manière de faire, sans perdre pour autant son âme. On a tout à gagner à observer ce qui se passe ailleurs et ce n'est pas un crime que d'essayer de l'adapter à soi, de se l'approprier.

Alexandre Maurice : Nous nous devons de bâtir une industrie du savoir, par exemple en puisant l'information auprès des gens en recherche-développement, en ayant recours à leur plein potentiel. Communiquer, collaborer, la recette est vraiment là. Il faut aller chercher ce qu'on sait, l'appliquer, l'exporter...

Hugo Marsolais : ... et être meilleurs ! Et aussi être lucides, car nous ne pourrions pas tout faire. Certains secteurs industriels devront se transformer, parce qu'on fait moins cher ailleurs, et il faut l'accepter. Je pense au secteur du textile : le Québec a peut-être fait une croix sur l'aspect manufacturier traditionnel. Cependant, en misant sur l'innovation, ce secteur est en voie de devenir très porteur et de créer

des retombées économiques pour le Québec, mais pas nécessairement comme on l'entendait jusqu'à maintenant. Concentrons-nous sur nos forces, sur des secteurs où nous sommes déjà bons et dans des domaines qui peuvent être mis en valeur, comme les matériaux légers, les produits qui exploitent l'énergie propre. Le cycle de vie des matériaux et la capacité de produire des biens avec une moindre empreinte environnementale vont bientôt devenir une préoccupation à l'échelle planétaire. C'est par là que le succès du Québec va passer.

Joëlle Adja : En tant qu'ingénieure junior, j'ajouterais que le Québec doit aussi penser à la relève des ingénieurs. Contrairement aux économies émergentes, où la croissance de la population est régulière, nous allons vivre le départ des bébé-boumeurs et nous ne pourrions pas continuer de progresser sans un réel programme de mentorat.

Quels sont nos atouts pour l'avenir ? Quels sont nos écueils ?

Hugo Marsolais : Je reviens à l'industrie textile. Oublions les chaussettes blanches et pensons-les chauffantes ou absorbant l'humidité. Tournons-nous vers les textiles intelligents qui relèvent de la R-D. Cela requiert de l'innovation et du savoir-faire à l'état pur qui demandent des niveaux de compétence et de qualification que nous avons. Par contre, pour la main-d'œuvre, la fabrication, associons-nous avec des pays qui ont cette force, la nôtre étant centrée sur l'innovation et le savoir.

Joëlle Adja : Il ne faudrait pas pour autant négliger la compétence de ces pays à haut niveau. Si l'on regarde le nombre d'ingénieurs formés chaque année, nous constatons que nous aurons bientôt un problème, parce que leurs ingénieurs auront quasiment des compétences égales aux nôtres, voire supérieures, en raison de la quantité de projets qu'ils mettent en route et de leur capacité à acquérir rapidement des compétences très pointues.

Hugo Marsolais : C'est vrai. J'ai visité une usine d'autobus en Chine et j'en suis revenu troublé et préoccupé, avec une vision différente de ce pays. Les économies émergentes innovent, développent et investissent dans leurs ingénieurs. Donc, restons vigilants et proactifs.

Charles Terreault : Pour eux comme pour nous, la concurrence est bonne, car elle est un des aiguillons les plus puissants pour avancer. C'est vrai qu'il faut collaborer et c'est nécessaire, mais en même temps, il faut aussi vouloir être meilleurs que les autres, trouver les idées que personne n'a eues, même si certains les considèrent parfois comme farfelues.

Alexandre Maurice : On dit souvent aux futurs ou aux jeunes ingénieurs que nous devons d'abord communiquer et, à cet égard, beaucoup de travail reste à faire.

Joëlle Adja : La plupart des ingénieurs ont la réputation d'être introvertis et de peu collaborer avec les gens des autres disciplines. Cela dépend bien sûr des personnalités, mais il y a une évolution, une prise de conscience de l'importance de la communication et de la collaboration qui doit se poursuivre pour que l'ingénieur puisse relever les nouveaux défis qui l'attendent.

Hugo Marsolais : C'est la diversité qui fait notre richesse. Certains ingénieurs sont très forts sur le plan théorique ou sont d'excellents chercheurs en laboratoire, et il en faut, tandis que d'autres, n'ont pas la langue dans leur poche : ils seront

bien sûr convaincus mais ils auront aussi une tendance à être convaincants. Si nous étions tous des communicateurs, on ne s'entendrait plus parler ! Exploitions nos différences, ayons l'intelligence de miser sur la diversité.

Charles Terreault : On ne force pas quelqu'un qui en est incapable à faire une présentation devant 200 personnes, mais on peut aider cette personne à expliquer ses connaissances. Il faut orchestrer les efforts de chacun et utiliser tous les moyens que la technologie nous offre, sans oublier la communication humaine, directe, la discussion comme celle qui nous réunit autour de cette table, où l'interaction permet de faire surgir de nouvelles idées.

Hugo Marsolais : Les technologies peuvent nous aider à communiquer, mais elles peuvent aussi nous isoler. Que se passait-il quand nous n'avions pas les moyens de communication dont nous disposons aujourd'hui ? On se parlait, on se rencontrait, on allait prendre un café. L'invention se fait en interagissant, *de visu*, en direct. Les technologies permettent d'accélérer les processus, mais l'étincelle, l'éclair de génie, se produit par la collaboration face à face et interdisciplinaire, et non quand chacun reste dans son coin. La communication est fondamentale pour faire émerger les besoins, aller chercher les bonnes idées et les compétences de tous.

La formation des ingénieurs prépare-t-elle à relever les défis de demain ?

Alexandre Maurice : Ce n'est pas tant le bagage technique que la méthodologie qui est essentielle dans notre formation. On accorde une grande importance à la résolution de problèmes partout en entreprise et ce sont nos méthodes de réflexion qui nous démarquent.

Charles Terreault : Dans toute ma vie professionnelle, j'ai peut-être utilisé 5 % de ce que j'avais appris dans mon domaine à l'université, c'est tout. Mais la façon de penser, l'approche des problèmes, je m'en suis toujours servi. Ce qui me préoccupe aujourd'hui, c'est le type des formations données. On peut avoir des formations très spécialisées, tout savoir dans un champ donné, mais je pense, après 50 ans de carrière, que la formation la plus générale possible permet de durer plus longtemps qu'une formation extrêmement pointue dans une discipline très poussée. Je suis parfois inquiet lorsque je vois qu'on peut diviser le génie mécanique ou électrique en une quinzaine de formations très ciblées. La formation très pointue devrait peut-être relever de la maîtrise professionnelle ou de la recherche, ou encore du doctorat.

Hugo Marsolais : Donc mieux vaut en savoir un petit peu sur beaucoup de choses que beaucoup sur très peu de choses...

Charles Terreault : ... et surtout savoir comment aborder les questions !

Joëlle Adja : Cela dépend aussi du cheminement que l'on veut adopter. Si l'on est un ingénieur de laboratoire, un chercheur, il faut une formation poussée. J'aimerais souligner une chose que j'ai appréciée dans ma formation, c'est que l'on nous apprend aussi à ne jamais baisser les bras. Il y a toujours une source d'information vers laquelle se tourner pour résoudre un problème. À nous de savoir la trouver.

Dès aujourd'hui et pour demain, quelles compétences l'ingénieur doit-il acquérir ?

Charles Terreault : La gestion de projet est essentielle et elle doit porter sur toute la vie du produit. Il faut examiner les meilleures façons de réaliser le produit, de le structurer, d'apporter les collaborations interdisciplinaires, d'organiser le travail de tous. Par exemple, dans l'ingénierie médicale, si l'on veut créer des « tissus humains », il faut des chimistes, des biochimistes, des biologistes moléculaires, des ingénieurs de diverses disciplines. Les projets ne sont plus individuels — comme de mon temps, où chacun avait son projet de fin d'études, qui était tenu secret pour ne pas donner d'idées aux autres! —, mais collectifs, conçus en groupe.

Alexandre Maurice : Il faut avoir une vision à long terme, voir venir les étapes avant d'être sur le point de les réaliser, faire de la prospective. Lorsque l'on commence le projet, peu importe son envergure, on ne doit pas se demander de quoi on a besoin, mais de quoi on aura besoin.

Joëlle Adja : J'insiste, l'ingénieur doit aussi faire preuve d'un sens de l'éthique beaucoup plus aigu. Il faut se questionner, surtout chez les ingénieurs concepteurs, sur les conséquences des technologies que l'on met en place, pour ne pas se sentir dépassés par la technologie. Il faudrait essayer de maîtriser cet élan-là pour ne pas se perdre dans l'innovation.

Hugo Marsolais : La concurrence et la pression des marchés émergents nous conduisent à des planifications très serrées qu'il faut suivre. Gérer, ça ne consiste pas seulement à aligner des chiffres et des lettres, à faire des bilans, à rédiger des rapports annuels, à établir des plans stratégiques... Gérer, c'est être à l'affût, à l'écoute, au fait de ce qui se passe partout, pour augmenter notre capacité d'innovation.

Charles Terreault : La gestion ne peut être séparée de l'innovation. C'est un tout intégré et continu d'interactions entre des personnes, des objectifs à atteindre, des contraintes extérieures, les attentes du milieu, et qui tient aussi compte de la concurrence. Pour faire avancer les choses, il faut tout jouer simultanément, et non pas indépendamment.

Hugo Marsolais : Dans un contexte d'innovation, la personne qui dirige doit être plus qu'un gestionnaire. Il faut quelqu'un qui a une âme, qui est là pour rassembler, motiver, faire émerger les bonnes idées, qui est capable de recueillir le potentiel des bonnes personnes pour le bon travail. Le jour où je n'aurai plus d'idées ni de rêves, je me dirai qu'il est peut-être temps de changer de métier.

Alexandre Maurice : Avoir une bonne écoute est au nombre des défis de l'ingénieur de demain et relève de notre responsabilité sociale. Si l'on veut rendre service à la société, il faut connaître ses besoins. Or les besoins changent, de nouveaux apparaissent dont nous devons tenir compte à côté de ceux qui sont constamment présents d'une génération à l'autre. Ayons tou-

jours les oreilles grandes ouvertes, ne nous cantonnons pas au seul projet du moment, pensons à faire avancer le prochain.

Hugo Marsolais : Cela rappelle les quatre valeurs de l'ingénieur, qui sont la compétence, la responsabilité, le sens de l'éthique et l'engagement social. Dans les propos d'Alexandre, c'est l'engagement que l'on entend. Nous faisons partie d'une société, nous sommes les artisans de cette société-là, nous devons nous aligner sur les besoins de la société pour en faire une société meilleure, plus performante, plus riche, plus exportable, plus rayonnante et plus ouverte.

Comment voyez-vous l'avenir de l'ingénierie québécoise ?

Hugo Marsolais : C'est une question de 20 milliards de dollars... Chaque année, c'est ce que nous dépensons pour nos voitures. Nous ne fabriquons très peu de véhicule et toute l'énergie pour les faire rouler est importée, ce qui signifie que, tous les ans, nous créons pour 20 milliards de dollars d'emplois à l'extérieur de nos frontières. C'est aussi une question associée à des problèmes environnementaux, aux changements climatiques, sachant que 30 % des gaz à effet de serre sont produits par le domaine des transports. Le défi de demain sera sûrement la propulsion électrique, et le transport est un chantier aussi porteur d'avenir que le projet de la Baie-James en son temps.

Charles Terreault : Utilisons le plus possible les technologies de l'information pour éviter de gaspiller des ressources, d'autant que les technologies de l'information permettent de développer la créativité, les façons de faire, et de communiquer à distance sans avoir à se déplacer. Il y a là un potentiel considérable qu'on est très loin d'avoir entièrement exploité et c'est un autre des défis de l'ingénieur québécois d'aujourd'hui et de demain. □

À table avec...

Charles Terreault, diplômé en génie électrique de Polytechnique en 1959, a été ingénieur en chef pour le Québec chez Bell Canada. Puis se consacrant à la recherche en télécommunications, il a fondé trois laboratoires pour le développement de nouvelles technologies, en particulier dans le domaine de la fibre optique et de la numérisation des réseaux. Après sa retraite, il a enseigné à Polytechnique, durant cinq ans, la gestion de la technologie et de la recherche industrielle.

Hugo Marsolais, diplômé en génie mécanique de l'Université de Sherbrooke en 1992, est un spécialiste du transport. Directeur des opérations de l'Institut du transport avancé du Québec (ITAQ), il travaille avec une équipe d'ingénieurs et de techniciens qui soutiennent et assistent des entreprises québécoises dans la mise au point des technologies du transport de demain.

Joëlle Adja, ingénieure junior en génie mécanique et titulaire d'une maîtrise en génie industriel de Polytechnique depuis 2006, s'intéresse à l'amélioration continue de la performance. Consultante chez CGI, elle est conseillère en gestion d'entreprise et aide les organisations dans leurs projets de transformation d'affaires.

Alexandre Maurice, finissant en génie mécanique à Polytechnique, est passionné par le génie et la gestion de projets internationaux. Il est le coordonnateur de l'équipe Poly-Monde 2010, qui entreprendra une mission industrielle au Danemark et aux Pays-Bas, ce qui donnera à des finissants l'occasion de comparer le modèle d'innovation européen au nôtre.

LES INGÉNIEURS SONT PARTOUT, LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION AUSSI !
SACHEZ LES METTRE AU SERVICE DE VOTRE TRAVAIL.

PROGRAMME

JEUDI 10 JUIN 2010

- 7 h 30 à 8 h 30** Inscription et déjeuner
- 8 h 30 à 11 h 30** **Atelier A : L'implantation stratégique d'un système de gestion intégrée**
Animateur : Robert Pellerin, ing., professeur agrégé – École Polytechnique de Montréal
- Atelier B : L'analyse de risque en TI : être proactif, c'est gagnant !**
Animateur : Jean-Marc Robert, ing. jr, professeur, département de génie logiciel et des TI – École de technologie supérieure
- Atelier C : Les TI et le Web 2.0 pour intégrer et fidéliser la relève**
Animatrice : Anne Bourhis, professeure agrégée et directrice du service de l'enseignement de la gestion des ressources humaines – HEC Montréal
- 12 h à 13 h 30** **Dîner-conférence : L'ingénieur et l'éthique**
Conférencier : Ancien juge John H. Gomery
- 14 h à 17 h** **Atelier D : La gestion des contrats TI : les clés du succès**
Animateur : Francois Coallier, ing., professeur et directeur du département de génie logiciel et des TI – École de technologie supérieure
- 14 h à 17 h** **Atelier E : Intégrer efficacement les bonnes pratiques de sécurité en TI**
Animateur : Marc-André Drapeau, ing. jr, M. Ing. CISSP, analyste en sécurité de l'information – Loto-Québec

JEUDI 10 JUIN 2010

- 14 h à 17 h** **Atelier F : L' « open innovation » – Équipes virtuelles, résultats réels**
Animateurs : Isabelle Deschamps, ing., MBA, DBA, professeure, responsable des programmes en gestion de l'innovation – École de technologie supérieure
Louis Veilleux, président, Chantiers Innovation – Techno Montréal
Jacques Ouellet, premier vice-président, R-D et commercialisation – CRIM
- 17 h** **Cocktail**
- 18 h 30** **Gala de l'excellence**

VENDEDI 11 JUIN 2010

- 7 h 30 à 8 h 30** Inscription et déjeuner
- 8 h 30 à 11 h 30** **Atelier G : Mieux comprendre les crédits d'impôt sur la RS & DE**
Animateur : Marco Cipolla, ing., président – Cipolla R&D Consultants inc.
- Innovation et protection de la propriété intellectuelle : les deux font la paire**
Animateur : Marc Benoît, associé, agent de brevets – BENOÎT & CÔTÉ



LOI DU 1 % : Pour les employeurs, les coûts associés à la participation aux activités de formation de l'Ordre des ingénieurs du Québec sont admissibles aux fins du crédit d'impôt en vertu de la Loi favorisant le développement de la formation de la main d'œuvre.

VENDREDI 11 JUIN 2010

8 h 30 à 11 h 30 Atelier H : Plan de continuité des affaires : avoir un plan B, c'est essentiel

Animateur : Christophe Reverd, CISSP, directeur – Auditia

Atelier I : Le travail à distance : comment s'organiser et maintenir son leadership

Animatrice : Line Dubé, professeure, management et technologie – HEC Montréal

Visite technique 1 : Nav Canada

Visite technique 2 : Glatfelter (anciennement Concert Airlaid Itée)

12 h à 13 h 30 Dîner-conférence : L'engagement et la passion

Conférencier : Marcel Lebœuf, comédien

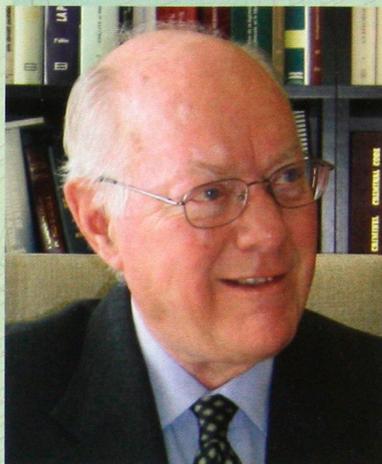
14 h Assemblée générale annuelle

Profitez de cette occasion pour rencontrer nos nombreux exposants !

Pour information complète et inscription : rendez-vous au www.membres.oiq.qc.ca

**DÎNER-CONFÉRENCE
JEUDI 10 JUIN 2010**

L'INGÉNIEUR ET L'ÉTHIQUE



**Conférencier :
Ancien juge
John H. Gomery**

Avec sa brillante carrière juridique et son parcours impressionnant, John H. Gomery est certes une personnalité à rencontrer. Le sens de l'éthique étant une valeur fondamentale chez l'ingénieur, qui, mieux que ce juge, peut nous en parler avec profondeur et conviction ? Privilégier la société et les clients, reléguer au second plan la rentabilité et l'intérêt personnel, voilà des principes qui méritent réflexion pour tous les domaines de l'ingénierie. La table est mise pour un dîner fort enrichissant !

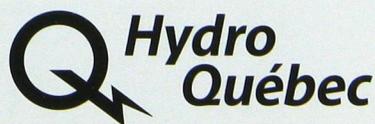
À ne pas manquer !

L'Ordre des ingénieurs du Québec remercie son partenaire présentateur :



**ÉCOLE
POLYTECHNIQUE
MONTREAL**

L'Ordre des ingénieurs du Québec remercie ses principaux partenaires :



La nouvelle version ConsignO 3.0 répond davantage à vos besoins !

Par Charles Tremblay, directeur du développement des affaires chez Notarius

UNE DIMINUTION DES FRAIS D'ADHÉSION DE PLUS DE 50 %

Depuis que la Chambre des notaires du Québec a pris la décision de partager son infrastructure à clés publiques, gérée par Notarius, avec d'autres associations et ordres professionnels, un long chemin d'amélioration a été parcouru. En raison des objectifs poursuivis par Notarius à titre d'organisme sans but lucratif et du nombre supplémentaire d'adhérents, les frais d'adhésion au service de signature numérique sont passés de 400 \$, en 2003, à 175 \$ aujourd'hui.

CONSIGNO : UN CHOIX ÉCONOMIQUE

Au départ, en plus des frais d'adhésion, s'ajoutaient les coûts d'acquisition d'un logiciel intégrant les fonctionnalités de signature et de conversion des fichiers en format PDF, tel qu'Adobe Acrobat Standard ou Professionnel. Or les frais d'acquisition de licences pour ce type de logiciel s'avéraient élevés. Le développement de ConsignO 1.0 s'est vite imposé comme la solution de remplacement économique à l'achat d'un logiciel permettant la signature de documents en format PDF.

CONSIGNO 3.0

Performance et convivialité

Depuis le lancement de ConsignO, plusieurs changements ont été effectués dans sa deuxième version. Les derniers sondages annuels sur la satisfaction de la clientèle ont apporté plusieurs pistes d'amélioration en vue de la troisième version de ConsignO, que vous pouvez maintenant vous procurer. Notons l'amélioration de la rapidité d'ouverture d'un fichier PDF, une meilleure résolution de l'affichage des documents à l'écran et une interface graphique plus intuitive.

Mises à jour simplifiées

Dans le but de faciliter la gestion des environnements des équipes de technologies de l'information, les mises à jour ne sont plus automatiques. Un avis de mise à jour est signifié à l'utilisateur, qui a le choix d'installer la mise à jour sur-le-champ ou au moment qui lui convient, en téléchargeant celle-ci à partir du site de Notarius.

Possibilité de « certifier »

En plus de conserver la trace des modifications faites à un document après sa signature, ConsignO 3.0 offre maintenant la possibilité de « certifier » un document PDF et d'empêcher, en tout ou en partie, toute modification au fichier signé.

Validation de signature en temps réel et confirmation simplifiée

ConsignO version 3.0 permet à tout destinataire de vérifier la validité d'une signature numérique au moment où elle a été apposée au document. Cette fonctionnalité est maintenant possible, car les informations contenues dans les listes des certificats révoqués du Centre de certification du Québec (CCQ) sont incluses dans le document PDF à signer avec ConsignO (pourvu que le signataire ait signé le document en ligne). Ainsi, si une signature en date d'aujourd'hui est invalidée par le CCQ, mais qu'au moment où celle-ci a été apposée à un document elle était valide, le système en confirmera la validité et aucun message d'invalidité ne s'affichera. De plus, la version 3.0 de ConsignO permet à tout destinataire de valider la signature à même l'application, et ce, sans qu'il soit nécessaire de détenir Adobe Acrobat Reader, Standard ou Pro. Dans le cas où le

destinataire ne possède pas ConsignO, celui-ci peut toujours valider la signature en configurant Adobe Acrobat. Nos clients peuvent avoir accès à la procédure de configuration sur le site <http://ingenieur.notarius.com> dans la rubrique « Téléchargement de logiciel ».

Respect de la norme d'archivage internationale

Enfin, la version 3.0 de ConsignO respecte la spécification PDF/A et PD/A -1b publiée par l'Organisation internationale de normalisation (ISO). PDF/A est le format de fichier défini par la norme ISO 19005-1:2005 pour l'archivage à long terme des documents électroniques. Ainsi, vous pourrez signer avec ConsignO 3.0 vos documents qui auront été convertis à la norme PDF/A et PD/A -1b, à l'aide de l'application PDF995, incluse dans la Trousse de signature numérique. Tout professionnel a intérêt à signer ses documents dans un format qui garantit l'intégrité et la pérennité des informations.

Si plusieurs nouvelles fonctionnalités sont offertes dans ConsignO version 3.0, Notarius n'a pas pour autant abandonné celles qui ont fait le grand bonheur des usagers des versions précédentes, à savoir la création de modèles, l'application de modèles à plusieurs fichiers simultanément et la signature en lot.

Pour plus d'information, communiquez avec Notarius au 514 281-1442 ou sans frais au 1 800 567-6703, ou visitez le [<http://ingenieur.notarius.com>].



Bell
Helicopter
Une société de Textron

Félicitations à l'OIQ pour ses 90 ans !

Bell Helicopter est fière de contribuer à l'essor économique du Québec et du Canada en favorisant la création d'emplois de qualité pour nos ingénieurs d'ici et d'ailleurs.

www.bellhelicopter.com

QUALITAS SALUE
LES 90 ANS DE L'ORDRE
DES INGÉNIEURS
DU QUÉBEC

Un savoir-faire de pointe à votre service

Une équipe compétente et
expérimentée de 770 employés
dont 130 professionnels

- Ingénierie des matériaux
- Ingénierie des chaussées
- Géotechnique et géoenvironnement
- Toitures et étanchéité



GRUPE QUALITAS INC.

www.qualitas.qc.ca Tél. : 514-255-0613

Baie-Comeau • Brossard • Gatineau • Granby • Laval • Longueuil • Mirabel • Montréal • Québec • Roberval • Saguenay • Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme • Sept-Îles • Sorel-Tracy • Trois-Rivières • Val-d'Or • Vaudreuil-Dorion



GRAND PRIX D'EXCELLENCE

Appel de candidatures

*Le Grand Prix d'excellence est la plus haute distinction attribuée
par l'Ordre des ingénieurs du Québec à un ingénieur québécois.*

Objectif

Souligner la carrière exceptionnelle d'un ingénieur
en tant que modèle pour la profession.

Admissibilité

Être ingénieur depuis au moins 15 ans et membre
de l'Ordre des ingénieurs du Québec au moment
du dépôt de la candidature.

Mise en candidature

La candidature peut être parrainée par une personne,
une association ou un organisme. Elle doit être appuyée
par cinq personnes, dont au moins trois ingénieurs.

Date limite :

Lundi 19 avril 2010

Prix

Une médaille de prestige conçue par un artiste
québécois sera remise au lauréat dans le cadre du
Colloque annuel de l'Ordre des ingénieurs du
Québec en juin prochain, à Sherbrooke.

Pour obtenir un exemplaire du dossier de mise en candi-
dature, téléphonez à l'Ordre des ingénieurs du Québec
au 514 845-6141 ou au 1 800 461-6141, poste 3123, ou
consultez le site extranet : membres.oiq.qc.ca.

Dans le contexte d'aujourd'hui, comment vit-on les valeurs de notre profession ?

Il en est coulé de l'eau sous les ponts depuis que les ingénieurs canadiens se sont regroupés au sein de la Société des ingénieurs civils du Canada. C'était en 1887... Cette année-là marquait le début d'une longue histoire de regroupements des ingénieurs qui allait conduire à la création, en 1920, de la Corporation des ingénieurs du Québec, l'ancêtre de l'actuel Ordre des ingénieurs du Québec. Dès 1924, la Corporation adoptait un premier code d'éthique. C'était cinquante ans avant qu'entre en vigueur le Code des professions, qui fait obligation à toutes les professions du Québec de se doter d'un Code de déontologie. De toute évidence, les ingénieurs québécois ont compris très tôt que la crédibilité de la profession et la qualité de l'encadrement de la pratique allaient de pair !

En effet, pour une personne ayant grandi et étudié dans un autre pays, l'éventualité de pratiquer le génie au Québec soulève de nombreux aspects à étudier, à comprendre et à maîtriser, tels que la culture et les valeurs de notre société, les valeurs de la profession, les raisons d'un encadrement professionnel et les conditions de l'emploi. Voilà bien des défis à relever tout en vivant au quotidien l'intégration dans sa société d'accueil...

UNE QUESTION D'HONNEUR...

Il faut savoir que l'appartenance à une profession a longtemps été considérée comme un privilège réservé à une élite de la société. Seuls quelques-uns pouvaient aspirer à ce statut. Le professionnel avait toutes les raisons de se montrer fier de son titre. En retour, il lui fallait assumer avec dignité ce rôle social important. C'était une question d'honneur. Le mot peut paraître un peu vieillot aujourd'hui, mais il traduit bien un sentiment qui, lui, n'a pas vieilli : le sentiment de mériter la considération et de garder le droit à sa propre estime.

Ce sens de l'honneur était attendu de tous les professionnels, un peu à la façon dont il était attendu des chevaliers au Moyen Âge qu'ils se montrent dignes de leur titre et de leur rang social. Cela ne veut pas dire que tous les professionnels – comme tous les chevaliers, d'ailleurs – étaient à la hauteur de ces attentes. Il n'y avait pas grand-chose de plus méprisable qu'un chevalier abusant de son pouvoir au détriment des paysans et autres pauvres gens incapables de se défendre à armes égales. En s'abaissant à poser ces gestes disgracieux, il jetait aussi le discrédit sur les autres chevaliers. Ce faisant, il ne méritait plus d'appartenir à la confrérie des chevaliers.

À son origine, le professionnalisme s'est alimenté à ces mêmes valeurs de fierté, de dignité, de mérite et d'honneur. Quoi de plus normal, dans la mesure où là aussi il est d'abord question d'un pouvoir susceptible d'être mal utilisé ?

LES TEMPS ONT CHANGÉ ET L'ÉTHIQUE DEMEURE UNE VALEUR DE PREMIER PLAN!

Évidemment, les temps ont changé à bien des égards et la réalité de la pratique professionnelle des ingénieurs s'est considérablement transformée. D'une part, les domaines de pratique de l'ingénierie se sont diversifiés au point où l'on pourrait parler d'un

Une erreur que l'on fait souvent est de confondre les valeurs de la profession et la déontologie professionnelle. L'une et l'autre sont différentes, mais elles se complètent.

certain éclatement de la profession. Les formations reçues sont conséquemment de plus en plus différentes et les fonctions remplies par les ingénieurs sont tout aussi variées (conception, réalisation, exploitation, maintenance, distribution, gestion, développement des affaires, conseil, contrôle, évaluation, etc.). Dans ce contexte, certains se demanderont ce qui unit encore la profession.

D'autre part, la majorité des ingénieurs sont salariés, alors que la pratique professionnelle était pensée à l'origine sous le mode de la pratique privée, dans une relation directe avec le client. Pour les ingénieurs salariés, le client est maintenant d'abord l'employeur. Cela modifie profondément la relation professionnelle : dans une pratique traditionnelle, le client est en position de vulnérabilité à l'endroit du service offert par l'ingénieur, la relation professionnelle est alors centrée sur la confiance. Lorsque l'employeur est le client, la relation de confiance est encadrée par le contrat de travail. L'autonomie professionnelle de l'ingénieur s'en trouve limitée : il sera bien souvent attendu de lui qu'il agisse en fonction des seuls intérêts de l'organisation qui l'emploie, même s'il peut arriver que cela aille à l'encontre de ses devoirs et obligations envers le public. À qui, alors, devrait aller la loyauté de l'ingénieur ? À l'organisation qui l'emploie ou au public dont il doit assurer la sécurité et le bien-être ?

Dans ce type de situations, l'ingénieur pourra être tenté d'adopter des comportements hors normes, c'est-à-dire d'agir à l'encontre de ce que son Code de déontologie exige de lui. Les pressions à obtenir des contrats, à produire toujours plus vite et la croyance selon laquelle il faut satisfaire le client à n'importe quel prix exposent l'ingénieur à compromettre les valeurs de sa profession. C'est alors, bien souvent, qu'apparaissent les ententes tacites, les sceaux de complaisance, qu'un projet est réalisé par un ingénieur même s'il n'a pas toutes les connaissances requises, ou encore que l'ingénieur néglige de prendre en considération les conséquences de son travail sur l'environnement, la santé, la sécurité ou la propriété des gens.

Vu l'importance de ces transformations, comment le professionnalisme des ingénieurs devrait-il s'inspirer de valeurs adaptées à notre réalité contemporaine ?

LES VALEURS DE LA PROFESSION

Nous faisons remarquer précédemment que les valeurs de fierté, de dignité, de mérite et d'honneur avaient nourri le professionnalisme d'autrefois. Sans avoir disparu, ces valeurs ne sont plus celles qui traduisent le mieux le professionnalisme contemporain. La profession d'ingénieur est associée aujourd'hui à quatre grandes valeurs qui sont : la compétence, le sens de l'éthique, la responsabilité et l'engagement social. Brièvement, la valeur de compétence renvoie à la maîtrise des savoirs propres au domaine ainsi qu'à la capacité d'user correctement de son jugement pratique dans l'utilisation efficace des connaissances acquises ; le sens de l'éthique implique que l'ingénieur privilégie l'intérêt de la société et des clients, avant son propre intérêt, et qu'il oriente son action conformément à sa conscience de véritable professionnel; la responsabilité suppose d'assumer le fait de devoir répondre de ses choix et de ses actes, ce qui se traduit dans le fait de se porter personnellement garant de son travail auprès de son client et de la société; quant à la valeur d'engagement social, elle rappelle à l'ingénieur qu'il peut participer à éclairer les choix de la société par sa pratique professionnelle compétente, responsable et conforme à l'éthique.

DÉONTOLOGIE ET VALEURS

Une erreur que l'on fait souvent est de confondre les valeurs de la profession et la déontologie professionnelle. L'une et l'autre sont différentes, mais elles se complètent.

La déontologie est l'ensemble des devoirs et obligations imposés à des professionnels dans l'exercice de leur profession. Ce sont des règles qui ont été édictées dans le but premier

d'assurer la protection du public et de baliser les relations du professionnel avec le client ainsi qu'à sa profession. Les valeurs sont d'une autre nature. Elles motivent quelqu'un à agir dans un sens plutôt que dans un autre. Par exemple, la personne qui valorise l'honnêteté est motivée à ne pas mentir, même lorsque l'occasion d'en tirer un profit se présente. Les valeurs font partie de la personne, elles s'expriment au travers de ses actes, de ses paroles et de ses attitudes. Ce sont elles également qui guideront la façon qu'aura le professionnel de comprendre et de respecter sa déontologie. Si les valeurs de la personne sont éloignées du professionnalisme, cette personne risque de ne pas appliquer correctement la déontologie. On pourra donc obliger quelqu'un à respecter des règles de déontologie sous peine de sanction et des mécanismes sont prévus à cet effet dans tout ordre professionnel. Toutefois, on ne pourra pas obliger quelqu'un à s'approprier des valeurs, à faire en sorte qu'elles deviennent comme une seconde nature, car il ne s'agit pas d'obéir à ces valeurs mais d'en partager le sens, de manière à agir en toute circonstance avec professionnalisme. Il n'en allait pas autrement des chevaliers qui partageaient des valeurs de fierté et d'honneur...

C'est par le respect des valeurs et de la déontologie que la profession d'ingénieur mérite la confiance du public. À l'ère où l'on met de l'avant rentabilité, rendement aux actionnaires, satisfaction du client, comment l'ingénieur vit-il ses valeurs professionnelles ?

Une collaboration de M. Luc Bégin, directeur de l'Institut d'éthique appliquée (IDEA) et directeur des programmes de 2^e et 3^e cycles à la Faculté de philosophie de l'Université Laval

CRIQ

NOS INGÉNIEURS AU CŒUR DE LA RÉUSSITE QUÉBÉCOISE

En matière d'innovation industrielle, les ingénieurs du CRIQ mettent chaque jour **leur expertise et leur talent au service des entreprises québécoises**. Un apport des plus précieux pour la compétitivité de notre industrie.

Pour en apprendre
plus sur l'expertise
du CRIQ, composez
le 1 800 667-2386.

Centre de recherche
industrielle
Québec

Par M^e Charles Dupuis, avocat

La responsabilité, une valeur facultative ?

Les ingénieurs du Québec se sont donné des valeurs à respecter dans la pratique du génie. Parmi ces valeurs, la responsabilité joue un rôle central dans les relations avec les clients, les employeurs et le public en général. Ce rôle peut-il être mis de côté ?

Avant de devenir membres de l'Ordre, tous les futurs ingénieurs consacrent plusieurs années à leurs études. Ils acquièrent ensuite de l'expérience en tant qu'ingénieurs juniors et passent les examens nécessaires. En d'autres termes, ils « apprivoisent » leur domaine d'expertise. Mais dès qu'ils sont inscrits au tableau en tant qu'ingénieurs ou ingénieurs juniors, tous les membres de l'Ordre sont irrémédiablement reconnus comme responsables de leurs actes professionnels.

PARCE QUE NUL INGÉNIEUR N'EST OMNISCIENT

Le client ou l'employeur qui fait appel à un ingénieur est en droit de n'attendre de lui rien de moins que l'excellence. De fait, l'ingénieur doit se présenter comme un professionnel sûr de ses compétences. À ses clients et à son employeur, il doit être capable de dire : « Je suis en parfaite possession de mes moyens et j'assume les conséquences de mes actes professionnels. »

Mais tout ingénieur a ses limites, et c'est à lui qu'il revient de les connaître, de les combler et, le cas échéant, de les faire connaître quand un mandat les dépasse. D'ailleurs, le Code de déontologie des ingénieurs précise qu'« avant d'accepter un mandat, l'ingénieur doit tenir compte des limites de ses connaissances et de ses aptitudes ainsi que des moyens dont il peut disposer pour l'exécuter¹. »

Au sujet de la responsabilité, le *Guide de pratique professionnelle* mentionne aussi ce qui suit :

L'ingénieur responsable n'accepte que les mandats pour lesquels il a les compétences requises.

Le Code des professions accorde aux membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec un statut de professionnel et un titre exclusif. Ce statut entraîne des devoirs à l'égard des clients qui, en toute confiance, ont recours aux services de l'ingénieur. L'ingénieur se doit donc d'assumer pleinement les conséquences de ses actes professionnels. En ce sens, il se porte personnellement garant de son travail auprès de son client et de la société².

« N'accepter que les mandats pour lesquels il a les compétences requises », c'est dire que l'ingénieur ne doit pas s'aventurer sur les terrains qu'il n'a pas « apprivoisés ». Ou, comme l'explique M^e François Vandebroek, ing. :

[...] la compétence va au-delà de la formation requise pour être admis à la pratique de l'ingénierie. Elle concerne la suffisance des qualifications de l'ingénieur pour solutionner un problème dans tous les aspects et égard aux circonstances particulières. Cela inclut les connaissances, l'expérience, le savoir-faire et l'habileté à en faire effectivement usage dans l'intérêt du client

ou de l'employeur. En cas de doute sur ses compétences et son savoir-faire pour solutionner adéquatement toute situation ou tout problème auxquels il a à faire face, l'ingénieur est tenu par l'éthique professionnelle de refuser le mandat concerné³.

La responsabilité de l'ingénieur ne se confine pas qu'aux actes professionnels. Celui-ci est aussi responsable quand il est appelé à émettre un avis, une opinion ou même son point de vue sur un sujet ou un problème donné, que ce soit dans le cadre de son travail ou de toute autre activité. Bref, l'ingénieur est responsable de tout avis qu'il donne, et ce, en tout temps. Il doit donc limiter ses avis aux sujets :

- qu'il maîtrise et sur lesquels il possède l'expertise adéquate, et
- dont il a pu vérifier tous les faits.

Bien sûr, une attitude responsable protège clients, employeurs et public des fautes professionnelles, mais elle protège aussi

Le Conseil de discipline a souligné que l'ingénieur n'avait pas rempli son devoir de protection du public lorsqu'il avait exigé de son client qu'il signe un document le dégageant de sa responsabilité professionnelle.

l'ingénieur en l'empêchant de nuire à sa pratique, à sa réputation ainsi qu'à la notoriété de l'ingénierie.

À la lumière de ce qui précède, il est clair que la responsabilité n'est pas un veston de travail que l'on peut enlever en quittant le bureau ou « retourner » à sa guise. Voici l'exemple d'un ingénieur qui semblait croire, lui, que sa responsabilité professionnelle était une simple clause de contrat.

QUAND UN INGÉNIEUR VEUT NIER SA RESPONSABILITÉ

La question se pose, et plusieurs seront heureux d'en connaître la réponse : un ingénieur peut-il limiter ou exclure sa responsabilité professionnelle en incluant une clause à cet effet dans un contrat de service avec un client ?

Un ingénieur annonçait ses services d'ingénieur en inspection préachat de bâtiments. Sa publicité indiquait que sa firme effectuait des inspections, des consultations techniques, des

évaluations et des rapports, le tout couvert par une assurance responsabilité professionnelle.

Un citoyen attiré par cette publicité a confié à cet ingénieur le mandat de procéder à l'inspection d'une résidence pour laquelle il venait de faire une offre d'achat. À la première occasion, l'ingénieur a demandé à son client de signer un contrat de service comportant une clause de non-responsabilité. Devant le refus de son client de signer une telle décharge, cet ingénieur n'a pas fourni les services pour lesquels il avait été retenu et est parti en laissant son client dépourvu, en présence de son agent immobilier et de celui du vendeur.

À la suite de cette histoire, le Bureau du syndic a mené une enquête, puis a déposé une plainte contre l'ingénieur concerné devant le Conseil de discipline de l'Ordre. Cette plainte comportait notamment un chef d'accusation fondé sur l'article 59.2 du Code des professions⁴, à l'effet que l'intention de l'ingénieur d'exclure sa responsabilité professionnelle de l'entente de service proposée à son client constituait un acte dérogatoire à l'honneur et à la dignité de la profession d'ingénieur.

Après avoir fait l'audition des témoins, le Conseil de discipline a reconnu cet ingénieur coupable, jugeant que sa conduite allait à l'encontre de la dignité de la profession d'ingénieur. Le Conseil a également souligné que l'ingénieur n'avait pas rempli son devoir de protection du public lorsqu'il avait exigé de son client qu'il signe un document le dégageant de sa responsabilité professionnelle.

En tenant compte de tous les facteurs pertinents et applicables dans les circonstances, incluant l'exemplarité, cet ingénieur fut condamné à une amende de 2000 \$ plus les frais⁵.

1. Code de déontologie des ingénieurs (art. 3.01.01)
2. *Guide de pratique professionnelle*, OIQ, 2^e édition, 2003, p. 24.
3. M^e François Vandenbroek, ing. *L'ingénieur et son Code de déontologie*, Les éditions Juriméga, Trois-Rivières, 1993, pages 54-55.
4. Article 59.2. Nul professionnel ne peut poser un acte dérogatoire à l'honneur ou à la dignité de sa profession ou à la discipline des membres de l'ordre, ni exercer une profession, un métier, une industrie, un commerce, une charge ou une fonction qui est incompatible avec l'honneur, la dignité ou l'exercice de sa profession.
5. Louis Tremblay, ing., ès qualité de syndic OIQ c. Philippe Prigent, ing., C.D.O.I.Q., dossier #22-06-0334. Il est à noter qu'actuellement, M. Prigent n'est plus membre de l'Ordre.

Avis de radiation

Conformément aux articles 156 et 180 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 29 mai 2009, le Conseil de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec a déclaré M. Nicolas Farley, ayant son domicile professionnel au 409, rue Montpellier à Ville Saint-Laurent (Québec), H4N 2G6, coupable des infractions suivantes, notamment :

En contravention des dispositions de l'article 4.05 du Règlement sur les stages de perfectionnement des ingénieurs, l'ingénieur Nicolas Farley, alors qu'il faisait l'objet d'une limitation de son droit d'exercer dans un domaine, imposée par le Comité exécutif de l'Ordre le 20 mai 2005, relativement à divers projets effectués à Montréal :

- a apposé son sceau et sa signature sur des plans d'ingénierie comportant entre autres des travaux de drainage et d'aménagement extérieur ainsi qu'en matière d'électricité du bâtiment, et ce, entre le ou vers le 5 juillet 2005 et le ou vers le 5 décembre 2005 ;
- a signé des avis d'ingénierie en matière d'électricité du bâtiment, entre le ou vers le 12 décembre 2005 et le ou vers le 8 février 2006 ;

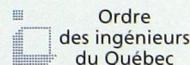
- a apposé son sceau sur des plans d'ingénierie en matière d'électricité du bâtiment, entre le 4 novembre et le 21 décembre 2005 et le ou vers le 31 mars 2006.

Le Conseil de discipline a imposé à M. Nicolas Farley, relativement à ces infractions, dix-huit (18) périodes de radiation de six (6) mois, à être purgées de façon concurrente, en plus de réprimandes et d'amendes. Cette décision étant exécutoire dès signification du jugement du Tribunal des professions entérinant le désistement d'appel de l'intimé, M. Farley est radié du tableau de l'Ordre à compter du 17 février 2010 et jusqu'au 16 août 2010 inclusivement.

Montréal, ce 17 février 2010

Josée Le Tarte

Secrétaire du Conseil de discipline



« POUR MA FORMATION EN SST, JE CHOISIS LE CENTRE PATRONAL ! »

NOS SERVICES

- + 50 formations de qualité, dont :
- + *Le Cadenassage et Sécurité des machines*
- + Formateurs chevronnés, spécialisés en SST
- + Colloques
- + Revue *Convergence*
- + À Montréal, à Québec ou dans votre entreprise

www.centrepatronalsst.qc.ca

CENTRE PATRONAL DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC
514 842-8401

Le Comité exécutif s'est réuni en séances ordinaires les 15 janvier et 12 février 2010, et en séances extraordinaires les 8 décembre 2009, 20 janvier, 18 février et 25 février 2010. Le 89^e Conseil d'administration a tenu des séances ordinaires les 10 décembre 2009, 29 janvier et 26 février 2010. Le Conseil d'administration a tenu des séances extraordinaires les 22 janvier et 29 janvier 2010.

COMITÉ EXÉCUTIF (CE)

Séance extraordinaire du 8 décembre 2009

Le CE a délivré des permis conformément aux articles 40 du Code des professions et 35 de la Charte de la langue française, et a accordé des permis temporaires conformément à la Loi sur les ingénieurs.

Séance ordinaire du 15 janvier 2010

Le CE a reçu la mise à jour du tableau des membres en date du 11 janvier 2010. Il a accordé des équivalences de diplômes et de formation, a délivré des permis conformément aux articles 40 du Code des professions et 35 de la Charte de la langue française, et a accordé des permis temporaires conformément à la Loi sur les ingénieurs.

Le CE a pris connaissance de l'avancement des travaux du Comité de révision de la Loi sur les ingénieurs et de ceux du Comité sur les services commerciaux pour l'appel de propositions de services commerciaux. Il a également reçu les objectifs découlant de la planification stratégique de l'Ordre.

Le CE a recommandé neuf candidatures pour le titre de *Fellow* d'Ingénieurs Canada. Il a reçu le rapport du Groupe de travail sur la synergie à Ingénieurs Canada, a recommandé la candidature de M^{me} l'ingénieure Louise Quesnel au Bureau canadien des conditions d'admission en génie (BCCAG) et recommandé de transmettre les informations pertinentes à l'Office des professions du Québec pour faire inscrire un programme au Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels. Le CE a également approuvé les subsides pour projets spéciaux des Sections régionales.

Le CE a décidé de soumettre la candidature à titre posthume de M. Pierre Desjardins, ing., à la distinction Prix du CIQ pour 2010. Enfin, le CE a recommandé d'accorder le contrat à Transcontinental Interweb pour une durée de trois ans avec une possibilité de prolongation d'un an pour l'impression de la revue *PLAN*.

Séance extraordinaire du 20 janvier 2010

Le CE a fait des recommandations à la suite des travaux du Comité sur les services commerciaux. Le CE a approuvé le cadre de révision de la Loi sur les ingénieurs à la suite des commentaires de l'Office des professions et a reçu les objectifs et les actions découlant de la planification stratégique.

Le CE a recommandé l'adoption d'un nouveau mandat pour le Comité de révision du Règlement sur l'assurance-responsabilité professionnelle de l'Ordre des ingénieurs du Québec et le maintien de la cotisation pour payer le coût du fonctionnement

du régime d'assurance responsabilité. Enfin, le CE a recommandé des modifications à la Politique sur l'utilisation des surplus budgétaires non affectés.

Séance ordinaire du 12 février 2010

Le CE a reçu la mise à jour du tableau des membres en date du 10 février 2010. Il a accordé des équivalences de diplômes et de formation, a délivré des permis conformément aux articles 40 du Code des professions et 35 de la Charte de la langue française, et a accordé des permis temporaires conformément à la Loi sur les ingénieurs.

Le CE a autorisé des poursuites pour pratique illégale dans deux dossiers et a procédé à l'étude des recommandations du Comité d'inspection professionnelle (CIP) concernant l'application de l'article 55 du Code des professions dans trois dossiers.

Le CE a pris connaissance de l'avancement du document soumis par l'Office des professions concernant la révision de la Loi sur les ingénieurs et de l'échéancier de réalisation des travaux. Le CE a reçu une présentation de la syndique de l'Ordre relativement à une mise à niveau des ressources au Bureau du syndic et en a recommandé la réalisation. Le CE a recommandé le renouvellement de mandat de deux membres du CIP et a recommandé une modification de la Politique sur le Fonds de défense en matière déontologique.

Enfin, le CE a reçu une présentation des constats découlant du sondage sur les conditions de travail et d'exercice professionnel des ingénieurs.

Séance extraordinaire du 18 février 2010

Le CE s'est réuni pour faire ses commentaires sur les documents reçus de l'Office des professions concernant la révision de la Loi sur les ingénieurs.

Séance extraordinaire du 25 février 2010

Le CE s'est réuni pour entendre les représentations d'un membre faisant l'objet de recommandations du CIP.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance ordinaire du 10 décembre 2009

Le Conseil d'administration a recommandé des nominations au Conseil d'administration d'Infrastructure Québec et a reçu le plan d'action de mise en œuvre des recommandations du Comité sur l'encadrement des ingénieurs juniors.

Le Conseil d'administration a approuvé la création de la Fondation de l'Ordre des ingénieurs du Québec et a nommé les membres du Comité de surveillance des élections. Le Conseil d'administration a renouvelé le mandat des membres du Comité de discipline, des membres du Comité de révision et a autorisé l'embauche de personnel supplémentaire au Bureau du syndic.

Le Conseil d'administration a renouvelé les mandats de MM. les ingénieurs Gérald Lamoureux et Raymond Moisan à titre d'inspecteurs au CIP et a nommé M. l'ingénieur Gilles Guertin inspecteur sur la compétence et secrétaire suppléant du CIP. Le Conseil d'administration a également nommé M. Sylvain Harbec comme inspecteur et secrétaire suppléant du CIP.

Enfin, le Conseil d'administration a reçu l'état des résultats trimestriels.

Séance extraordinaire du 22 janvier 2010

Le Conseil d'administration a statué sur les objectifs et les actions découlant de la planification stratégique de l'Ordre en vue de son renouvellement 2010-2015 et a demandé l'élaboration d'un plan de mise en œuvre. Le Conseil d'administration a décidé de maintenir la cotisation pour payer le coût du fonctionnement du régime d'assurance responsabilité. Enfin, le Conseil d'administration

a appuyé le cadre des orientations de la Loi sur les ingénieurs et a demandé la modernisation de l'ensemble de ses articles.

Séance ordinaire du 29 janvier 2010

Le Conseil d'administration a pris acte des travaux du Groupe de travail sur la synergie d'Ingénieurs Canada visant à définir une nouvelle gouvernance.

Le Conseil d'administration a décidé de soumettre la candidature de M^{me} l'ingénieure Louise Quesnel au Bureau canadien des conditions d'admission en génie (BCCAG) comme représentante du Québec pour un mandat de trois ans débutant le 1^{er} juillet 2010.

Le Conseil d'administration a demandé d'entreprendre les démarches nécessaires auprès de l'Office des professions pour l'ajout d'un programme au Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels. Le Conseil d'administration a modifié le mandat du Comité de révision du Règlement sur l'assurance-responsabilité professionnelle pour s'adjoindre les services d'une firme de courtage d'assurance spécialisée en assurance responsabilité.

Enfin, le Conseil d'administration a décidé de modifier la politique d'utilisation des surplus budgétaires non affectés et a attribué à un fournisseur externe le contrat d'impression de la revue *PLAN*.

Séance extraordinaire du 29 janvier 2010

Le Conseil d'administration a élu par cooptation M. l'ingénieur Dominique Verreault pour un mandat venant à échéance en juin 2010.

Séance ordinaire du 26 février 2010

Le Conseil d'administration a autorisé l'embauche de neuf ressources supplémentaires au Bureau du syndic. Le Conseil d'administration a décidé de renouveler le mandat de M. l'ingénieur Pierre Jean comme membre du CIP pour un terme de trois ans, qui viendra à échéance en mars 2013.

Le Conseil d'administration a pris connaissance de l'évolution des travaux concernant la révision de la Loi sur les ingénieurs et a demandé à la présidente de l'Ordre d'écrire à l'Office des professions pour lui faire part de ses orientations.

Le Conseil d'administration a révisé la Politique sur le Fonds de défense en matière déontologique pour en élargir l'application à l'ensemble du Code de déontologie des ingénieurs. Enfin, le Conseil d'administration a reçu l'état des résultats trimestriels au 31 décembre 2009, et a reçu les constats et résultats d'un sondage mené auprès de membres de l'Ordre concernant les femmes en génie.

Avis de radiation

Conformément aux articles 156 et 180 du Code des professions (L.R.Q., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 28 janvier 2010, le Conseil de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec a déclaré M^{me} Guylaine Dion, ayant son domicile professionnel au 720, rue de la Coulouge à Drummondville (Québec), J2C 7J7, coupable des infractions suivantes, notamment :

À Drummondville, district de Drummond, dans le cadre d'un mandat qui lui avait été confié portant notamment sur la préparation de plans et devis, la surveillance de travaux et la signature d'une attestation de conformité pour une plateforme à fumier étanche en béton armé sous abri pour bovins laitiers, l'ingénieure Guylaine Dion a :

- entre le ou vers le 12 octobre 1999 et le 31 mars 2002 et entre le 15 mai 2002 et le ou vers le 4 novembre 2002, omis de respecter ses obligations envers l'homme et de tenir compte des conséquences de l'exécution de ses travaux sur l'environnement, sur la vie, sur la santé et sur la propriété de toute personne, contrevenant ainsi à l'article 2.01 du Code de déontologie des ingénieurs ;
- entre le ou vers le 12 octobre 1999 et le 31 mars 2002 et entre le 15 mai 2002 et le ou vers le 26 novembre 2002, omis ou négligé de sauvegarder

en tout temps son indépendance professionnelle, contrevenant ainsi à l'article 3.05.03 du Code de déontologie des ingénieurs ;

- le ou vers le 1^{er} novembre 1999, le ou vers le 4 juillet 2000, et le ou vers le 15 mai 2002, exprimé des avis ou donné des conseils incomplets, ambigus, insuffisamment explicites ou contradictoires, contrevenant ainsi à l'article 3.02.04 du Code de déontologie des ingénieurs, en émettant, en signant et en scellant une « confirmation relative aux normes » ainsi que des attestations de conformité d'ouvrages d'entreposage.

Le Conseil de discipline a imposé à M^{me} Dion, relativement à ces infractions, des amendes, une période de radiation de un (1) mois ainsi que quatre périodes de radiation de deux (2) mois, à être purgées de façon concurrente. Cette décision étant exécutoire à l'expiration des délais d'appel, M^{me} Dion est radiée du tableau de l'Ordre à compter du 5 mars 2010 et jusqu'au 5 mai 2010 inclusivement.

Montréal, ce 5 mars 2010

Josée Le Tarte
Secrétaire du Conseil de discipline

 Ordre
des ingénieurs
du Québec

Bâtir une réalité meilleure, ici et dans le monde...

Infrastructures

Mines et métaux

Énergie



 **HATCH**™

www.hatch.ca

« Il y a une place pour toi... en ingénierie ! », tel est le nouveau message que l'Ordre des ingénieurs du Québec diffuse depuis le 1^{er} janvier sur son site www.placepourtoi.ca¹ expressément mis en ligne pour les jeunes de 12 à 18 ans. Cette tranche d'âge constitue le principal public ciblé cette année par les activités consacrées à la promotion de la profession d'ingénieur, cela dans le but d'accroître le nombre d'inscriptions à des études universitaires en génie.

Lorsque les statistiques indiquent que près de 15 % des quelque 59 000 membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec sont âgés de plus de 60 ans et qu'ils feront bientôt valoir leur retraite, si ce n'est déjà fait, promouvoir une carrière en ingénierie fait plus que jamais partie des objectifs de l'heure. Il faut veiller à la pérennité de la profession et au renouvellement des effectifs, ce qui signifie assurer la relève. À cet effet, il importe de poursuivre des campagnes de promotion auprès des jeunes, mais aussi de leurs parents et des prescripteurs de leur entourage (professeurs, conseillers d'orientation), pour inciter les élèves dès le secondaire à choisir une carrière en génie. Les instances de l'Ordre ont réfléchi à la meilleure façon de valoriser la profession, tous secteurs du génie confondus, et elles ont conclu des partenariats, notamment avec Ingénieurs Canada et le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ), pour intensifier leurs actions.

Faire de la promotion tous azimuts

Ainsi, l'automne dernier a été marqué par une présence de l'Ordre au salon de l'éducation de Montréal, qui a reçu la visite de 18 000 élèves, et à celui de Québec, qui en a accueilli 8 000. Une campagne média avec un cahier spécial dans le *Journal de Montréal* et dans *Le Soleil* a appuyé ces efforts. L'Ordre a aussi participé à la Semaine des professionnels, qui s'est déroulée du 13 au 16 octobre sous les auspices du CIQ, et a fait paraître des publicités (cahier spécial sur le génie dans *La Presse*, le journal *Les Affaires*, les revues *Commerce*, *L'Actualité*). Pour augmenter la visibilité de l'Ordre et mettre l'accent sur les mille et une facettes de la profession d'ingénieur, divers supports médiatiques ont également été utilisés durant cette période (messages à la radio, affichage dans les stations de métro, annonces dans la presse écrite, création du groupe *Méning.es* sur Facebook).

Il y a une place pour eux en ingénierie !

L'Ordre des ingénieurs du Québec n'est pas à sa première campagne de promotion de la profession auprès du grand public et, surtout, des jeunes. Cependant, depuis l'automne dernier, les nouvelles actions entreprises s'appuient sur une approche qui emprunte les codes de communication de la relève... d'après-demain !

PAR CATHERINE SAGUÈS



Mais c'est véritablement au cours des dernières semaines, alors que les célébrations du 90^e anniversaire de l'Ordre des ingénieurs du Québec commençaient à se déployer, que la campagne a pris un nouvel élan pour faire découvrir aux jeunes la profession d'ingénieur et les informer de la diversité des champs de pratique ainsi que les possibilités de carrières. À cet effet, des tables rondes avaient été organisées les mois précédents pour tester l'approche qui serait utilisée auprès des adolescents. Ces rencontres avaient notamment révélé une méconnaissance de la profession d'ingénieur, le plus souvent associée à la construction d'édifices, de routes et de ponts, les autres spécialités du génie étant quasiment inconnues. Par ailleurs, Internet apparaissait comme le média le plus approprié pour toucher cette clientèle.

www.placepourtoi.ca

C'est officiellement le 22 février que Maud Cohen, ing., présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec, annonçait devant 400 jeunes du secondaire et du cégep, réunis à l'École de technologie supérieure pour la compétition Pont-Pop 2010, la mise en ligne d'un site entièrement consacré à la promotion de la profession d'ingénieur.

Le microsite www.placepourtoi.ca s'adresse aux jeunes de 12 à 18 ans et les invite à participer à un concours pour désigner la réalisation qu'ils préfèrent parmi les 10 super-projets qui ont marqué les 90 dernières années. Ce concours permet de gagner un mini-ordinateur. Cependant, l'attrait majeur du site tient aux témoignages vidéo présentés, car « l'objectif du site consiste à affirmer que le génie offre une multitude de possibilités de carrières toutes aussi passionnantes les unes que les autres », ainsi que le précisait la présidente de l'Ordre, Maud Cohen. Chercher des traces d'eau sur la planète Mars, construire un bolide de course ou faire appel à l'énergie verte sous le chapiteau d'un cirque sont autant de sujets qui interpellent davantage les jeunes qu'une déclinaison abstraite de métiers par types de génie. Pour entrer en contact avec ce public de la relève et élargir l'audience, ces capsules sont également diffusées sur le site YouTube et relayées par les médias sociaux, comme Facebook, où l'Ordre des ingénieurs du Québec est désormais présent pour permettre de suivre l'évolution de la profession.

Pour faire connaître le site, du matériel de communication a été conçu — dont un dépliant qui se raccroche à ce que vivent les adolescents et explique en quoi le génie est présent dans leur vie quotidienne —, et divers médias imprimés (*Les Débrouillards*, *Québec Science...*) et électroniques (sites *Débrouillards*, *Vrak TV*, Google, Facebook, etc.) ont été sollicités pour transmettre des informations sur l'Ordre des ingénieurs du Québec et la profession. Quelque 1000 écoles secondaires et cégeps du Québec ont reçu le matériel promotionnel de l'Ordre.

Les Sections régionales de l'Ordre ont également été outillées de manière à appuyer leurs efforts de promotion de la profession en région.

Toutefois, ce site n'est pas le seul moyen d'inciter la jeune génération à embrasser une carrière d'ingénieur et les nombreuses

activités qui ont commencé à ponctuer l'année 2010 sont mises à profit pour promouvoir tous les aspects du génie. Ce fut notamment le cas à l'École Polytechnique, qui organisait en février la journée Les filles et les sciences : un duo électrisant ! À la faveur de la table ronde sur les carrières scientifiques, la présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec s'est exprimée devant des parents pour souligner que « les femmes qui choisissent le génie se donnent une profession autonome, pleine de responsabilités et de possibilités illimitées dans des sphères jusqu'à présent très peu explorées ». Il n'y a que 12 % d'ingénieures au Québec et accroître la présence des femmes fait partie des objectifs auxquels Maud Cohen est particulièrement attachée.

Par ailleurs, des compétitions scientifiques comme la Coupe de science, en janvier à Québec, et des rencontres telles que la Super Expo-sciences Bell, et le Festival Eurêka !, en juin au Centre des sciences de Montréal, sont autant d'occasions de dévoiler la nature exacte des professions scientifiques et technologiques liées au génie et des études qui y mènent.

Un site et un concours entièrement consacrés à la promotion de la profession : www.placepourtoi.ca

Bâtisseurs du Québec

De plus, l'exposition *Les ingénieurs : les bâtisseurs du Québec* a été inaugurée au Centre des sciences de Montréal le 18 mars dernier et sera accessible au public jusqu'au 13 juin prochain. Elle souligne le 90^e anniversaire de l'Ordre en présentant neuf décennies d'histoire au fil de 10 projets d'envergure dans toutes les sphères de l'ingénierie, témoignant ainsi de la richesse de la contribution des ingénieurs à l'évolution de la société québécoise.

Cette campagne de promotion ne se limite pas à la seule relève de demain. Elle vise aussi à mettre en valeur l'expertise et les compétences des professionnels de l'ingénierie et à valoriser leur rôle auprès de tous les publics. « Les ingénieurs sont des créateurs, des innovateurs qui contribuent à faire avancer notre société afin de la rendre plus rayonnante », a souvent rappelé Maud Cohen dans ses allocutions, avant de préciser que « cela doit être su de tous ». Les ingénieurs eux-mêmes et les regroupements auxquels ils adhèrent sont à cet égard les meilleurs ambassadeurs de la profession. Bien que très présente dans la société québécoise, la profession d'ingénieur est peu connue de l'ensemble de la population et pas uniquement des jeunes, même si certains ont des ingénieurs dans leur entourage. Il faut renseigner, piquer la curiosité, parler davantage de la profession autour de soi. Le génie recèle de nombreux atouts, et tous les membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec, les premiers influenceurs, sont les mieux placés pour les faire connaître. □

1. www.placeforyou.ca en version anglaise

2. L'effectif de l'Ordre des ingénieurs du Québec s'élève à plus de 59 000 membres, répartis entre les ingénieurs (68,6 %), les juniors (21,1 %), les stagiaires (2,5 %) et les personnes retraitées (7,8 %).

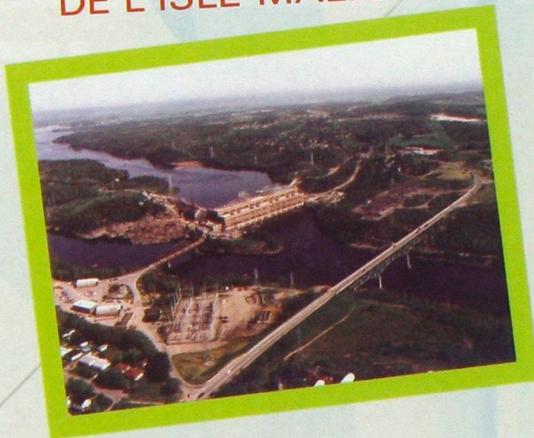
LES INGÉNIEURS :

PLAN vous présente, à travers ces pages, l'exposition « Les ingénieurs : les bâtisseurs du Québec » que vous pouvez également visiter au Centre des sciences de Montréal, depuis le 19 mars jusqu'au 19 juin 2010. Vous découvrirez à travers l'exposition les 10 grandes réalisations du génie québécois depuis la création de l'Ordre il y a 90 ans.

À chaque décennie, son grand projet !

1920...

LA CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DE L'ISLE-MALIGNE



Le 24 avril 1925, un immense barrage surmonté d'une centrale hydroélectrique étaient inaugurés à l'île-Maligne, sur la rivière Saguenay. Avec ses huit turbines produisant 402 mégawatts d'électricité par an, cette centrale devenait la plus puissante usine d'électricité au monde.

Elle a permis à toute la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean de produire plus de bois pour construire des maisons, davantage de pâtes à papier pour imprimer des livres et des journaux, et de fabriquer plein d'objets en métal, des casseroles comme des locomotives ou des chaises.

À partir de la centrale, une ligne à haute tension alimenta l'usine d'aluminium d'Arvida et une autre allait améliorer l'éclairage de la ville de Québec.

Aujourd'hui, la centrale appartient à Rio Tinto Alcan et, avec d'autres centrales de la région, elle sert à produire plus de un million de tonnes d'aluminium par an.

Rio Tinto Alcan

1930...

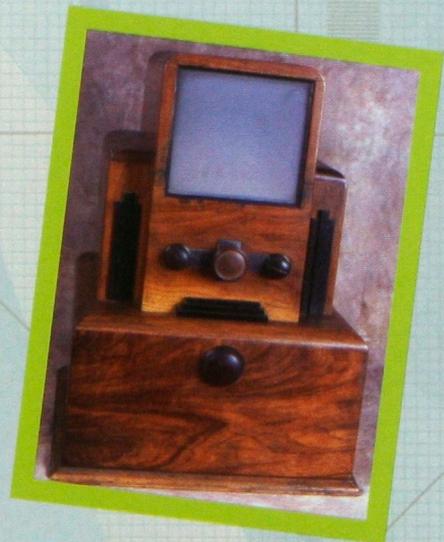
LE PREMIER TÉLÉVISEUR AU CANADA

Grâce à Joseph-Alphonse Ouimet, il y a aujourd'hui au moins un téléviseur couleurs dans chaque maison canadienne. Parfois plus.

En 1931, la station de radio CKAC de Montréal voulait produire des émissions de télévision à partir d'un système venant des États-Unis, mais la qualité des images est très mauvaise.

La station embaucha alors Joseph-Alphonse Ouimet, qui venait de terminer ses études d'ingénieur en électricité, pour fabriquer un poste de télévision qui offrirait des images plus claires et plus nettes. En octobre 1932, il fera la démonstration de son téléviseur devant le magasin Ogilvy, rue Sainte-Catherine, où des centaines de personnes se massèrent.

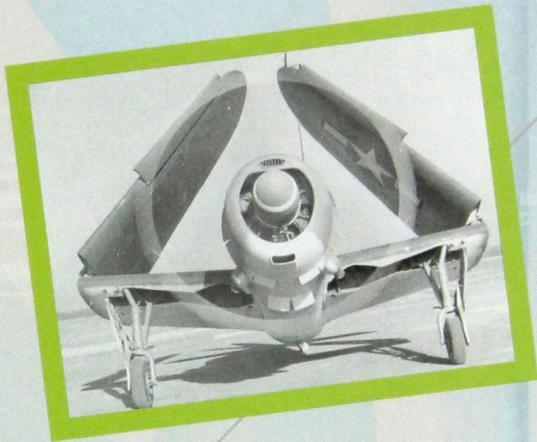
Surnommé le père de la télévision canadienne, Joseph-Alphonse Ouimet sera le grand patron de Radio-Canada, de 1953 à 1967. On peut lui dire un grand merci, car sans son téléviseur, on ne jouerait pas à des jeux vidéo !



Canada science and technology museum / Musée des sciences et de la technologie du Canada

1940...

LES EFFORTS DE GUERRE



La Seconde Guerre mondiale va mobiliser tous les ingénieurs du Québec pour produire des avions, des navires et des armes dont les pays alliés du Canada auront besoin jusqu'en 1945. Pour cela, on a besoin d'aluminium, d'acier et de beaucoup d'électricité.

À Shipshaw, au Saguenay, on construira un barrage et une centrale, dont la puissance de 896 mégawatts battra alors tous les records. On ouvrira des routes et des lignes de chemin de fer pour transporter vers Montréal près de 400 tonnes l'aluminium, que l'on transformera en avions dans de gigantesques hangars.

Dans la région de Montréal, sept chantiers navals produiront toutes sortes de navires. On assemblera aussi des chars d'assaut et des milliers d'ouvriers fabriqueront des avions de combat, des appareils amphibies et des bombardiers, chez des manufacturiers qui feront le renom de notre industrie aéronautique de pointe.

1950...

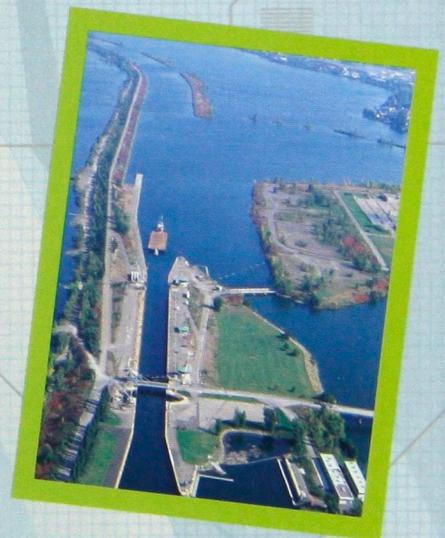
LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

Le 26 juin 1959, la voie maritime du Saint-Laurent entrait en service. Comme le fleuve était difficilement navigable entre Montréal et les Grands Lacs, à cause de ses rapides, elle va permettre aux navires venant de l'Atlantique de pénétrer jusqu'au cœur de notre continent.

Longue de 3700 km, la voie maritime dessert un territoire plus vaste que l'Europe, où vivent près de 90 millions de personnes.

Plus de 500 ingénieurs canadiens et américains feront construire des écluses, creuser des canaux, bâtir des ponts et de nouvelles routes et lignes ferroviaires relieront les ports de son réseau.

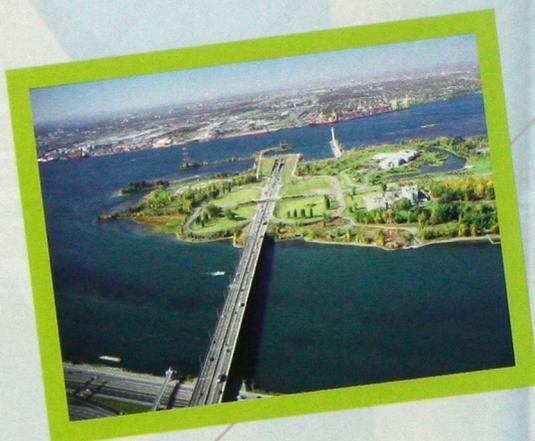
Sur la voie maritime — dont les travaux ont duré cinq ans et coûté plus de un milliard de dollars —, plus de 2,5 milliards de tonnes de marchandises évaluées à près de 375 milliards de dollars ont été transportées depuis son ouverture.



LES INGÉNIEURS : LES BÂTISSEURS DU QUÉBEC

1960...

LE PONT-TUNNEL LOUIS-HIPPOLYTE-LA FONTAINE



Chaque jour, 120 000 véhicules roulent sur le pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine. Inauguré le 11 mars 1967, il détient toujours le record du... plus long tunnel sous-marin au Canada!

Ce sont les ingénieurs Armand Couture et Per Hall qui proposèrent de construire un pont suivi d'un tunnel de 1,4 kilomètre sous le fleuve, qui serait composé de sept caissons immergés par 24 mètres de fond.

Grand comme un terrain de football et pesant 32 000 tonnes, chaque caisson en béton précontraint a été transporté par flottage jusqu'à une tranchée, creusée dans le lit du Saint-Laurent, puis ils ont été immergés et assemblés. Plus de 250 000 m² de béton et 25 000 t d'acier ont été nécessaires à la construction du pont-tunnel.

Le pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine a servi de modèle aux ingénieurs québécois qui en ont construit d'autres dans le monde.

1970...

LE PROJET DE LA BAIE-JAMES

Le 27 octobre 1979, un grondement s'éleva au-dessus de la baie James : la première des 22 turbines de la centrale hydro-électrique LG-2 vient d'entrer en service.

Sa construction sur la rivière La Grande, qui fut décidée en avril 1971 par le premier ministre Robert Bourassa, fait partie d'une série de barrages, de réservoirs et de centrales, dont la capacité de production serait équivalente à celle de la Belgique. Finis les mégawatts, désormais le Québec parlerait en térawatt*.

Par ses dimensions, cette centrale souterraine est la plus grande du monde et son barrage est haut comme... un immeuble de 53 étages ! Avec sa puissance de 7722 mégawatts, elle est aussi le premier centre de production d'hydro-électricité en Amérique du Nord.

Depuis le 16 octobre 1996, en mémoire du premier ministre décédé, LG-2 s'appelle la Centrale Robert-Bourassa.

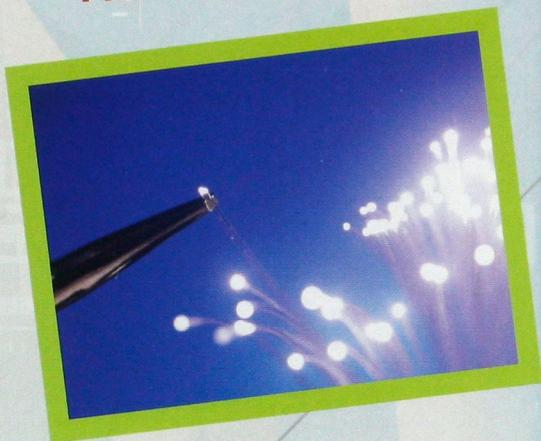
* Un térawatt vaut un milliard de kilowatts et un térawatt par année équivaut à la combustion d'un milliard de tonnes de charbon.



LES INGÉNIEURS : LES BÂTISSEURS DU QUÉBEC

1980...

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE AU QUÉBEC



Surfer sur Internet, échanger des MP3, s'adresser des textos, visionner des vidéos, trouver son chemin avec un GPS... sont autant d'habitudes quotidiennes rendues possibles grâce à l'installation du premier câble de fibres optiques par les entreprises Nortel et Bell, en 1979.

Plus fine que le plus fin des cheveux, la fibre optique est un réseau de fils en verre ou en plastique entourés d'une gaine protectrice qui a le pouvoir d'échanger instantanément des sons ou des images, transformés en données numériques, sur des milliers de kilomètres de distance.

Associée au laser, la fibre optique permet aux médecins d'éliminer un calcul rénal, d'explorer l'intérieur du corps, d'opérer les yeux... Elle équipe aussi les systèmes de navigation des fusées et des satellites, et, plus près de nous, les panneaux de signalisation et les enseignes lumineuses.

1990...

L'AVION D'AFFAIRES GLOBAL EXPRESS

En 1991, plus de la moitié des 700 ingénieurs de Bombardier ont imaginé le Global Express, un luxueux avion d'affaires permettant de se rendre à la vitesse Mach 0,8 de New York à Tokyo sans escale.

Parce que l'appareil coûtait cher (près de un milliard de dollars) et qu'il fallait le vendre dans tous les pays, Bombardier s'associa avec de nombreuses entreprises du monde entier pour le fabriquer. L'Allemagne produisit les moteurs, tandis que tous les instruments électroniques provenaient des États-Unis. La France a fourni le système électrique et les commandes de vol informatisées, comme celles du Concorde. Le train d'atterrissage fut fabriqué à Toronto et trois divisions aéronautiques de Bombardier participèrent également au projet.

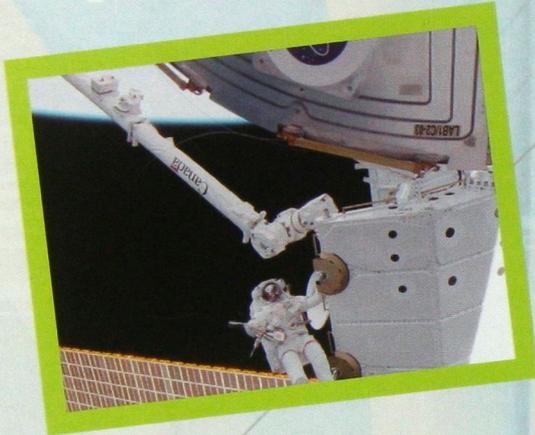
Depuis le premier vol du Global Express, le 13 octobre 1996, les ingénieurs de Bombardier ont amélioré ses performances (vitesse de croisière accrue, plus grande autonomie de vol).



LES INGÉNIEURS : LES BÂTISSEURS DU QUÉBEC

2000...

LE BRAS DE LA STATION SPATIALE INTERNATIONALE



En 2001, l'astronaute canadien Chris Hadfield installait sur la Station spatiale internationale le bras Canadarm2, conçu par l'Agence spatiale canadienne.

Long de 17 mètres, ce bras s'attache aux parois de la station par une sorte de gros aimants, ce qui lui permet de ramper un peu comme une chenille pour se déplacer et manipuler de nouveaux modules, panneaux solaires, etc., afin d'agrandir la station spatiale, qui devrait être terminée en 2011.

Le bras Canadarm2 fait partie du système d'entretien mobile (MSS), composé d'une base mobile et d'un robot à deux bras permettant d'accomplir diverses tâches.

Manœuvré par les membres d'équipage de la station spatiale, le fonctionnement du MSS est supervisé depuis la Terre par des techniciens du Centre de soutien aux activités spatiales, situé à... Longueuil!

2010...

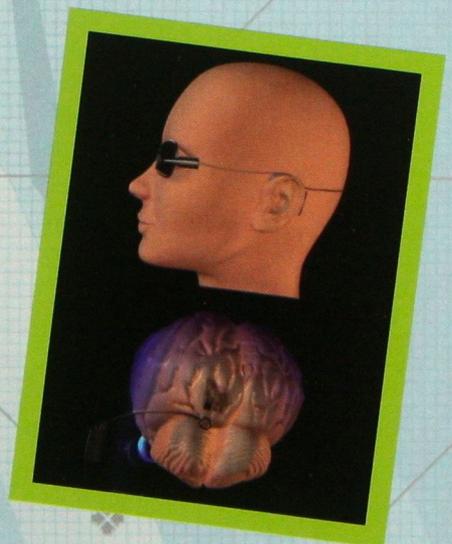
L'HUMAIN BIONIQUE

Depuis 15 ans, de grandes écoles d'ingénieurs et des entreprises font des recherches pour que des milliers de personnes non voyantes, malentendantes ou atteintes d'une déficience physique puissent voir, entendre ou se déplacer comme tout le monde.

À l'École de technologie supérieure, on a mis au point à un appareil pour radiographier en 3D la colonne vertébrale, les articulations et le système vasculaire.

À l'École Polytechnique, des chercheurs sont les premiers au monde à avoir fabriqué des matériaux biologiques capables de réparer le cartilage des os. D'autres travaillent sur un œil qui fonctionnerait grâce à stimulateur implanté dans le cerveau. On s'intéresse aussi aux malformations des os, aux problèmes des muscles et du squelette, à la circulation sanguine et au fonctionnement des cellules.

Dans tous les cas, on veut découvrir des moyens de remplacer ou de réparer les parties du corps qui sont abîmées.



Mot de la présidente



Ingénieur – professionnalisme et solidarité humaine

La Régionale des ingénieurs de Montréal, par l'entremise de ses collaborateurs bénévoles, s'implique beaucoup dans la promotion active de la profession d'ingénieur dans les écoles secondaires et les collèges de la région de Montréal. Nous démystifions la formation et le travail d'ingénieur et nous utilisons des exemples concrets pour illustrer l'importance de joindre aux compétences techniques le travail d'équipe, l'imagination dans la recherche de solutions innovatrices et l'éthique en affaires. Nous expliquons aussi qu'un ingénieur doit enrichir son professionnalisme par le côté humain de sa personnalité : il faut savoir écouter ses proches, cultiver l'empathie et se montrer solidaire dans les moments difficiles.

La Régionale des ingénieurs de Montréal a participé avec enthousiasme au colloque qui a eu lieu à Montréal, à l'École Polytechnique, les 4 et 5 mars 2010. L'événement a été organisé par le Groupe de réflexion et d'action pour une Haïti nouvelle (GRAHN). Comme le disait si bien monsieur Samuel Pierre dans son discours d'ouverture : « Haïti est tombée; Haïti se relèvera. Haïti est grièvement blessée; Haïti guérira. » Nous encourageons nos collègues, membres de la RIM, à s'impliquer dans les prochains projets du GRAHN, car avec notre modeste aide, nous pouvons contribuer à la relève d'Haïti.

Collégalement,

Anca Tismanariu, ing.
Présidente
President@rim-oiq.org

Événements à venir

LE SAMEDI 10 AVRIL 2010 – INVITATION À LA CABANE À SUCRE : TOUT EN DOUCEUR !

On peut être ingénieur et apprécier les érables printaniers.

Rencontrons-nous donc, camarades de métier, et retrouvons notre sympathique esprit de fraternité! Faisons honneur aux bois de notre incontournable cabane et sucrons-nous le bec en compagnie de nos familles! À bientôt!

- Lieu : la cabane Constantin
- Date : samedi 10 avril 2010 pour le dîner (rencontre du groupe à 12 h)
- Prix : Membres de la RIM : 18,50 \$; non-membres : 25 \$
Enfants de 6 à 12 ans : 9 \$; de 3 à 6 ans : 6 \$; de 0 à 2 ans : gratuit
- Inscription : rimadmin@rim-oiq.org

Tahmi Elhaoussine, ing.
Directrice, comité Conférences

JEUDI 15 AVRIL 2010 – LE LOGICIEL CATIA, LA SOLUTION N° 1 DANS LE MONDE POUR LA CONCEPTION 3D DE PRODUITS

Invité : Monsieur Sébastien GAËTAN, ingénieur – Diplômé de l'École Polytechnique de Montréal en génie mécanique, spécialisation Design et Analyse ainsi que Innovations technologiques. Il a débuté avec Dassault Systèmes. Présentement, il travaille en tant que spécialiste d'applications chez Rand NA, principalement sur les technologies de Dassault Systèmes telles que CATIA, ENOVIA, DELMIA et 3DZIA.

CATIA est la marque pionnière de Dassault Systèmes et la solution n° 1 dans le monde pour la Conception 3D de produits.

RAND North America est une entreprise d'envergure internationale qui met la technologie au service de l'innovation. Elle offre des services de consultation et de formation.

- Date : le 15 avril 2010 de 18 h à 21 h
- Lieu : Salon Le Collectionneur au café du Musée des Beaux Arts
1384, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (près du métro Guy-Concordia)
- Coût : Membres de la RIM : 25 \$; non-membres : 30 \$
- Inscription : rimadmin@rim-oiq.org

Anca Tismanariu, ing.
Directrice, comité Formation continue

LE 21 AVRIL 2010 – SESSION RENCONTRE-INTÉGRATION-RÉSEAUTAGE ENTRE LES NOUVEAUX ARRIVANTS AYANT UNE FORMATION EN GÉNIE À L'ÉTRANGER, LES INGÉNIEURS JUNIORS ET DES MEMBRES DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC (OIQ)

Vous êtes ingénieur? Votre emploi vous passionne et vous avez le goût de partager vos expériences professionnelles? Vous pouvez parrainer un ingénieur junior.

Dans le but d'informer les nouveaux arrivants ayant une formation en génie à l'étranger, de les encourager dans leur cheminement professionnel et dans les démarches de reconnaissance auprès de l'OIQ, nous invitons des ingénieurs chevronnés à parler de leur expérience de travail et de leurs défis devant l'évolution de la profession.

- Date : le 21 avril 2010, de 18 h à 20 h 30
- Lieu : Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville (CACI) – 4770, rue de Salaberry, Montréal
- Entrée gratuite.
- Inscription : rimadmin@rim-oiq.org

Salvator Esquivel, ing.jr.
Comité Stages, parrainage et intégration

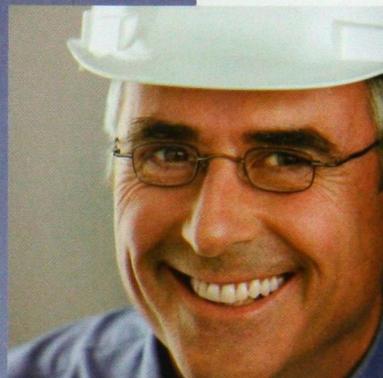
EN APERÇU : LE 6 MAI 2010 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA RIM LE 12 MAI 2010 – INGÉNIEURS SANS FRONTIÈRES

Pour information ou inscription, nous vous prions d'utiliser notre site internet (paiement par Paypal) ou de téléphoner au bureau de la RIM (514 270-6917) en spécifiant vos nom, numéro de téléphone, adresse électronique et en nous faisant parvenir un chèque libellé au nom de la RIM.



**MIEUX
CONSOMMER**

POUR MIEUX PERFORMER



**RÉALISER DES ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE TOUT EN PROFITANT
D'UN APPUI FINANCIER, C'EST
PLUS QU'UNE BONNE AFFAIRE.**

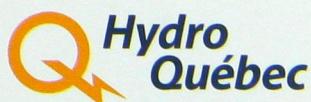
**Mille et une mesures d'efficacité énergétique.
Mille et une solutions d'affaires.**

Pour vous aider à réaliser des économies d'énergie, Hydro-Québec vous offre trois programmes visant l'optimisation des performances énergétiques de votre entreprise. Vous pourriez obtenir des appuis financiers pour toutes les améliorations souhaitées.

- **ÉCLAIRAGE / CHAUFFAGE / CLIMATISATION / ISOLATION**
Programme Optimisation énergétique des bâtiments
- **ÉCLAIRAGE / COMPRESSION D'AIR / RÉFRIGÉRATION / POMPAGE / VENTILATION / SÉCHAGE**
Programme Systèmes industriels
- **ÉCLAIRAGE**
Programme Produits efficaces
(projets de remplacement)

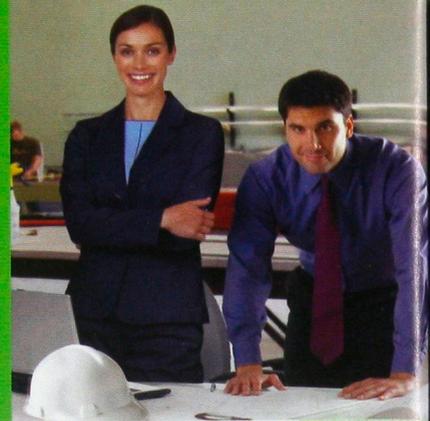
UN CHOIX D'AFFAIRES RENTABLE ET RESPONSABLE.

www.hydroquebec.com/affaires



NOUVEAU PROGRAMME

D'ASSURANCES HABITATION ET AUTO POUR LES
MEMBRES DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC



Plus de 83 000 ingénieurs au pays
font déjà confiance à
TD Assurance Meloche Monnex

À TD Assurance Meloche Monnex, nous savons à quel point l'engagement des ingénieurs envers leur profession est fondamental. C'est dans ce même esprit que nous entretenons avec eux un partenariat de longue date. En 1950, nous avons lancé notre tout premier programme d'assurance auto avec l'Ordre. Aujourd'hui, c'est avec fierté que nous renouons avec ses membres, forts de 60 années d'expérience au service des ingénieurs partout au pays.

Des avantages précieux... comme les liens qui nous unissent!

- Des tarifs de groupe hautement compétitifs.
- Le même service hors pair dont profitent déjà plus de 83 000 ingénieurs, une clientèle dont le taux de fidélité est de 97,5 %.
- Des produits de haute qualité conçus pour s'adapter à vos besoins¹.
- Des spécialistes courtois et compétents pour vous aider à faire des choix éclairés.

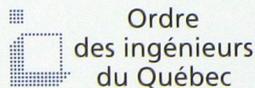
Pour obtenir une soumission, composez dès maintenant
ce numéro réservé aux membres de l'Ordre :

1 877 818 6220

Lundi au vendredi, 8 h à 20 h

www.melochemonnex.com/oiq

Programme d'assurance parrainé par



Ordre
des ingénieurs
du Québec



ingénieurscanada

Ingénieurs Canada est le nom commercial
utilisé par le Conseil canadien des ingénieurs

Programme d'assurance offert par



Assurance

Meloche Monnex

TD Assurance Meloche Monnex est le nom d'affaires de SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE, laquelle souscrit également le programme d'assurances habitation et auto. Le programme est distribué par Meloche Monnex assurance et services financiers inc. au Québec et par Meloche Monnex services financiers inc. dans le reste du Canada.

En raison des lois provinciales, notre programme d'assurance auto n'est pas offert en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan.

¹ Certaines conditions et restrictions s'appliquent.

Meloche Monnex est une marque de commerce de Meloche Monnex inc., utilisée sous licence.

TD Assurance est une marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisée sous licence.